

Université de Montréal

Intervenir auprès des jeunes au Québec: sociologies implicites

par

Paula Brum Schäppi

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. SC.)

Août, 2008

© Paula Brum Schäppi, 2008

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Intervenir auprès des jeunes au Québec: sociologies implicites

présenté par :
Paula Brum Schäppi

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel
président-rapporteur

Deena White
directrice de la recherche

Robert Sévigny
membre du jury

Résumé

Parmi les pratiques d'intervention sociale qui se produisent quotidiennement dans les milieux institutionnel et associatif au Québec, une catégorie est particulièrement ciblée depuis quelques décennies, les jeunes ou la jeunesse. En s'inscrivant dans une démarche réflexive et exploratoire sur les fondements des pratiques d'intervention auprès des jeunes, le présent mémoire propose d'explorer le sens et la pertinence sociale de ces dernières à travers les perspectives des intervenants eux-mêmes.

Pour ce faire, nous effectuons des études de cas selon une approche clinique et critique en sociologie. En allant chercher dans les témoignages d'un certain nombre d'intervenants des milieux institutionnel, communautaire et de l'employabilité leur connaissance expérientielle concernant la pratique d'intervention auprès des jeunes, nous dégagons des conceptions du social ou des sociologies implicites particulières. Se dégagent quatre idéaux-types - systémique, informationnel, normatif et clinique – qui visent respectivement l'émancipation, l'aide à l'insertion, la socialisation aux normes et le soutien humain.

Notre analyse en termes de sociologie implicite explore la double question du *sens* selon les agents et de la *fonction* selon les processus engendrés. Elle permet d'articuler les conceptions que les agents sociaux se font de leur pratique avec son inscription dans le monde social.

Ainsi, nous concluons que les pratiques d'intervention auprès des jeunes participent non seulement à la transformation sociale par l'ouverture d'espaces de liberté et de compréhension et par le soutien humain offert mais aussi à la normalisation et au contrôle par la constitution du marché du travail et/ou du monde adulte comme réalités auxquelles les jeunes doivent s'adapter.

Mots clefs: intervention, jeunesse, sociologie implicite, connaissance expérientielle, activation, prévention, organismes communautaires, approches alternatives, employabilité.

Abstract

Over the last several decades, one category of the population has been particularly targeted by social intervention in Quebec as elsewhere: youth. This thesis aims to examine the meaning and social relevance of intervention practices directed to youth, through a reflexive and exploratory study of their foundations as they are perceived and explained by practitioners themselves.

The study involves a series of case studies carried out using an approach that blends clinical and critical sociology. By seeking out a number of practitioners' interpretations of their practical experience, within institutional, community and employability milieux, we elicit their conceptions of the social, or the "implicit sociology", that underlies their practices. Four ideal-typical conceptions are identified - systemic, informational, normative and clinical - which have as their objectives, respectively, emancipation, social inclusion, socialization and human support.

The analysis in terms of "implicit sociology" explores the double question of *meaning* according to these social agents and of *function* according to the processes that are fostered by intervention. It allows for an articulation of the ways in which these social agents conceptualize their practices and how these practices are inscribed in the social world. We find that social intervention practices targeting youth engage not only in social transformation, through opening up spaces for freedom and understanding and through the offer of human support, but also, in "normalization" or social control, by constituting the labour market and the adult world as realities to which youth must adapt.

Keywords: social intervention, youth, implicit sociology, practical knowledge, activation, prevention, community organisations, alternative approaches, employability.

Table de matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des abréviations.....	vii
Remerciements.....	viii
Dédicace.....	ix
Introduction.....	1

Première partie

1 Cibler les jeunes dans un contexte en mutation: l'activation comme norme.....	11
1.1 Le passage vers la postmodernité : valeurs, cadre normatif et question sociale.....	11
1.2 Le contexte québécois: entre valorisation et normalisation de la jeunesse.....	16
1.3 Ethos du travail et dérégulation du marché au Québec: adaptés à l'atypisme ou ce qui cache l'optimisme.....	20
1.3.1 Ethos du travail comme fait social total.....	20
1.3.2 Les jeunes et l'atypisme.....	22
1.3.3 L'insertion par l'économique comme solution paradoxale aux problèmes sociaux	27
1.4 Le champ des interventions jeunesse au Québec: entre action publique et communautaire.....	30
1.4.1 Les dispositifs d'intervention auprès des jeunes.....	33
1.4.2 Structuration étatique de l'intervention: la politique jeunesse au Québec.....	36
1.4.3 De Solidarité jeunesse à Jeunes en action: bifurquer de l'aide sociale.....	40
1.5 Activation et prévention comme orientations gouvernementales.....	43
 2 Attention sociale et sociologique envers la jeunesse.....	 44
2.1 Regards sociologiques sur la jeunesse.....	44
2.1.1 Le champ sociologique et la fabrication de la jeunesse comme catégorie sociale.....	44
2.1.2 Changement de paradigme: de victimes à acteurs.....	45
2.2 Une unité illusoire : clivages au sein de la jeunesse.....	47
2.3 Spécialisation du savoir sociologique sur la jeunesse.....	49
2.3.1 Les marges juvéniles comme objet sociologique et cible d'interventions.....	49
2.3.2 La centralité de la notion d'insertion.....	51
2.4 La fabrication de la jeunesse comme sujet d'interventions sociales.....	52
2.5 Objectifs de notre recherche.....	54

3 Une approche clinique et critique de la sociologie implicite.....	55
3.1 La sociologie implicite: une notion centrale.....	55
3.2 La pratique d'intervention: entre structure sociale et expérience des agents.....	58
3.3 L'approche clinique.....	60
3.4 Démarche méthodologique.....	67
3.4.1 Les études de cas.....	67
3.4.2 Le choix et le recrutement des cas.....	68
3.4.3 Les entretiens.....	71
3.4.4 L'analyse.....	74

Deuxième partie

4 La sociologie implicite des intervenants jeunesse: trois monographies.....	79
4.1 Monographie I: Eloi, conseiller en emploi et travailleur de rue.....	79
4.1.1 Conception de la jeunesse et des problématiques: la précarité.....	80
4.1.2 Une intervention réussie, une intervention ratée.....	82
4.1.3 Conception de l'intervention.....	83
4.1.4 Rapports de l'intervention avec la société.....	86
4.1.5 Sociologie implicite systémique: rapports sociaux et appartenance à l'humanité.....	89
4.2 Monographie II : Elise, conseillère en emploi.....	92
4.2.1 Cadre organisationnel: dispositif de développement de l'employabilité.....	93
4.2.2 Conception de la jeunesse et des problématiques: la rébellion adolescente et le «manque d'amour».....	93
4.2.3 Une intervention réussie, une intervention ratée: la centralité de la relation...	96
4.2.4 Conception de l'intervention.....	98
4.2.4.1 Connaissance de soi et empowerment: transformer contrainte en choix.....	98
4.2.4.2 L'intervention comme relation.....	100
4.2.5 Contraintes structurelles : la survie des organismes et les difficultés de l'échange entre intervenants.....	101
4.2.6 Deux idéaux-types de sociologie implicite: l'informationnel et le clinique....	103
4.3 Monographie III: Alain, éducateur en centre jeunesse.....	105
4.3.1 Cadre organisationnel : encadrement juridique et processus balisé.....	105
4.3.2 Une intervention réussie, une situation très pénible.....	108
4.3.3 Conception des «dynamiques» des jeunes.....	109
4.3.4 Conception de l'intervention: relation et éducation.....	111
4.3.5 Le genre et le «milieu substitut» comme systèmes sociaux d'appartenance.	113
4.3.6 Sociologie implicite : la socialisation aux normes.....	114
4.4 Les idéaux-types de sociologie implicite: systémique, informationnel, normatif et clinique.....	115

5 Conceptions de l'intervention, de la jeunesse et des ensembles sociaux:	
mise en perspective transversale.....	118
5.1 Conceptions de l'intervention.....	119
5.2 L'intervention comme relation: une implication existentielle.....	122
5.3 Spécificités de l'intervention jeunesse: pourquoi cibler les jeunes?.....	124
5.3.1 Spécificités de la jeunesse.....	125
5.3.2 «Jeunes en action», «jeunes ethniques» et «jeunes alternatifs».....	128
5.4 Agencements institutionnels: le marché, l'école et la famille.....	129
5.5 Systèmes sociaux d'appartenance: classe sociale et immigration.....	135
5.5.1 Une classe sans conscience de classe: milieu défavorisé, pauvreté et aide sociale.....	135
5.5.2 La question délicate de l'immigration.....	137
6 Intervenir auprès des jeunes au Québec: paradoxes et pistes de réflexion.....	141
6.1 Aider, encadrer, transformer.....	141
6.2 Pourquoi intervenir auprès des jeunes?.....	142
6.3 Émancipation ou contrôle: agents de changement ou de normalisation?.....	144
6.4 Rapports de pouvoir comme tâche aveugle de l'intervention.....	145
6.5 L'intervention comme médiation et l'enjeu de la participation des jeunes.....	147
6.6 Les sociologies implicites comme révélatrices du contexte social contemporain.....	150
6.7 Pour une sociologie clinique critique.....	152
Bibliographie.....	154
<u>Annexe I</u> : Cadres organisationnels et dispositifs d'intervention:	
action communautaire, employabilité et action institutionnelle.....	ii
<u>Annexe II</u> : Formulaire de consentement éclairé.....	viii

Liste des tableaux

Tableau I - Place des jeunes (15-24 ans) sur le marché du travail au Québec.....	23
Tableau II - Quelques caractéristiques de la population active, Québec et régions administratives, moyennes annuelles, 2003.....	23
Tableau III - Portrait des intervenants rencontrés : ancrage organisationnel et professionnel.....	70
Tableau IV - Portrait des idéaux-types de sociologie implicite.....	117
Tableau V- Processus sociaux de l'intervention selon le type de sociologie implicite.....	143

Liste des abréviations

ACA: Action communautaire autonome

CJE: Carrefour jeunesse-emploi

CSSS: Centre de Santé et de Service Sociaux

DPJ: Direction de la Protection de la Jeunesse

PQ: Parti Québécois

PLQ: Parti Libéral du Québec

PRSAC: Politique de Reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

RCJEQ: Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec

ROCAJQ: Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec

Remerciements

Maintenant que ce mémoire va être enfin lancé dans le monde, je tiens à adresser un grand merci à ceux qui ont participé, de près ou de loin (littéralement) au long processus allant des premières idées et questionnements à sa forme actuelle.

Tout d'abord j'aimerais adresser mes remerciements à trois femmes. Un grand merci à ma directrice Deena qui a toujours pris du temps pour en discuter et qui a été une guide à la fois présente et non intrusive avec sa rigueur et son humanité. "Obrigada mãe!", un grand merci à ma mère, qui m'a soutenu tout le long du processus malgré la distance et avec son amour et sa générosité. Un grand merci à une troisième femme fondamentale dans le processus, Lorraine Guay, exemple pour moi de la conciliation entre engagement politique, réflexion et joie de vivre.

Un grand merci à Lorraine Odier et Lilian Canário pour l'amitié profonde et les discussions riches qui traversent en filigrane ce texte, malgré la distance physique. Merci à ceux qui ont vécu de près le processus dès le départ, Sylvain Odier et Marie-Claude de Rouin pour votre écoute, amitié et patience. Merci à mon père et ma sœur pour leur compréhension envers mon absence. Merci aussi à d'autres amis pour l'apport important de nos échanges intellectuels et affectifs: Corina Borri, Violaine Levasseur, Wilson Senne, Carlos da Cruz, Cristian Lobont, Sébastien Chartrand, Richard Langelier, Marilène Galarneau, Henry-George Madelaine et Mathieu Bostyn. Merci à celui qui est arrivé à la fin en apportant un vent de fraîcheur et beauté dans ma vie...

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux entretiens pour votre disponibilité et passion, merci de m'avoir confié votre regard et vos expériences, sans vous ce mémoire n'aurait pas lieu d'être. J'espère qu'il fera du sens pour vous.

Aux jeunes de Brico-jeunes et à Ariane Piguet
qui m'ont montré qu'il est possible de se respecter et d'être solidaire même dans la galère

Introduction

Les dernières décennies, dans les sociétés contemporaines et dans la société québécoise en particulier, une attention se déploie envers ce qui pour certains est un objet/sujet d'investigations ou d'interventions et pour d'autres un groupe social - voire générationnel - d'appartenance, «la jeunesse» ou «les jeunes».

L'émergence de la jeunesse comme enjeu, comme «*objet social sur lequel la société avait devoir d'intervenir*» (Galland 2007 :32), ne date pas d'hier. Les premières initiatives d'intervention institutionnelle visant «les jeunes» ailleurs qu'au sein de la famille et à l'école ont lieu en France dans le 19^e siècle, à travers l'Église. Elles sont empreintes d'une intention moralisante et de contrôle des jeunes ouvriers, tout en cherchant à les aider à surmonter leurs difficultés matérielles (Galland 2007). Au Québec, pendant les années 1970 et 1980, l'État et le milieu associatif (communautaire) prennent le relais de l'Église dans la «*gestion du social*» (White 2001, 1994) et plusieurs dispositifs d'intervention ciblant spécifiquement les jeunes sont mis sur pied. Depuis, l'émergence de professionnels et experts de la jeunesse ne fait que s'étendre, simultanément à l'affirmation de la sociologie de la jeunesse comme champ de spécialité disciplinaire. En 2001, la *Politique québécoise de la jeunesse* voit le jour et marque la constitution d'une action sociale «jeunesse» concertée.

Cette émergence de toute une panoplie de dispositifs d'intervention ayant la jeunesse ou «les jeunes» comme sujets à aider, orienter, informer et/ou accompagner a lieu dans un contexte impliquant plusieurs champs tels que le scientifique, le politique, l'économique et le juridique, entre autres. Ainsi, l'ensemble des dispositifs d'intervention ciblant spécifiquement les jeunes se situe dans l'entrecroisement de plusieurs disciplines, savoirs, pratiques et institutions, ce qui rend difficile d'envisager le champ d'interventions jeunesse en tant qu'unité autonome. Malgré son éclatement, ce champ intersectoriel et interdisciplinaire existe, étant donné que les interventions «jeunesse» ne cessent de se produire quotidiennement dans le monde social. Les motifs de cette attention sociale accrue envers les «jeunes» restent peu explicités. Pourquoi et comment la jeunesse est constituée en tant que catégorie cible d'interventions sociales?

Plusieurs agents sociaux sont engagés dans des pratiques dans divers champs de connaissance et d'intervention afin de s'«occuper» de ce sujet non saisissable d'une manière évidente: le *jeune contemporain*. Ces agents, parmi lesquels nous nous incluons sans réticence, ont contribué et continuent de contribuer à la construction de la jeunesse (ou des jeunes) en tant que catégorie sociale, en tant que mot faisant du sens au-delà des frontières de nos milieux professionnels respectifs.

En ce qui concerne les sociologues, la notion de jeunesse pose un problème de catégorisation car la variable de l'âge est vide de sens en elle-même (Bourdieu 1980). En l'occurrence, les limites d'âge de la jeunesse varient selon la société et le moment historique. Au Québec par exemple, si être jeune dans les années 1980 voulait dire avoir entre 18 et 25 ans, selon l'actuelle *Stratégie d'action jeunesse* gouvernementale, la jeunesse s'étend de 0 jusqu'à 35 ans.

Malgré ces difficultés de catégorisation, certains sociologues prônent encore une définition classique, celle de la jeunesse en tant que moment, dans le cycle de vie, de passage ou de transition entre l'adolescence et l'âge adulte, et pendant lequel une certaine dépendance serait encore présente (Galland 2007, Gauthier 2003). Être jeune signifierait donc être pris dans un entre-deux, entre la dépendance de l'enfance et de l'adolescence et l'indépendance de la vie adulte. Remarquons que cette définition renvoie à l'idée que l'indépendance est acquise un jour, lors de l'établissement dans le monde adulte, ce qui peut être questionné. Nous y reviendrons.

L'entrée dans la vie professionnelle, la fin des études, la sortie du foyer familial et la formation d'un couple stable seraient les seuils déterminants de l'entrée dans la vie adulte. Si par le passé ces événements étaient synchronisés, ils ne le sont plus de nos jours. Voici donc un consensus parmi les sociologues: nous assistons de nos jours à un allongement de la jeunesse (Galland 2007, Le Goff 2005). Les thèses d'un allongement de la jeunesse trouvent ainsi leur explication dans trois facteurs importants et indissociables des sociétés modernes contemporaines: la scolarisation de masse et prolongée, l'augmentation du temps nécessaire à la stabilisation sur le marché du travail et les transformations de la famille. L'espace de temps de la jeunesse s'élargit lorsque le processus de transition entre la

scolarisation et la vie active devient plus complexe et moins linéaire, lorsque le temps nécessaire à l'acquisition d'une indépendance matérielle et affective qui permettra de sortir de la jeunesse et de devenir adulte s'accroît (Trottier 2000, De Singly 2000).

La notion même de jeunesse en tant que transition est ainsi déjà associée à celle de vie adulte. Cette dernière est définie par l'activité professionnelle et l'indépendance économique. Remarquons ici que pour plusieurs sociologues, la participation au marché du travail dans un mode stable ainsi que la capacité d'exister avec les revenus procurés par cette participation sont les variables qui déterminent la fin de la jeunesse et l'entrée dans la vie adulte.

Si la jeunesse est marquée par la dépendance, elle l'est tout autant par une certaine autonomie. De Singly définit la spécificité de la jeunesse contemporaine par une dissociation entre autonomie et indépendance. Si l'indépendance est la capacité d'un individu de disposer de ses propres ressources, d'être autosuffisant et ne plus dépendre des autres, l'autonomie est la capacité d'un individu de se donner sa propre loi. Les jeunes seraient donc une classe d'âge qui dispose d'une autonomie relative tout en restant dépendants. (De Singly 2000).

Selon certains, l'accès progressif au statut d'adulte peut être plus ou moins rapide et fluide dépendamment de la conjoncture économique et de l'organisation du cycle de vie (Galland 2007). Si le processus de stabilisation sur le marché du travail est plus long, il n'en reste pas moins qu'il est le moyen privilégié d'accéder à l'indépendance économique et par conséquent, à la vie adulte. La jeunesse prendrait donc fin lorsque la stabilisation sur le marché du travail rend possible cette indépendance. Toutefois, dans l'actuel contexte de dérégulation du marché du travail, avec la prolifération de la flexibilité, cette stabilisation est plus lente et rare. L'émergence de la notion de «jeunes adultes» a lieu dans ce contexte.

Certains sociologues questionnent la centralité de la notion d'«adultéité» dans la définition de la jeunesse contemporaine en concevant celle-ci comme en processus continu de socialisation et de construction identitaire, tout comme la jeunesse (Bouffartigue 2006). Certaines catégories de jeunes seraient en mesure de contester les formes usuelles d'entrée

dans la vie adulte (Rouilleau-Berger 1999), alors que le modèle de l'«inachèvement de soi» de la jeunesse trouverait une valorisation inédite dans les sociétés «modernes avancées» (De Singly 2000).

Malgré ces divergences de perspectives quant à la centralité de l'accès à la vie adulte dans la définition de la catégorie jeunesse, plusieurs sociologues s'accordent pour dire qu'elle comprend actuellement une période élargie du cycle de vie. La jeunesse n'existe donc pas en soi, mais en tant que «*donnée biologique socialement manipulée et manipulable*» (Bourdieu 1980 : 144).

Malgré les changements liés à l'allongement de la période de la jeunesse, la stabilisation professionnelle et familiale continue d'être évoquée dans les écrits sociologiques comme étant la norme d'entrée dans la vie adulte. Toutefois, de nos jours, l'instabilité professionnelle et familiale ne touche pas seulement les catégories d'âge que comprend la jeunesse. En ce qui concerne les jeunes, cette instabilité est néanmoins perçue comme transitoire, comme une précarité conjoncturelle et non structurelle, comme l'illustre l'exemple des «mac jobs» ou «petits boulots», perçus comme des emplois temporaires occupés au moment où les jeunes se préparent à une insertion économique stable. Toutefois, la notion même de stabilité semble basculer, dans le contexte actuel dominé plutôt par la notion de flexibilité (Sennet 2000). Ce phénomène appelle un questionnement des modes classiques de définition de la jeunesse.

Certains auteurs avancent que si l'individualisation des parcours a fait en sorte qu'il est difficile de parler d'une jeunesse, le point commun qui relie la jeunesse est justement une «précarité conjoncturelle» (Le Goff 2005). La reconnaissance dans une société donnée de la jeunesse comme moment de transition élargi dans le cycle de vie mène à une normalisation de l'allongement de la jeunesse – et de la dépendance et instabilité – au-delà de la trentaine. Certains acteurs du milieu communautaire québécois questionnent le seuil limite d'âge de la jeunesse, stipulé par le gouvernement à 35 ans, en s'appuyant sur les conséquences de la normalisation de la précarité que la manipulation par les pouvoirs publics de cette donnée biologique peut engendrer.

Notons ici qu'une vision de la jeunesse comme moment d'insertion sociale est largement promue par les sociologues de la jeunesse au Québec. Concevoir la jeunesse comme transition vers la vie adulte ou comme moment de socialisation est aussi positionner la jeunesse au sein des enjeux de reproduction et de cohésion sociale d'une société donnée. Remarquons que l'effort de conceptualisation de la jeunesse par opposition à (ou comme transition vers) la vie adulte se base sur deux dichotomies: dépendance versus autonomie et instabilité versus stabilité. Dans les deux cas, la figure de l'adulte par opposition à celle du jeune est celle d'un individu indépendant des autres et actif, l'aboutissement d'un processus d'individuation où la participation autonome au marché est la variable centrale, l'«*homo oeconomicus*». Cette figure de l'adulte sous-jacente aux définitions de la jeunesse nous semble renvoyer à la norme à laquelle elle est appelée à aboutir. Des dispositifs sont mis en œuvre dans le monde social afin de «faciliter» le passage pour qu'enfin la jeunesse prenne fin. Ces dispositifs et les acteurs qui l'actualisent participent, eux aussi, à définir socialement la jeunesse tout en s'engageant dans des pratiques sociales avec des jeunes.

Une autre manière de concevoir la jeunesse par les sociologues sans seulement renvoyer à ce qu'elle n'est pas ou à ce vers quoi elle tend (l'âge adulte) mais dans un effort de cerner sa spécificité, fait appel aux notions d'expérimentation, de «culture jeune» et de «valeurs des jeunes». Dans cette perspective, certains défendent la thèse d'une spécificité de cet âge de la vie comme période non seulement de transition, mais également d'*expérimentation* tant au niveau des relations interpersonnelles qu'au niveau professionnel (Gauthier 2001, Hamel 2000, Trottier 2000). Cela va de pair avec l'individualisation des parcours et la pluralisation de modes de vie des jeunes. La jeunesse serait ainsi le moment dans le cycle de vie où l'*univers de possibles* est testé, sur plusieurs plans. L'allongement de la jeunesse ferait en sorte que cette période d'expérimentations transitoires soit de plus en plus étalée dans la vie des individus.

Certains auteurs soutiennent l'existence d'une «*culture des jeunes*». Selon Dubet, le développement d'une culture juvénile aurait lieu dans les sociétés modernes grâce à la massification scolaire. Elle se baserait sur les valeurs d'autonomie, d'expression et d'individualité. Malgré cette culture commune, les jeunes feraient aussi face à une *tension* entre communauté et concurrence, entre la formation d'un monde autonome où ceux-ci

vivent entre pairs et le fait que la jeunesse est l'âge de la distribution des individus dans la structure sociale (Dubet 1996).

Selon certains, les jeunes seraient en mesure de constituer des espaces de socialisation et de construction identitaire intermédiaires où une «culture de l'aléatoire» permettrait de gérer l'incertitude et d'affirmer le «droit à l'hésitation». Ainsi, la précarité conjoncturelle de la jeunesse serait gérée à l'intérieur d'espaces de création entre pairs et/ou de recomposition. Ces espaces seraient occupés aussi par des adultes. Professionnels de l'insertion, ils joueraient un rôle dans la tension entre intégration et désaffiliation constitutive des espaces intermédiaires (Rouilleau-Berger 1999). Dans cette perspective, les dispositifs d'aide à l'insertion auraient une fonction plus émancipatoire que normalisatrice.

D'autres auteurs proposent de comprendre l'expérience subjective d'être jeune sans la séparer du contexte social dans lequel elle est vécue. L'instabilité et l'expérimentation de la jeunesse teinteraient un moment nécessaire où les agents «*cherchent eux-mêmes à s'approprier leur destin social et à se donner une identité personnelle*» (De Singly, 1986:27). Ainsi, le processus d'individuation qui marque fortement les sociétés contemporaines (Martuccelli 2007) trouverait une légitimité sociale et un terreau fertile pendant la jeunesse, comprise ici comme moment de construction de la subjectivité.

Concevoir la jeunesse comme moment d'expérimentation et dépositaire d'une culture propre veut aussi dire penser cette dernière comme moment charnière de la socialisation, où des ruptures et transformations face au modèle hérité seraient possibles. Dans cette perspective, l'allongement de la jeunesse serait donc lié à un étalement de ce moment de construction identitaire et de tentative de dessiner un destin social. L'enjeu posé par la jeunesse en tant que devenir en construction serait justement d'indaguer le monde social avec des questions telles que: Quel champ de possibles nous est proposé? Quel destin social nous est possible?

Ces diverses conceptions de la jeunesse en tant que moment de transition, d'insertion, d'expérimentation ou de construction identitaire et de devenir collectif par les sociologues de la jeunesse québécois et français mettent en évidence la difficulté de la constituer en tant

qu'objet sociologique et vient confirmer l'affirmation bourdieusienne selon laquelle la jeunesse «n'est qu'un mot». Malgré le constat que la jeunesse est un concept qui «attrape tout», Bourdieu remarque qu'elle existe en tant qu'objet d'interventions dans le monde social car *«il y a des institutions qui s'occupent des jeunes, il y a des gens qui sont payés pour parler des jeunes, à la place des jeunes»* (Bourdieu 1986 :230).

Le développement depuis une vingtaine d'années de toute une panoplie de discours, pratiques et interventions portés par un ensemble d'agents sociaux sur les «questions jeunesse» démontre que la jeunesse existe bel et bien dans le monde social, du moins en tant que catégorie sociale ciblée par des pratiques particulières. Parmi ces pratiques, nous trouvons les interventions sociales, définies par Castel comme étant des dispositifs mis en place pour :

« intervenir sur, prendre en charge, assister, gérer certaines populations spécifiques qui signalent un problème ou un handicap particuliers; ce qu'on appelle par exemple les populations à risque ou des groupes cible et qui recouvre en gros le champ du travail social, de l'aide sociale » (Castel, 1988 : 45).

C'est ce phénomène de construction de la jeunesse en tant que cible d'interventions sociales que nous proposons d'explorer. Étant donné que les pratiques d'intervention auprès des jeunes se multiplient dans le monde social, nous proposons d'engager une démarche réflexive et critique sur le sens et la pertinence de ces pratiques.

Dans le cas du Québec, les pratiques d'intervention sociale auprès des jeunes recouvrent non seulement les champs du travail social et de l'aide sociale mais aussi celui de l'«action communautaire», c'est-à-dire des interventions portées par le milieu associatif et pas toujours professionnalisées.

L'élargissement du qualificatif jeune à différents groupes d'âge se faisait déjà remarquer dans les années 1980 (Dumont 1986:23), et de nos jours au Québec ce qualificatif peut référer tant à des enfants en bas âges qu'à des adultes de tous âges. Dans le présent texte, nous nous intéressons surtout à deux sous-groupes englobés par la catégorie jeunesse: adolescent(e)s et jeunes adultes. Nous ne touchons donc pas le vaste champ des interventions auprès des enfants.

Les dispositifs d'intervention auprès des jeunes peuvent s'inscrire dans les orientations politiques de prévention et d'activation. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de décrire et expliquer le large champ de ces dispositifs mais plutôt de comprendre ce qui se passe dans la pratique d'intervention et dans le rapport qui s'établit au sein de ces dispositifs entre «agents aidants» - intervenants et «agents aidés» - jeunes. Nous nous pencherons sur ce qui se passe non seulement sur le plan formel des pratiques d'intervention avec ses objectifs et modalités spécifiques mais aussi sur le plan symbolique, sur celui du sens attribué et sur le plan expérientiel, des expériences vécues.

En effectuant le choix théorique d'articuler les perspectives critique et clinique en sociologie, nous tentons de comprendre l'intervention sociale auprès des jeunes par au moins deux angles complémentaires. D'une part, nous la situons dans une perspective macrosociologique, en tant que dispositif intermédiaire entre les orientations politiques et normatives et les agents considérés «en marge» ou les populations cible, occupant ainsi une place de médiation et de régulation. Cette médiation peut être comprise comme participant à l'émancipation et à la transformation sociale (René 2008, Rouleau-Berger 1993) ou au contrôle, à la normalisation et à l'encadrement (Mauger 2001, Serre 2004, Wacquant 2004). C'est la question de la fonction sociale de l'intervention qui se pose. En accord avec la tradition critique en sociologie, il nous semble important et pertinent de questionner à quels processus sociaux participe l'intervention, au-delà des intentions explicites des agents. Une analyse de la parole des agents impliqués dans la pratique d'intervention en termes de *sociologie implicite* peut aider à les cerner.

D'autre part, nous nous proposons de comprendre l'intervention sociale dans sa dimension microsociologique, relationnelle et symbolique, en tant que dispositif actualisé par des agents sociaux en interaction. Agents qui, par leur implication dans la pratique d'intervention, ont une *connaissance expérientielle* qui, appelée à être communiquée, peut nous éclairer sur le sens et la pertinence sociale des interventions. En construisant des récits sur leurs pratiques, les intervenants s'engagent dans un processus d'élaboration de sens où les liens entre la dimension micro et la dimension macro se tissent.

Nous tentons d'articuler les rapports humains de face-à-face, les interactions qui ont lieu

entre agents sociaux dans les dispositifs d'intervention et le contexte social dans lequel ils s'inscrivent. L'idée qu'une *sociologie implicite* sous-tend le travail des intervenants permet d'opérer cette articulation. Elle permet de focaliser notre attention sur la dimension proprement sociologique de la pratique d'intervention et d'apporter une discussion sur son sens et sa pertinence sociale.

Nous discutons dans la première partie du mémoire du contexte dans lequel les interventions se déroulent, en portant une attention particulière aux dimensions économique, politique et sociologique. Nous présentons également notre perspective théorique et notre approche méthodologique. Dans le premier chapitre, nous proposons une discussion sur le contexte social contemporain et québécois en particulier, en nous attardant sur la dominance du principe d'activation concernant les politiques jeunesse. Ce chapitre s'achève avec une brève présentation du champ des dispositifs d'intervention au Québec. Dans le deuxième chapitre, nous proposons une discussion sur la fabrication de la catégorie jeunesse par le champ sociologique. Des études québécoises concernant l'intervention auprès des jeunes sont ensuite explorées, afin de camper notre objet d'étude. Dans le troisième chapitre, il est question de notre perspective théorique qui propose d'articuler une sociologie clinique et critique où la notion de sociologie implicite est centrale. Ce chapitre présente aussi notre approche et démarche méthodologiques, composée d'études de cas ou monographiques.

La deuxième partie de l'ouvrage constitue l'analyse proprement dite. Elle débute avec le quatrième chapitre par trois études de cas, présentés sous la forme de monographies dans lesquelles les témoignages des intervenants sont discutés et analysés et les sociologies implicites sont présentées et élaborées. Le cinquième chapitre propose une analyse transversale des huit cas étudiés. Nous allons alors au-delà des points de vue particuliers afin d'aborder le phénomène des interventions auprès des jeunes à partir de thèmes issus des entretiens et de notre cadre d'analyse, tels que la question des classes sociales et de l'immigration. Dans le sixième chapitre, en guise de conclusion, nous discutons des limites et paradoxes de la pratique d'intervention.

Devant un consensus répandu dans le monde social et engageant plusieurs champs selon

lequel «il faut intervenir» auprès des jeunes, les questions suivantes s'imposent: Pourquoi intervient-on auprès des jeunes? Comment se constituent le sens et la pertinence sociale de l'intervention jeunesse?

Explorer ces questions nous semble essentiel afin d'ébaucher une démarche réflexive et critique sur les mécanismes sociaux (symboliques et normatifs) en œuvre dans le processus de constitution de la jeunesse comme catégorie cible des pratiques d'intervention. En bout de ligne, cette démarche permettra de mieux cerner les manières de poser et traiter les questions sociales dans l'état actuel de nos sociétés.

Première partie

1 Cibler les jeunes dans un contexte en mutation: l'activation comme norme

Dans le présent chapitre, quelques analyses concernant le contexte complexe dans lequel le champ des interventions jeunesse se situe de nos jours au Québec, seront présentées. Nous aborderons tout d'abord le cadre normatif et les valeurs de notre «mutation postmoderne» contemporaine et ceux de la société québécoise en particulier. Ensuite, il sera question des champs économique et politique en tant que cadres structurels dans lesquels les pratiques d'intervention s'actualisent. L'articulation du champ scientifique et son rôle dans l'émergence des pratiques d'intervention, notamment celui de la sociologie, seront abordés dans le prochain chapitre.

1.1 Le passage vers la postmodernité : valeurs, cadre normatif et question sociale

Dresser un bref portrait du contexte social actuel dans ce début de millénaire n'est pas un exercice facile. Sans avoir la prétention de parcourir l'ensemble des écrits sociologiques sur «ce qui se passe» en ce moment dans le monde social, nous nous proposons d'apporter quelques pistes de compréhension en tournant notre attention envers les pratiques d'intervention actualisées dans les dispositifs d'action sociale auprès des jeunes au Québec. D'ailleurs, le présent mémoire a comme objectif, entre autres de rendre compte des conceptions du social telles qu'élaborées par les agents impliqués dans les pratiques d'intervention.

Parmi les sociologues contemporains, il n'y a pas de consensus sur comment nommer l'agencement actuel des sociétés. Sommes-nous dans la modernité avancée (Giddens 1990) ou dans la postmodernité (Freitag 2002)? Toutefois, il semble avoir accord sur le fait qu'un certain dépassement de la modernité se produit de nos jours. Pour certains, le passage de la modernité vers la postmodernité est en cours à travers une «mutation globale du mode de constitution formel de la société et de la socialité» (Freitag 2002:55). Ainsi, le projet moderne avec ses idéaux de liberté, égalité, justice, progrès, émancipation par l'action réflexive et la recherche du bonheur à travers des médiations politiques ne serait plus l'orientation normative dominante de nos sociétés. Une mutation serait en cours, de cette

modernité « *politico-institutionnelle* » vers une « *postmodernité décisionnelle-operationnelle* » (Freitag 2002). En comprenant la société comme idéalité normative, l'époque contemporaine se caractérise, pour Freitag, par la confrontation d'une pluralité de modèles sociétaux (moderne, postmoderne, traditionnel). La tendance vers une normativité postmoderne se situerait dans une gestion technoscientifique de la réalité qui n'a pas connu de précédent historique aussi important que dans ce début de millénaire.

Malgré les différences de perspective concernant la période contemporaine, plusieurs sociologues énoncent les changements récents qui la caractérisent. Parmi ces changements structuraux, nous trouvons l'avènement du capitalisme financier globalisé qui entraîne un « nouvel esprit » managérial et flexible accompagné du développement époustouflant des nouvelles technologies de l'information, de la compétitivité et des inégalités sociales (Santos 2008, Freitag 2002, Boltanski et Chiappello 1999). Ces transformations semblent avoir des retombées importantes sur les modes de vie et la sociabilité tout comme sur les manières de poser et de répondre aux questions sociales.

Selon certains, dans ce « nouvel esprit du capitalisme », si les hiérarchies sont moins visibles et rigides, la logique managérielle et gestionnaire, dominante dans le marché du travail, connaîtrait une prolifération dans toutes les sphères du monde social. Dans ce nouveau paradigme dominant, inspiré de la littérature managérielle des années 1990 et qui sert à légitimer l'idéologie néolibérale, les rapports sociaux seraient conçus comme des connexions d'un réseau horizontal où les agents sont connectés par des projets inscrits dans une temporalité précise. Le monde social prendrait ainsi la forme de la « cité par projets » où « *l'activité par excellence consiste à s'insérer dans des réseaux et à les explorer (...) la vie est conçue comme une succession de projets* » (Boltanski et Chiappello 1999 :166).

Dans cette perspective, la configuration actuelle du capitalisme trouverait sa spécificité dans le phénomène de la globalisation comme norme et idéologie. L'« unification du monde », possible grâce aux conditions techniques, s'impose, selon Milton Santos, en tant que « globalisation perverse ». La compétitivité et la consommation en tant qu'ethos dominants tout comme l'argent et l'information comme moteurs de la vie sociale mèneraient non seulement à une « confusion des esprits » et à un discours unique sur le

monde mais à de nouvelles formes de violence et de totalitarisme, les « *globalitarismes* » (Santos 2008).

Toujours selon Santos, dans les sociétés contemporaines, la violence structurelle centrée sur l'argent et l'information s'imposerait comme réalité par l'amalgame entre technique, science et marché : les techniques hégémoniques sont contrôlées par le marché et issues de la science ; cette dernière participe à la sanctification du marché et de la technique et est, elle-même, considérée comme infaillible (Santos 2008 :53). Selon Santos, avec la globalisation, les techniques deviennent plus efficaces et leur utilisation échappe à la politique. Le recul du politique et de l'éthique se produit ainsi par un élargissement du rôle des entreprises dans la régulation de la vie sociale. Les conséquences du *globalitarisme* sont, dans cette perspective, l'utilitarisme comme règle de vie, la marchandisation des rapports sociaux et l'abandon de la solidarité au nom d'une « éthique pragmatique individualiste » (Santos 2008).

De quelle manière l'intervention sociale s'inscrit, en tant que pratique sociale et professionnelle, dans cette nouvelle configuration du capitalisme ? Est-ce que l'intervention sociale ciblant les jeunes légitime le nouvel esprit du capitalisme par l'inculcation d'habitus flexibles et de la logique d'entreprise comme norme ? Ou permet-elle plutôt l'émancipation par la prise de pouvoir des jeunes sur leur vie et par un *soutien humain* créateur de liens sociaux et d'espaces de liberté ? Ces questions sont au centre de notre démarche de recherche.

Une autre caractéristique marquante de notre temps serait, d'après certains, la « crise écologique » entraînée par un progrès débridé, projet fondamental de la modernité. Cette crise serait mondiale et nous relierait tous dans une « solidarité de la peur » (Beck 2001). En lien avec cette dernière dans le sens de la peur qui nous relie et sépare à la fois, un autre phénomène contemporain serait l'« obsession sécuritaire » de l'après 11 septembre. Plusieurs énoncent la généralisation du traitement répressif des problèmes sociaux à travers le « nettoyage » des grands centres urbains de toute évocation à la misère, entraînant non seulement l'engouement pour les prisons mais également un processus d'invisibilité des populations en marge (Godefroy 1996, Wacquant 2004, Parazelli 2008). Cela fait

réapparaître la thématique du contrôle social et rend la perspective foucauldienne d'actualité.

Le traitement répressif de ce que Castel appelle *la question sociale* n'est toutefois pas le seul mode de régulation existant pour faire face aux nouvelles formes de marginalité. Des techniques et dispositifs de prise en charge, d'aide, d'orientation et d'information entre autres ont été développés par l'État et par la société civile depuis les années 1960 et forment le vaste éventail de pratiques qui constituent l'action sociale et réparatrice, aussi qualifiée de bras gauche de l'État, par distinction à son bras droit répressif (Wacquant 1999). Notre recherche s'intéresse particulièrement à l'action ou intervention sociale tout en la situant dans le contexte actuel de remontée des interventions de type répressif. Ces dernières nous semblent trouver leur légitimité apparente dans le renforcement de la peur et du sentiment d'insécurité et dans la « confusion des esprits » qui en découle où des pratiques « moralement reprochables » il a quelques décennies sont adoptées comme normalité (Santos 2008 :38).

Pour certains auteurs, ce sentiment d'insécurité et cette bifurcation répressive de la question sociale seraient en lien direct avec les mutations du marché du travail et la déstabilisation engendrée par l'effritement du salariat traditionnel (Castel 1995, Paugam 2000, Sennet 2000). Selon Castel, la question sociale contemporaine se pose à travers le processus de *désaffiliation* qui touche davantage certaines catégories sociales comme les immigrants et les jeunes. La désaffiliation s'opère chez les agents comme perte du lien d'appartenance à la société ou à la vie sociale (Castel 1995).

Ainsi, le changement de paradigme en ce qui concerne les questions sociales contemporaines se traduirait par une évacuation de la notion de solidarité sociale et de la logique distributive au nom de la logique méritocratique (Wacquant 2004, Castel 1995). La dominance des principes de compétitivité et d'efficacité dans un contexte de globalisation marqué par ce que Milton Santos appelle la « tyrannie de l'argent et de l'information » (Santos 2008) aurait comme conséquence un élargissement du fossé entre riches et pauvres à l'échelle mondiale. Ce renforcement des inégalités sociales serait accompagné d'une idéologie légitimatrice prônant la diminution de l'importance des notions de bien public et

de solidarité au nom de la valorisation du rôle de l'entreprise comme régulatrice de la vie sociale (Santos 2008, Castel 1995).

Les transformations sociales contemporaines concernent, selon certains, des mutations importantes dans le monde du travail, marquées par la précarité et/ou la flexibilité de l'emploi. À ce propos, Gauthier signale: *«ce qui se décrit comme « emploi précaire » en se plaçant du point de vue de l'employé se dit plutôt « emploi flexible » pour l'employeur »* (Gauthier 2007: 31). Ce contexte est particulièrement prégnant dans les pays à régime libéral tels que les États-Unis et le Canada et se caractériserait par une prolifération de la flexibilisation et avec elle l'idéologie de valorisation du changement, du risque et de l'autonomie individuelle (Senett 2000). Selon certains, nous vivons l'ère de la concurrence, de la souplesse, de l'adaptation et de la mobilité, qui va de pair avec une fragmentation une individualisation des parcours de vie et une *déstabilisation* — que certains préfèrent nommer insécurité (Paugam 2000).

Bourdieu propose la notion de *«flexploitation»* pour évoquer la manière dont la précarité se répand partout, à travers une *« gestion rationnelle de l'insécurité, qui, en instaurant, notamment, à travers la manipulation concertée de l'espace de production, la concurrence entre les travailleurs des pays aux acquis sociaux les plus importants (...) et les travailleurs des pays les moins avancés socialement, brise les résistances et obtient l'obéissance et la soumission, par des mécanismes en apparence naturels qui sont ainsi à eux-mêmes leur propre justification »* (Bourdieu 1998).

La réalisation de soi ou l'épanouissement personnel et la valorisation de l'individu seraient aussi des phénomènes marquants de nos sociétés contemporaines selon plusieurs. Les processus d'individuation seraient ainsi multiples et variés, ce qui mène certains à affirmer l'importance de leur accorder une attention plus importante dans les analyses sociologiques (Martuccelli 2007). Pour d'autres, la dominance du paradigme individualiste couplé à la fragilisation des unités nationales dans un contexte de globalisation irait jusqu'à mettre en cause la pertinence contemporaine de la notion même de société.

La dominance de la dimension individuelle dans le binôme individu-société dans les cadres

normatif et symbolique actuels aurait des retombées dans les manières d'élaborer et de traiter les questions sociales. La responsabilité individuelle étant souvent évoquée comme cause de tout problème social, les interventions sociales vont donc cibler davantage l'individu. À titre d'exemple, prenons deux notions courantes dans l'intervention sociale auprès des jeunes au Québec, celle de *jeune en difficulté* et celle de *développement de l'employabilité*. Dans les deux cas, c'est l'individu qui est au centre de l'intervention, il est perçu comme incarnant toute une gamme de problèmes dans le premier cas et comme sujet dont le pouvoir d'être employé est défaillant et peut être développé dans le second. L'individu « doit » surmonter ses difficultés et devenir employable et l'intervention vient l'« outiller », l'« aider », le « guider ». Cet exemple met en évidence le cadre normatif dominant, notamment en Amérique du Nord de valorisation de l'autonomie et de la responsabilité individuelles. Par un processus d'individuation ou de fabrication du sujet auquel les interventions sociales semblent contribuer, l'individu devient entièrement responsable de son bonheur ou de son malheur dorénavant nommés réussite ou échec personnels.

Dans ce contexte, selon Lima, l'action sociale vise à « éclairer l'individu » sur ses choix et participe à la construction de la figure de l'individu rationnel. Les problèmes sociaux sont ainsi compris comme de l'« exclusion déviante » résultant de comportements à risque lors desquels la rationalité de l'individu a été défaillante. Ce « *modèle du décrochage* » marqué par le paradigme de la spécialisation et la pensée utilitaire serait dominant dans l'action publique jeunesse au Québec, où le monde social est, d'après Lima :

« un monde fait d'opportunités à saisir ou à consommer. L'éducation ou le travail sont des biens mis à la portée des individus pour qu'ils s'accomplissent. L'individu idéal par rapport auquel s'organise ce monde social est le consommateur libre et éclairé qui choisit selon ses préférences : préférer telle matière ou option à telle autre, travailler ou vivre des aides, poursuivre ses études ou pas les poursuivre »
(Lima, 2004 : 338)

1.2 Le contexte québécois: entre valorisation et normalisation de la jeunesse

Dans une économie fortement dominée par les services avec une population plus scolarisée que jamais, le Québec participerait selon plusieurs à l'ensemble de sociétés dites *du savoir*. Malgré la dominance d'un régime libéral de régulation, la société québécoise se distingue d'autres états nord-américains et provinces canadiennes par l'acquisition historique de

certains droits et protections sociales issus en grande partie de la Révolution tranquille et des luttes citoyennes portées par le mouvement des femmes et pour la souveraineté. À titre d'exemple, nous pouvons citer les services publics et communautaires à la petite enfance et le système de santé et d'éducation fondamentale universels. Toutefois, dans l'actuel contexte «globalitaire», d'importants débats remettent en cause la pertinence de l'universalité et la privatisation s'amorce, non sans résistance.

Dans ce contexte, les valeurs prédominantes telles l'autonomie individuelle, la flexibilité, la souplesse, la capacité d'adaptation, la compétitivité, la mobilité et le dynamisme nous semblent trouver dans une certaine représentation de la jeunesse leur figure de proue. En construisant l'image du *jeune travailleur*, dynamique et plein d'espoir dans l'avenir, autonome, prêt à changer et travailler fort, une figure de la jeunesse est mise de l'avant, celle de la *jeune relève*.

Ainsi, au Québec, si la norme renvoyée est celle du «jeune qui réussit», du jeune entrepreneur et dépositaire de l'esprit d'entreprise, ceux en marge de cette norme sont de moins en moins perçus par les chercheurs et approchés par les dispositifs d'intervention comme des victimes de la conjoncture (précaires ou exclus) ou encore comme appartenant aux «classes populaires» ou au sous-prolétariat comme c'était le cas auparavant. Ce sont dorénavant des jeunes «en difficulté d'insertion» et la dominance de la figure du jeune travailleur vient brouiller les frontières entre insertion sociale et insertion au marché et constituer l'insertion professionnelle comme norme absolue d'intégration sociale. De pair avec cette tendance, le champ des interventions en développement de l'employabilité tend à englober tout autre type d'intervention en la considérant comme étant de la «pré employabilité».

En concordance avec la dominance de la participation au marché du travail comme norme, il y a aussi la norme de la scolarisation comme gage d'insertion (Gauthier 2007) ou ce que Dumont appelle d'«*idéologie officielle de la scolarisation*» (Dumont 1986). Pousser de plus en plus loin les études, acquérir des nouvelles compétences tout au long de la vie, être forcément marginalisé en cas de «décrochage scolaire» précoce, voici des croyances partagées socialement qui démontrent l'énorme poids normatif de l'institution scolaire.

Malgré les transformations et dilutions des seuils de sortie de la jeunesse occasionnés par une formation de plus en plus poussée, les transformations dans l'univers familial et dans le monde du travail et la pluralité non linéaire de parcours individuels, la société québécoise semble continuer d'envoyer un message linéaire sur la norme de passage vers la vie adulte qui ne prend pas en compte cette nouvelle conjoncture. Gauthier exprime cette norme comme suit:

«Avant de donner naissance à un enfant, devenue l'étape ultime, et, aujourd'hui souvent jamais atteinte, de l'entrée définitive dans la vie adulte, il faut avoir fait des longues études qui protégeront contre le chômage et la précarité économique par une insertion professionnelle réussie, avoir pris distance de la famille en assurant son autonomie financière, et vivre en couple stable, (...) tout ce qui contrevient à cette conception linéaire et par phases successives de la jeunesse apparaît comme un problème social et est, par conséquent, traité en problème.»
(Gauthier 2003 : 20)

Ainsi, si d'une part une certaine figure de la jeunesse semble être valorisée au sein de la société québécoise par une convergence entre les valeurs en vogue et une représentation particulière du «jeune contemporain», d'autre part, la jeunesse comme moment d'insertion dans un modèle linéaire et successif de parcours de vie entre études, emploi et famille stables reste la norme. Et ceci, malgré les difficultés que le contexte sociétal actuel pose pour correspondre à cette norme.

Mercure situe ce phénomène dans ce qu'il nomme «l'un des changements culturels les plus profonds qui distinguent notre époque», c'est-à-dire une altération de la temporalité où le présent prend la forme de l'actuel qui est «sans densité ni durée prévisible» et marqué par les discontinuités temporelles, l'imprévisibilité des horizons temporels et «un fort décalage entre temps sociaux et temporalité vécue» (Mercure 2007 : 290). Ainsi, le temps linéaire et synchronisé qui était auparavant celui des institutions sociales telles que la famille, le travail et l'école serait altéré de nos jours. Les jeunes seraient, selon Mercure les figures de proue de ce phénomène et la jeunesse serait une première expérience de réversibilité temporelle à l'intérieur des institutions. Dans cette perspective, la flexibilité ne se restreint pas au seul univers du travail mais marque aussi nos rapports à la temporalité et aux institutions.

Ce décalage entre temps sociaux et temporalité vécue semble trouver une solution apparente dans la « logique du projet » (Mauger 2001, Boltanski 1999) où chaque individu construit son propre parcours ou ses propres projets, à l'intérieur desquels il transite entre différentes institutions ou plutôt agencements institutionnels car ces dernières s'adaptent aussi à cette logique. Une bonne partie des dispositifs d'insertion sociale et/ou professionnelle soutiennent les individus dans l'élaboration et réalisation de leurs propres projets et participent ainsi à la dominance et peut-être à la dissémination de la « logique du projet » comme mode rationnel et instrumental de rapport à la temporalité. La logique du projet dans un « monde en réseaux » (Boltanski et Chiapello 1999) trouverait dans la figure du jeune entrepreneur flexible et dynamique son incarnation la plus parfaite.

Quant au rapport aux institutions, selon certains, les jeunes seraient de nos jours portés à questionner la « rigidité » de ces dernières (Gauthier 2003), que ce soit par un refus radical du mode de vie capitaliste comme c'est le cas de certains « jeunes de la rue » et/ou « alternatifs » ou à l'extrême opposé, par une incarnation de l'esprit d'entreprise et d'une forme d'ultralibéralisme comme c'est le cas de l'aile jeunesse de certains partis politiques comme le PLQ (Parti Libéral du Québec) qui milite pour plus de place au privé dans l'éducation et dans la santé. Certains expliquent cela par le fait que les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas participé à la mise sur pied de l'État Providence québécois pendant la Révolution tranquille (Gauthier 2003). Cet argument nous semble problématique car d'autres contextes nationaux démontrent que ne pas participer à l'acquisition de droits sociaux n'est pas synonyme d'un détachement symbolique de ceux-ci comme nous démontre la large mobilisation contre les CPE (contrats première embauche) en France, où les plus jeunes ont résisté à la perte de certains de leurs droits en tant que travailleurs alors qu'ils n'ont nullement participé à l'acquisition historique de ces droits.

Force est de constater que ces diverses perspectives semblent converger vers une transformation du poids symbolique des institutions traditionnelles en tant qu'unités faisant du sens et porteuses de sens tout comme les difficultés d'affirmer la jeunesse en tant qu'unité ou groupe social. Elles questionnent aussi la figure, incarnée par les jeunes « révolutionnaires » des années 1960 et 1970, de la jeunesse comme force progressiste. De

nos jours, les jeunes peuvent être tout aussi porteurs des transformations en cours vers l'accomplissement de la postmodernité *décisionnelle-opérationnelle* (Freitag 2002) et de ses valeurs de performance, efficacité et productivité.

Afin de compléter notre portrait contextuel, attardons-nous un peu sur le monde du travail et son poids normatif en ce qui concerne «la jeunesse». En d'autres mots, regardons la dominance du champ économique dans la fabrication de la jeunesse et le processus de constitution de cette dernière comme *sujet actif*.

1.3 Ethos du travail et dérégulation du marché au Québec: adaptés à l'atypisme ou ce qui cache l'optimisme

1.3.1 Ethos du travail comme fait social total

Si dans les années 1990, certains auteurs parlaient de «la fin du travail» (Gorz 1999, Méda 1995) comme une réalité envisageable, de nos jours le travail continue d'être un «fait social total» dans le sens de Marcel Mauss (Méda 1995, Mercure 2007). L'effritement du salariat traditionnel, soit de l'emploi stable et régulier (Castel 1995), n'a pas eu comme conséquence un questionnement et remaniement collectifs de la place dominante du travail dans le temps social comme le voulaient ces auteurs. *A contrario*, l'attachement au travail comme valeur tout comme les orientations politiques d'activation de la main d'œuvre ont connu une forte remontée au cours des dernières années.

Ainsi, même si la conviction partagée par grand nombre de sociologues que le travail est une des principales sources du lien social peut être, à notre avis, questionnée, la revalorisation du travail reste un phénomène social remarquable, alors que dans toutes ses nouvelles formes, le travail ne garantit plus une protection contre la précarité économique et n'est plus toujours lieu de sociabilité. Comme le signale Paugam, «*l'accès à l'emploi ne met plus systématiquement à l'abri de la pauvreté matérielle, ni de la détresse psychologique*» (Paugam 200 :1)

Cette revalorisation de l'ethos du travail peut être comprise dans un contexte de

flexibilisation grandissante et de dominance du paradigme «économiste» et instrumental qui conçoit l'existence sociale comme ayant ses sources symboliques dans l'appartenance professionnelle (Hamel 2007, Mercure 2007). Ainsi, l'importance de l'ethos du travail pour les jeunes Québécois pourrait s'expliquer entre autres par le fait que le travail reste la norme de réussite, d'insertion sociale et d'entrée dans la vie adulte.

Certains sociologues québécois de la jeunesse s'accordent, dans un ouvrage collectif intitulé *Regard sur les jeunes et le travail* (Bourdon et Vultur 2007), pour affirmer la centralité du travail comme réalité objective présente et valorisée par les jeunes contemporains et la notion d'insertion professionnelle comme clef pour comprendre les trajectoires de ces derniers face aux nouvelles réalités du marché du travail et des institutions. Toutefois, dans ce même ouvrage, Mercure apporte des nuances à la réalité subjective du travail comme marqueur central de l'identité juvénile. Si la centralité objective est présente, la forte réflexivité caractéristique de notre époque et incarnée surtout par les plus jeunes, permettrait selon Mercure à ces derniers de prendre conscience des exigences du marché et d'y développer des stratégies visant à faire concorder leur ethos de vie avec celui du travail. L'ethos de vie des jeunes serait, toujours selon Mercure, caractérisé par l'épanouissement et l'autonomie personnels ainsi que par le rapport convivial à l'autre. Ainsi, dans le rapport des jeunes au travail, l'ethos de « l'engagement de soi » et du « devoir à accomplir » laisseraient place à l'ethos de l'épanouissement. Ce dernier se caractérise par un refus de l'abnégation et une démarche « semi-contractuelle » dont le slogan serait : « *Je ne travaille pas pour vous, je vous offre mes services* » (Mercure 2007).

Dans cette perspective, au Québec le travail reste très valorisé, occupe une partie de plus en plus étendue du temps social, connaît une intensification et «sa culture» devient même plus importante que celle de l'école pour les jeunes (Hamel 2007, Mercure 2007), étant donné que la sensibilisation des élèves au monde du travail et à la culture entrepreneuriale a lieu à l'école dès les premières années du primaire. Toutefois, sa primauté en tant que socle de l'identité peut, selon certains, être relativisée. « Vivre sa vie » serait donc plus important de nos jours que « la gagner » et une multitude de stratégies et parcours se situeraient entre l'immense poids normatif du travail et sa traduction dans les processus d'individuation.

La large panoplie de dispositifs de développement de l'employabilité peut, selon nous, être pensée comme jouant un rôle intermédiaire entre le poids normatif de *devoir s'insérer au marché* et les parcours individuels des jeunes. En élaborant des discours et stratégies quant à la nouvelle donne du marché dans les pratiques d'intervention auprès des jeunes, les professionnels de l'insertion participent ainsi à la réflexivité, voire au renforcement de la normativité en tant que normalité. La plupart des études sur les rapports entre les jeunes et le travail au Québec et notamment l'ouvrage de 2007, gardent le silence sur le rôle de ces dispositifs. Un questionnement sur la place et le rôle de ces dispositifs pour la compréhension de l'insertion comme paradigme dominant des études et interventions concernant les jeunes nous semble fondamental.

1.3.2 Les jeunes et l'atypisme

Selon Vultur, les mutations actuelles du marché du travail au Québec se caractérisent par: une «ouverture» du marché du travail avec la création de 440.000 emplois depuis 1997; une tertiairisation de l'économie et une valorisation des emplois «à fort contenu de connaissance et de savoir»; une augmentation du travail atypique associé à la flexibilisation de l'économie et aux nouvelles technologies; une transformation du temps du travail qui s'étend sur le temps hors travail (montée du temps partiel et des heures excessives de travail) (Vultur 2007 : 9-10)

Dans ce contexte où la majorité des emplois occupés se situent dans le secteur des services (74,4% des emplois en 2003), les jeunes y occupent une place centrale (Hamel 2007, Vultur 2007) car les emplois créés dans ce secteur exigent de plus en plus une main d'œuvre jeune tant hautement qualifiée que très peu qualifiée (Vultur 2007 : 10). Les jeunes étant plus que leurs aînés sensibilisés aux nouvelles technologies des communications et de l'information (NTCI) et à la «révolution d'Internet», certains n'hésitent pas à les appeler «génération numérique». Cette «génération» serait ainsi plus apte à s'adapter aux contraintes de rendement et de constante mise à jour des connaissances qui accompagnent le renouvellement rapide des techniques, même si les attentes élevées concernant les NTCI comme moteur de croissance économique et création d'emplois sont actuellement déçues au Québec (Hamel 2007). Force est de constater que si les nouvelles technologies sont dorénavant partie intégrante de la vie des jeunes et du monde du travail, cette *technicisation*

de l'existence n'a aucunement permis de les abriter de la précarité.

Si, pendant les années 1980 et 1990, le chômage a été au centre des préoccupations de la société québécoise et en particulier celui des jeunes, depuis quelques années le taux de chômage des jeunes a légèrement diminué: en 1990, il montait à 15% alors qu'en 2005 il a baissé à 13,5% (voir tableau I). Malgré cette baisse, le taux de chômage des jeunes reste considérable si on le compare à d'autres groupes d'âge. Toutefois si nous élargissons l'âge de la jeunesse jusqu'à 30 ans, le taux de chômage baisse à environ 12 % et cette baisse est encore plus importante si nous poussons l'âge de la jeunesse jusqu'à 35 ans (voir tableau II).

Tableau I – Place des jeunes (15-24 ans) sur le marché du travail au Québec

	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'activité	62,6	66,4	68,4	67,6	66,2
Taux d'emploi	54,0	57,3	58,8	57,8	57,3
Taux de chômage	13,7	13,6	14,1	14,4	13,5

Source : Statistique Canada, CD-Rom Revue chronologique de la population active, 2005.
Québec, basée sur les limites du recensement de 2001, 2001-2005

Tableau II - Quelques caractéristiques de la population active, Québec et régions administratives, moyennes annuelles, 2003

Province de Québec	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux d'emploi à temps plein	Taux d'emploi à temps partiel
15-29 ans	74,3	12,1	65,3	68,2	31,8
15-19 ans	52,8	18,4	43,1	31,2	68,8
20-24 ans	81,1	12,0	71,4	67,8	32,2
25-29 ans	86,7	8,8	79,1	86,6	13,4
30 ans et plus	63,4	8,0	58,3	86,3	13,7

Source : Statistique Canada

La tendance à la hausse de la participation des jeunes au marché du travail est remarquable et se traduit par des taux d'activité de 81,1% chez les 20-24 ans et de 86% chez les 25-29 ans en 2003 (tableau II) L'emploi à temps partiel est tout aussi leur lot atteignant en 2003 des taux de 31% pour les 15-29 ans alors que seulement 13% des 30 ans et plus sont touchés par ce type d'emploi.

Ce contexte de relative facilité d'accès à l'emploi comparé à d'autres moments historiques et d'autres pays est accompagné d'un salaire minimum faible et les salaires restent bas dans le secteur des services de commerce et restauration rapide, très investi par les jeunes non diplômés et par les étudiants. Au Canada, les faibles salaires ont toujours été une composante de l'économie (Mayer 2005).

N'oublions pas que la société québécoise, malgré son filet de sécurité sociale, fait partie de l'ensemble des pays à régime libéral selon la terminologie d'Esping-Andersen (1999). Cela veut dire, entre autres, que la régulation du marché par l'État est très faible en comparaison avec d'autres pays comme par exemple la majorité des pays d'Europe continentale. Toujours selon la typologie d'Esping-Anderson, dans les pays à régime libéral la prolifération du secteur de services non spécialisés (les Mac jobs), misant le profit sur les bas salaires, participe à la prolifération des emplois précaires et du phénomène des travailleurs pauvres. Les jeunes sont spécialement touchés, leur manque d'expérience professionnelle les rendant plus vulnérables à ces mutations. Si dans les pays d'Europe continentale le chômage des jeunes atteint des taux plus élevés que dans les pays anglo-saxons, ceux-ci connaissent « *a dramatic deterioration in the relative pay of youth* » (Esping-Anderson 1999 :126).

Les jeunes Québécois, sont particulièrement touchés par la dérégulation du marché du travail qui engendre non seulement les bas salaires mais toutes les formes « atypiques » d'emploi, c'est à dire des emplois qui ne correspondent pas à la définition traditionnelle de salarié, soit « *une personne qui travaille pour un seul employeur dans une relation de subordination, sur les lieux de l'entreprise et pour une durée indéterminée* » (Bernier 2007 : 247). La notion d'emploi atypique englobe ainsi toutes les nouvelles formes de travail qui ne correspondent pas au salariat, c'est à dire, le travail à temps partiel, à durée déterminée, temporaire, occasionnel, sur appel, par intermédiaire d'une agence de

placement, ainsi que le travail autonome et indépendant (Bernier 2007 ; CPJ 2001). Ces nouvelles formes de travail connaissent une prolifération sans précédent et touchent toute la population, toutefois, les plus jeunes, en tant que nouveaux arrivés sur le marché sont particulièrement touchés.

En 1999, 46,5 % des Québécois âgés entre 15 et 29 ans occupaient des emplois atypiques, alors que ce taux s'élevait à 33,1 % pour les personnes âgées de plus de 30 ans (CPJ, 2001). Une conséquence des bas salaires et de l'occupation d'emplois atypiques est justement la paupérisation des jeunes travailleurs et la chute des revenus des jeunes ménages (Mayer 2005). Ces facteurs démontrent que le taux d'emploi est loin de révéler l'ensemble de contraintes vécues par une partie de la jeunesse au Québec.

Le manque de protections sociales qui accompagne souvent le travail atypique est une des conséquences majeures de l'effritement du salariat et de la non adaptation des lois du travail dans le contexte canadien à la nouvelle conjoncture (Bernier 2007). Cela entraînerait non seulement une exclusion de la protection sociale des travailleurs autonomes et indépendants mais aussi des relations triangulaires et des disparités de traitement pour une même tâche accomplie. Des relations de travail ambiguës et déguisées qui ne rentrent pas dans la définition traditionnelle de salariat qui excluent ainsi les travailleurs des protections sociales et favorisent le profit des entreprises (Bernier 2007), permettent la prolifération de ce que Bourdieu appelait de « flexploitation ».

Le phénomène de l'emploi atypique serait si important en Amérique du Nord que certains affirment sa place en tant que norme, dorénavant c'est l'emploi stable et à temps déterminé qui basculerait vers l'atypique ou ferait figure d'exception, notamment pour les nouveaux arrivés sur le marché qui ne jouissent pas des protections du principe d'ancienneté, considérée par Gagnon comme un distinctif et une tradition des relations de travail en Amérique du Nord (Gagnon 2004).

Le travail à temps partiel est souvent choisi par les étudiants, ce qui explique son taux élevé chez les 15-19 ans (68,8%). D'ailleurs, des études récentes démontrent que les jeunes québécois travaillent de plus en plus tôt. Cette tendance à occuper un « petit boulot » à temps partiel pendant les études toucherait 55% des adolescents en dernière année d'études

secondaires (Hamel 2007 :72). Selon Hamel, pour les adolescents le travail salarié « *fait office d'une interaction médiatisée par des valeurs et des normes qui lient les adolescents entre eux et avec les autres* » et devient source de « *crystallisation de l'identité individuelle et sociale* » (Hamel 2007 : 74) Ce qui vient renforcer l'idée développée plus haut de prégnance de l'ethos du travail, et ce, même parmi les plus jeunes.

Deux formes majeures de travail atypique qui échappent aux protections sociales sont le travail autonome et le travail indépendant. Fortement prônée par les politiques visant les jeunes au Québec depuis les années 1980 comme solution au chômage par la création de son propre emploi, la promotion de l'entrepreneuriat cache souvent les conséquences d'endettement, exclusion des protections sociales, bas revenus et intensification du temps de travail qui l'accompagnent. Ainsi, si une partie des jeunes entrepreneurs jouit d'un revenu important accumulé, une autre partie a « *des conditions de travail et des revenus qui ressemblent plutôt à ceux des bas salariés* » (Bernier 2007: 252). Les jeunes entrepreneurs travaillent en moyenne 53 heures par semaine et ont un revenu annuel moyen de 15.000 \$ (Hamel 2007 : 80), ce qui équivaut à un salaire de 5,5 \$ par heure de travail, donc inférieur au salaire minimum (de 8,5 \$) touché par les jeunes non diplômés et les adolescents travaillant dans les commerces qui certes, ne sont pas leurs propres patrons mais n'ont souvent pas encore un diplôme alors que les jeunes entrepreneurs sont très scolarisés (moyenne de 14 ans de scolarité).

Comment comprendre l'écart entre la précarité réelle, soit une paupérisation de la jeunesse et une précarisation des emplois occupés et l'optimisme des discours dominants basé sur la «pénurie de main d'œuvre»? Est-ce que la baisse du chômage et la relative facilitée d'accès à l'emploi suffisent à affirmer une bonne conjoncture pour les jeunes? Pourquoi cette acceptation, voire promotion, de la nouvelle conjoncture avec peu de résistances malgré la précarité engendrée?

Il nous semble que derrière l'optimisme, se cachent des orientations normatives fortes, portées par le champ politique prônant non seulement une non intervention de l'État envers le marché mais une mise au travail de toute la population, qui se traduit par le principe d'«activation» de la main d'œuvre. L'intervention de l'État cible plutôt les «clientèles» à

insérer dans le marché dérégulé, ce qui explique la dominance de l'insertion économique comme orientation majeure des politiques sociales et des politiques jeunesse au Québec.

1.3.3 L'insertion par l'économie comme solution paradoxale aux problèmes sociaux

Le fait que le chômage des jeunes ait diminué au cours des dernières années tandis que leur participation au marché du travail a augmenté peut être interprété non seulement comme une «meilleure conjoncture» comme le veulent certains (Gauthier 2004, 2007 ; Vultur 2007) mais aussi comme une conséquence de la valorisation du travail en tant que moyen absolu de participation à la vie en société et d'acquisition de l'autonomie. Gauthier explique le poids normatif du travail comme gage de réussite personnelle pour les jeunes de la manière suivante : « *Ces jeunes ont intériorisé le fait que s'ils veulent obtenir la place qu'ils convoient dans la vie, ils doivent se mettre au travail, accepter la concurrence et se donner les moyens de réussir le plus rapidement possible* » (Gauthier 2003)

Cette valorisation du travail est justement la stratégie «active» de soutien du revenu que prône l'OCDE depuis la fin des années 1990 sous le vocable de «make work pay» (Boychuk 2001). Cette dernière recommandait aux pays membres en 1999 d'accroître la flexibilité de la main d'œuvre, de réviser les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi, de rendre les politiques du marché du travail plus actives et efficaces ainsi que de stimuler le retour au marché du travail des prestataires qualifiés de «dépendants» de l'aide étatique. (Shields 2006)

Le principe «tous au travail» marque ainsi, selon Walters, le passage de l'État providence (welfare) vers la *société active* (active society). Si la division entre travailleurs et non travailleurs était au cœur de l'État providence, dans la société active tout le monde doit travailler. Ainsi, la société active est présentée comme solution aux difficultés de l'État Providence, ces dernières étant interprétées comme dues à l'inactivité à large échelle soutenue par la sécurité sociale. Dorénavant, les «inactifs» sont recouverts de connotation négative et la sécurité sociale est perçue comme un fardeau (Walters 1997).

Dans la *société active*, la solution proposée aux problèmes sociaux est justement la

promotion de l'activité et principalement de l'activité économique sur le marché. Ainsi, offrir à tous l'opportunité d'occuper une activité économique devient la manière privilégiée de combattre la pauvreté, la dépendance et l'exclusion (Walters 1997, Shields 2006). Dans ce sens, l'effritement du salariat a certes eu comme conséquence une mise en question de l'État Providence mais la question sociale posée, celle de la désaffiliation, n'est plus traitée en termes de protection mais d'activation. Par la généralisation du principe « Il faut travailler », la morale du *workfare* rend la vieille distinction entre bons et mauvais pauvres d'actualité (Foucault 1972, Castel 1995) et engendre une intériorisation et acceptation plus faciles de la part des agents de toutes les nouvelles formes de travail.

L'activation de la main d'œuvre comme orientation majeure s'est traduite au Canada par une réforme de l'assurance-chômage qui devient *assurance-emploi* en 1996. L'activation est devenue l'objectif des programmes sociaux en ce qui concerne les politiques d'emploi et de sécurité du revenu. Au plan provincial, l'insertion au marché est l'orientation majeure des programmes sociaux et traverse plusieurs secteurs de la politique publique québécoise, tels que Sécurité du revenu, Immigration et Jeunesse. L'insertion professionnelle comme moyen d'acquisition de l'autonomie individuelle et de sortie de la dépendance envers l'État est donc un large consensus de l'action publique. L'insertion professionnelle est perçue et promue comme objectif central et comme la dernière étape de l'insertion sociale et du développement de l'employabilité et représente la forme dominante d'action sociale, notamment en ce qui concerne la «clientèle jeune». L'aide sociale est perçue comme un fléau et dans le cas des jeunes en particulier, le droit à l'aide est dorénavant perçu comme comportement à risque (Lima 2004)

En accord avec les orientations d'activation, toute une gamme de dispositifs ont été mis sur place au Québec dans le secteur du « développement de l'employabilité », tant dans les organismes institutionnels comme dans les organismes communautaires jeunesse depuis les années 1980, afin de préparer les nouveaux et futurs arrivés sur le marché du travail et d'aider les chômeurs et prestataires de l'aide sociale à trouver un emploi. Ces dispositifs ont fait du Québec un des pionniers de ce type d'intervention sur la scène internationale (White et Lévesque 2001). Avec la réforme de la sécurité du Revenu de 1996, où l'assistance sociale devient dorénavant assistance emploi, les jeunes sont fortement ciblés.

Selon Shields deux conceptions des jeunes assistés sont mises de l'avant lors de cette réforme, en tant que dépendants à l'égard des subsides étatiques et en tant qu'exclus à insérer (Shields 2006)

Un effet paradoxal et non intentionnel des interventions visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes serait que la mise sur pied de ces dispositifs d'insertion par l'économique et leur fulgurante augmentation les trente dernières années au Québec comme ailleurs aurait comme conséquence de contribuer à la déstabilisation du marché du travail et à l'inculcation d'«habitus flexibles» (Mauger 2001). Ainsi, toute la gamme d'activités visant à préparer les jeunes à intégrer le marché aurait participé à la création d'un nouveau statut, celui du «quasi emploi», à la charnière entre les champs économique et social, où « *s'expérimentent dans un cadre légal, de nouveaux statuts du travail en marge du modèle du salariat (défini par le lien entre revenu, contrat et protection sociale)*» (Mauger 2001:13). En plus de faciliter aux entreprises l'accès à une main d'œuvre bon marché, Mauger met en évidence dans le contexte français, l'effet pervers des politiques d'emploi et des dispositifs de développement de l'employabilité comme ayant participé non seulement à la déstabilisation du salariat mais également à l'inculquer l'«*habitus entrepreneurial*» et à renforcer le poids normatif de l'entreprise.

Cette dilution de la frontière entre les champs économique et social trouve dans la notion d'*insertion* son plein essor. Auparavant appelée insertion ou intégration socioéconomique, ce terme est dorénavant utilisé comme insertion socioprofessionnelle, voire professionnelle tout court, l'intégration sociale étant sous-entendue comme conséquence évidente et inévitable de l'insertion professionnelle.

Dans ce contexte, il nous semble fondamental de définir les frontières du champ des interventions spécifiquement sociales. Dans la confusion actuelle du brouillage entre insertion professionnelle et intégration sociale, l'intervention sociale est perçue et nommée de pré-employabilité et les sujets de ces interventions de « clientèles éloignées du marché du travail » dans le discours d'Emploi-Québec et des regroupements en employabilité. Il nous semble fondamental de questionner jusqu'où l'intervention sociale est en train de devenir un instrument de contrôle et de normalisation des « marges » en tant

qu'antichambre du marché et renforçatrice de la « flexploitation » (Bourdieu 1988).

Si nous radicalisons l'avènement de l'activation comme principe de cohésion sociale, malgré l'effritement du salariat traditionnel et des droits attachés, nous pouvons conclure que l'idée du travail en tant que source fondamentale de lien social reste largement dominante. Mais, pouvons-nous vraiment réduire la participation sociale à l'activité professionnelle? Quelle place reste au sujet politique et à l'action proprement sociale dans la *société active*? Les champs social et politique sont-ils en train d'être *phagocytés* par le champ économique? Comment ces orientations normatives se traduisent-elles dans la pratique et dans le discours des agents ayant comme travail l'intervention sociale et/ou l'insertion par l'économique? Nous tenterons de répondre à ces questions tout au long du présent texte.

Dans les discours et pratiques des champs politique, économique, et dans une moindre mesure des champs scientifique et social au Québec, l'activation de la main d'œuvre apparaît comme la priorité et la participation à la société active - même par toutes les nouvelles formes atypiques de travail - comme moyen privilégié d'insertion sociale. Dans ce sens, les politiques « jeunesse » appliquent le principe d'activation couplé à celui de prévention.

1.4 Le champ des interventions jeunesse au Québec: entre action publique et communautaire

Au Québec, pendant les années 1970 et 1980, l'État et le milieu communautaire (associatif) prennent le relais de l'Église jusqu'alors principale régulatrice des problèmes sociaux. Plusieurs organismes jeunesse voient le jour pendant cette période et ils sont de deux natures, des organismes institutionnels tels les centres jeunesse et des organismes communautaires. Si quelques organismes jeunesse existaient déjà dans les années 1970, comme certaines *Maisons de jeunes*, les années 1980 ont été marquées par la multiplication d'organismes communautaires jeunesse sur le territoire québécois ainsi que par des événements de consolidation du champ, tels que le Sommet québécois de la jeunesse (1983) et l'Année internationale de la jeunesse (1985). En 1987, la création du Conseil Permanent de la Jeunesse (CPJ) - instance conseil auprès des décideurs sur les questions liées à la

jeunesse - vient renforcer l'importance de ce dossier au sein de l'appareil gouvernemental. Pendant ces deux décennies, l'action communautaire jeunesse se définit par l'approche de «milieu de vie» et également par la mise en place de services *alternatifs* issus d'initiatives de la communauté. Des services d'aide à l'insertion en emploi spécifiques aux jeunes sont aussi mis sur pied.

Parmi ces *ressources*, appelées ensuite organismes de développement de l'employabilité, toute une gamme visant spécifiquement les jeunes a vu le jour pendant les années 1980. Les premières maisons de jeunes et organismes d'hébergement ont été fondés tandis que le communautaire apparaissait comme une réponse de la population organisée par elle-même afin de prendre en charge les problèmes sociaux et d'accompagner de près les changements et les besoins des populations. L'État providence québécois s'appuie fortement sur ces ressources communautaires, c'est une partie de son bras gauche, l'autre étant composé d'organismes institutionnels comme les centres jeunesse. Ces organisations comptent avec le soutien financier de l'État avec des degrés variés d'autonomie et de stabilité. Malgré ce soutien étatique, une grande partie des organismes communautaires jeunesse participe au *mouvement communautaire autonome*, qui milite pour une autonomie d'action par rapport au gouvernement et un rapport de forces critique face à ce dernier.

Au cours des années 1990, l'accent mis par le gouvernement sur le développement de l'employabilité fait émerger un nouveau type d'organisme jeunesse, les *Carrefours jeunesse-emploi* (CJE). Inspiré du CJE d'Outaouais, mis en place par l'initiative de la société civile locale, le gouvernement péquiste de l'époque s'affaire à ce que le «modèle CJE» soit répandu sur tout le territoire. Le conseil des ministres approuve et les gouvernements subséquents poursuivent le projet. Le modèle CJE apparaît alors comme une solution aux problèmes de chômage et de décrochage scolaire des jeunes, en rassemblant les services d'employabilité offerts. On compte actuellement 113 CJE dans la province alors que d'autres sont encore en processus d'implantation. Financés par Emploi-Québec, ce sont les «ressources jeunesse» les mieux reconnues et financées par le gouvernement.

Le champ des interventions jeunesse est aussi occupé par des organismes et regroupements

d'organismes du mouvement communautaire autonome. Ils ont historiquement milité pour une autonomie d'action des « organismes communautaires autonome jeunesse » (OCAJ) au delà des priorités étatiques et dans un cadre de mise en place de services alternatifs proposés et développés par la société civile prônant une approche globale et parfois militant pour la défense des droits des jeunes. Les Maisons de jeunes et les dispositifs de travail de rue se situent dans cette mouvance.

En plus d'être composé d'organismes communautaires alternatifs et en employabilité, le champ des interventions jeunesse est aussi composé d'organisations institutionnelles parmi lesquelles les *Centres jeunesse* ont un mandat de protection spécifiquement adressé aux jeunes. L'action sociale institutionnelle envers les jeunes ou les «services jeunesse» se concentrent dans les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et dans les centres jeunesse en ce qui concerne les problématiques «psychosociales». Pour ce qui est de l'insertion professionnelle et de l'aide sociale, ce sont les centres locaux d'emploi (CLE), structures présentes dans les localités de l'agence Emploi-Québec qui desservent toute la population en ce qui concerne le chômage et l'aide sociale, jeunes compris. Toutefois, le travail avec la population jeune tend à être relayé aux Carrefours jeunesse-emploi et aux organismes de développement de l'employabilité, notamment avec les programmes Alternative jeunesse et Jeunes en action. Si les CLE (Centres locaux d'emploi) et les CSSS (Centre de santé et de services sociaux) sont des organisations d'action sociale gouvernementales qui concernent aussi les jeunes, leur mission n'est pas spécifiquement une mission jeunesse car ils s'adressent à toute la population. Nous abordons dans la présente recherche uniquement les dispositifs ayant un mandat spécifique jeunesse ou s'adressant exclusivement aux jeunes.

La majorité des organismes communautaires jeunesse est représentée par un regroupement ou réseau au palier provincial. Ces derniers ont comme mission de représenter des intérêts et soutenir les organismes membres. Ils participent à des instances de concertation avec d'autres regroupements d'organismes et/ou avec le gouvernement. Voici une spécificité québécoise en ce qui concerne les rapports entre le milieu associatif et l'État, soit la tradition, plus ou moins importante selon le ministère, d'instances de concertation entre les regroupements d'organismes et les agents gouvernementaux à l'échelle nationale ou

provinciale. Dans ces instances, les regroupements participent parfois à l'élaboration de politiques et programmes. C'est le cas de la PRSAC et du programme Jeunes en action.

Ainsi, au Québec, le champ des interventions sociales est largement occupé par les organisations associatives, appelées organismes communautaires. Des organismes étatiques ou institutionnels existent aussi comme les *Centres jeunesse* et entre ces deux types d'organisme toute une gamme d'organisations intermédiaires ou hybrides, ni tout à fait étatiques ni tout à fait communautaires existent. C'est le cas d'une partie des organisations oeuvrant dans l'insertion par l'économique et le développement de l'employabilité tels les *Carrefours jeunesse emploi* (White 2008, Lima 2004, Le Goff 2005).

Le gouvernement (fédéral et provincial) est le bailleur de fonds le plus important des organismes communautaires au Québec et une large partie de l'action sociale québécoise se fait dans ces organisations. C'est le vaste champ de l'*action communautaire* qui compte 21 secteurs et plus de 5000 organismes. Le secteur «jeunes» y fait partie (White 2008). Le lien de financement entre gouvernement et organismes communautaires est médiatisé par des programmes et mesures publics visant les jeunes. Des luttes historiques des organismes communautaires pour garder leur autonomie face au gouvernement ont lieu au Québec et la reconnaissance de la part du gouvernement de l'autonomie des groupes a été institutionnalisée en 2001 avec l'adoption de la *Politique de Reconnaissance et financement de l'Action communautaire* (PRSAC)¹. Ainsi, sans superposer l'action communautaire à l'action publique, l'État reste l'instance régulatrice et ses politiques, orientations, programmes, mesures et modes de financement influencent le champ des interventions jeunesse.

1.4.1 Les dispositifs d'intervention auprès des jeunes

Lima situe les dispositifs d'intervention visant les jeunes «à problèmes» dans le champ de l'action publique, qu'elle appelle l'*État social actif* (Lima 2004). Si les organismes en employabilité sont reconnus par le gouvernement comme ayant une mission

¹ Nous avons participé en tant qu'auxiliaire de recherche à l'évaluation de la mise en œuvre de cette politique et aux études de cas des champs Jeunesse, Emploi et Famille. Les connaissances acquises lors de cette recherche et les nombreuses entrevues effectuées dans les milieux communautaire et gouvernemental sont ainsi des données secondaires qui traversent le présent texte. Cette évaluation a été financée par le FQRSC.

complémentaire à celle du gouvernement et notamment de l'agence Emploi-Québec étant donné l'objectif commun d'insertion socioéconomique, les agents du milieu communautaire ne semblent pas percevoir leurs dispositifs et interventions comme simple prolongement de l'action étatique mais plusieurs revendiquent une «expertise» et «autonomie» propres (White 2008). Quant aux organismes communautaires *alternatifs*, tel qu'abordé plus haut, les luttes autour de l'autonomie face au gouvernement se poursuivent depuis plusieurs années.

Tel que défini dans la PRSAC et son Cadre de Référence, tout organisme communautaire doit répondre aux quatre critères suivants : être à but non-lucratif; être enraciné dans la communauté; entretenir une vie associative et démocratique; déterminer sa propre mission, orientations, approches et pratiques. Les caractéristiques de l'action communautaire autonome (ACA), telles que définies dans la PRSAC sont : se constituer à l'initiative des gens de la communauté; poursuivre une mission sociale favorisant la transformation sociale; faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches globales; se diriger par un conseil d'administration indépendant du réseau public (Gouvernement du Québec 2001a, 2004).

Ce rapport de forces particulier et unique au Québec entre les organismes communautaires et le gouvernement rend, selon nous, moins pertinente l'inscription des interventions sociales dans le cadre plus large de l'action publique même si les deux sont en interaction constante et que le gouvernement reste le bailleur de fonds principal de bon nombre d'organismes. Nous préférons affirmer que les interventions sociales sont *structurées* par l'action publique et cette structuration va être plus importante dans le cas des organismes ayant un rapport *contractuel* avec le gouvernement tels les organismes jeunesse en employabilité que dans le cas des organismes ayant plutôt un rapport de *collaboration conflictuelle* tels les organismes alternatifs ou les « organismes communautaires autonomes » jeunesse répondant aux quatre critères de l'ACA. Les CJE ont un rapport particulier que nous appelons de *partenariat en co-construction* (White 2008).

De la sorte, au Québec, des rapports particuliers entre l'État et la société civile se sont développés au fil des ans par une influence mutuelle entre les institutions étatiques et les

groupes communautaires. L'exemple des Centres Locaux de Santé Communautaire (CLSC) et des Centres de la Petite Enfance (CPE) est loquace à ce sujet, étant donné que ce sont des organisations communautaires, mises en place par la société civile qui ont été ensuite reprises par l'État social et sont devenues des organisations institutionnelles.

Le milieu communautaire est un secteur important de l'action sociale au Québec et sa spécificité se traduit par une marge de manœuvre tout comme une distance critique face au gouvernement telles que reconnues dans la PRSAC qui balise les modes de financement et de collaboration dans une visée de respect de l'autonomie et de la spécificité de chacun des organismes. Ainsi, à la place de situer l'action sociale des organismes jeunesse dans le champ de l'action publique, par respect aux luttes toujours en cours pour la reconnaissance de l'autonomie des groupes et prenant en compte leurs propres autodéfinitions tout comme les rapports avec l'appareil étatique, nous situons les dispositifs d'intervention jeunesse dans quatre champs d'action sociale, selon leurs propres spécificités.

Le champ de l'*action communautaire autonome (ACA)* inclut les organismes reconnus et financés par le gouvernement comme appartenant à l'ACA et disposant ainsi d'un financement à la mission globale en grande partie par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux, telles les Maisons de jeunes, par exemple; celui de l'*action communautaire complémentaire* comprend les organismes en développement de l'employabilité financés en ententes de services par l'agence Emploi-Québec; celui de l'*action sociale hybride*, à mi-chemin entre l'action communautaire et institutionnelle occupé par les Carrefours jeunesse emploi financés par Emploi-Québec en soutien à la mission globale et finalement, celui de l'*action sociale institutionnelle* qui s'inscrit entièrement dans l'action publique comprenant les Centres jeunesse.

Sur tout le territoire du Québec des organismes ou ressources jeunesse existent. Toutefois, sur l'île de Montréal il y a une grande concentration de ces ressources. Nous trouvons une large panoplie d'organismes offrant une variété de dispositifs, services et activités : des activités artistiques, des unités mobiles, des lieux d'hébergement, des travailleurs de rue, des services d'employabilité et orientation entre autres. La concentration de ces organismes va varier selon le quartier mais Montréal reste un lieu de convergence des jeunes des

régions et campagnes tout comme de jeunes immigrants. Le centre-ville est investi par les «jeunes de la rue» et dans certains quartiers il y a une concentration importante de jeunes immigrants ou de deuxième génération.

Comme nous pouvons le remarquer, dans le champ des interventions jeunesse, une pluralité d'ancrages et approches existent. Des organismes appartenant à l'action communautaire autonome prônent des pratiques alternatives, ceux appartenant à l'action communautaire complémentaire prônent l'employabilité et finalement les organismes appartenant à l'action publique prônent la prise en charge étatique des « jeunes en difficulté ». Les interventions en employabilité vont avoir l'*insertion professionnelle* comme mission alors que celles en centre jeunesse auront la *protection* et celles en travail de rue la *mise en relation avec les institutions*.²

1.4.2 Structuration étatique de l'intervention : la politique jeunesse au Québec

Dans la cas du Québec, un «constat» statistique a été fortement présent dans la rhétorique gouvernementale au virage du millénaire et a motivé l'attention publique envers la jeunesse, c'est l'enjeu démographique de la chute du taux de natalité et du vieillissement de la population. Dans ce contexte, les jeunes occuperaient une « position démographique minoritaire » car leur proportion par rapport au reste de la population diminue d'année en année (Gauthier 2003). La population des 15 à 24 ans a diminué de 24,3% entre 1981 et 1998 (Vultur 2007). Cette position de minorité numérique couplée au fait que les jeunes sont les nouveaux et futurs participants à la société active, fait en sorte qu'ils sont perçus comme indispensables à la pérennité de la société québécoise. Dans ce contexte, la participation des jeunes à la société active devient essentielle. L'éthique du travail et l'obligation de travailler sont prégnantes même si les formes du travail ont changé.

La tendance préventive gagne une importance particulière dans l'actuel contexte, présenté dans les politiques publiques québécoises comme étant celui du vieillissement de la

² Une description plus détaillée des missions, approches et organisation du travail dans ces trois types de dispositif se trouve en annexe I

population, et dans la «*conviction que la situation est grave*» (MacDaniels 2003 :79). Cela produit un intérêt particulier envers les jeunes et l'investissement dans leur *capital humain*. Les politiques visant les jeunes s'appuient souvent sur cette « conviction » pour justifier l'urgence d'investir dans la jeunesse. C'est surtout l'inquiétude des parlementaires face à cet enjeu démographique qui a déclenché les premières actions en vues d'une *Politique québécoise de la jeunesse* (Gauthier 2003).

Le Parti Québécois alors au pouvoir déclenche en 1999 un processus de consultation publique en vues d'élaborer une Politique publique visant la jeunesse afin de répondre à des nouveaux enjeux comme la démographie, l'équité générationnelle, la globalisation et le maintien de la qualité de vie des Québécois. Quatre chantiers sont mis sur pied auxquels politiciens et représentants de la société civile (syndicats, groupes jeunesse, etc.) ont participé ayant pour thèmes : *le savoir et la formation, l'emploi, l'ouverture sur le monde et la promotion d'une société équitable*.

En 2000 a lieu le Sommet du Québec et de la jeunesse et les travaux des chantiers sont débattus et rendus publics dans un forum avec plus de 700 participants. Le gouvernement s'engage alors dans un important investissement en éducation, la création d'un fonds de soutien à l'insertion sociale et à l'emploi, la reconduction du fonds de lutte contre la pauvreté et d'autres mesures telle la bonification des prestations de sécurité du revenu (Larche 2000).

La représentativité des participants au Sommet est source de controverse car plusieurs groupes de jeunes sont exclus et un Sommet parallèle a lieu tout comme une manifestation qui arrive à interrompre les travaux du premier jour. Les « enjeux jeunesse » sont alors largement abordés publiquement par les médias et les groupes de jeunes s'organisent entre eux afin de faire entendre leur positions (Montpetit 2000, Garneau 2000).

Ce Sommet conduit à l'élaboration et l'adoption de la première politique québécoise de la jeunesse en 2001. Cette politique est mise en œuvre par le Parti Québécois (PQ) via le Plan d'action jeunesse 2002-2005 – *La jeunesse au Cœur du Québec* et par le Parti Libéral du Québec (PLQ) avec la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 – *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite*. Si la visée de la politique issue du Sommet est celle d'une participation accrue des jeunes à la société par un principe de solidarité, sa mise en œuvre par le PLQ à

travers l'actuelle *Stratégie d'action jeunesse* prend un autre virage centré sur le principe de réussite individuelle des jeunes.

En ce qui concerne l'action sociale et donc le champ des interventions jeunesse, la politique envisage un arrimage entre les acteurs impliqués sous la coordination du Secrétariat à la jeunesse. Elle reconnaît et consolide aussi par un financement important deux nouveaux joueurs dans les domaines de l'insertion en emploi et de l'implication citoyenne des jeunes, les *Carrefours jeunesse-emploi* et les *Forums jeunesse régionaux*.

En ce qui concerne le champ des interventions jeunesse, dans la structure gouvernementale plusieurs instances existent. Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), créé en 1982, est actuellement au sein du Conseil Exécutif et donc sous la responsabilité du premier ministre du Québec. Plusieurs signalent le « poids politique » du « dossier jeunesse ». Le soutien gouvernemental massif à partir de 1995 aux *Carrefours Jeunesse Emploi (CJE)* est un argument mis de l'avant par les agents pour soutenir ce propos (White, Dufresne et Brum 2008).

En ce qui concerne les interventions jeunesse, deux programmes importants sont le Programme *Jeunes en difficulté* du MSSS et le programme *Jeunes en Action* du MESS. Ces deux ministères ont des visées et missions spécifiques tout comme des traditions et dynamiques particulières de collaboration avec le milieu communautaire, ce qui va structurer l'intervention.

Dans le cas du MSSS, parmi les programmes de soutien aux organismes communautaires, on trouve le programme Jeunes en difficulté. Ces « programmes-service », instaurés avec les dernières réformes du système sociosanitaire, ont remplacé en 2002 les « programmes clientèle » existant auparavant dans lesquels l'intervention auprès des jeunes se situait dans le volet « Jeunes et leur familles ».

La mise en oeuvre de la politique jeunesse s'effectue actuellement à travers la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009* qui est composée de quatre axes d'orientation: 1. Améliorer la santé et le bien être des jeunes; 2. Favoriser la réussite éducative des jeunes; 3. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes; 4. Accroître la présence des jeunes dans la société et

5. Améliorer le soutien offert aux jeunes³. Dans chacun de ces axes, des mesures et programmes sont mis sur pied concernant l'intervention sociale et impliquant les organisations communautaires et publiques comme partenaires. En ce qui concerne l'intervention sociale, les axes 1 et 3 sont les plus pertinents. Dans l'axe 1 la santé et le bien être sont associés à l'«*acquisition de saines habitudes de vie*» et au «*développement d'habilités personnelles et sociales*» par la lutte contre la «malbouffe» et la promotion d'exercices physiques. Les «jeunes qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans la société» sont aussi ciblés par des mesures visant l'amélioration des services de protection de la jeunesse et des mesures de prévention de l'itinérance et du suicide. Dans le cas du suicide, les «acteurs des milieux de vie des jeunes» sont incités à prévenir le suicide en participant à un «réseau de sentinelles» et des groupes à risque sont visés : jeunes «contrevenants», ayant des «troubles mentaux», «autochtones» et «homosexuels». Dans cet axe, le ciblage des comportements et «difficultés» individuels est frappant et la prévention une orientation majeure.

L'axe 3, celui de l'insertion professionnelle, dispose non seulement de montants élevés mais aussi d'une large gamme de mesures et programmes. Formation professionnelle, entrepreneuriat et ciblage des jeunes «éprouvant des difficultés particulières à intégrer le marché du travail» sont les orientations majeures. 17 millions de dollars sont investis pour «renforcer la culture entrepreneuriale» des jeunes. Quant aux jeunes «en difficulté d'insertion», deux programmes les ciblent *Jeunes en action* et *Chantier 16-17*. Le premier cible les prestataires de l'aide sociale (assurance emploi) et les jeunes «éloignés du marché» âgés entre 18 à 24 et le second cible les jeunes âgés entre 16 et 17 ans afin de prévenir le recours à l'aide sociale et mise sur la «persévérance scolaire» et l'orientation professionnelle. Ces deux programmes sont mis en place avec le partenariat du *Réseau de Carrefours jeunesse emploi*. L'accompagnement des jeunes se fait dans les organismes communautaires en employabilité et notamment les CJE. Ces deux programmes s'inscrivent dans le cadre de la mesure *Alternative jeunesse*, selon laquelle «*tout jeune québécois qui en a la capacité pourra occuper un emploi, retourner aux études ou participer à des activités au sein d'organismes communautaires*». Une autre mesure de cet

³ Voir le site : <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/strategie/>

axe est la qualification des jeunes des Centres jeunesse. Dans cet axe, l'application du principe d'activation semble être une orientation majeure.

Dans les autres trois axes de la Stratégie, l'intervention sociale est aussi présente. Ainsi, l'axe éducatif propose comme orientation de lutte au décrochage scolaire à travers : une diversification de parcours au secondaire vers une formation «axée sur l'emploi» ; une soutenance accrue aux élèves «handicapés ou en difficulté d'adaptation ou apprentissage (EHDAA)» et une augmentation du temps d'enseignement au primaire. L'idée d'une intervention rapide en milieu scolaire auprès des EHDAA se traduit par l'engagement d'un nombre important d'ortho-pédagogues. L'autre orientation de cet axe est l'ouverture de l'école aux «milieux de vie» en faisant de cette dernière «le pivot des services offerts aux jeunes» par le «développement de l'école communautaire». La troisième orientation, celle d'assurer l'accessibilité et la qualité de l'enseignement supérieur ne s'accompagne ni de cible ni de mesures. Cet axe révèle, selon nous, la perspective gouvernementale de prévention et intervention précoces en plus de celle d'activation... L'école étant le lieu où les jeunes se trouvent, elle devient «pivot» de toutes les interventions et lieu de repérage des actuels et futurs «jeunes en difficulté».

L'axe 4 propose d'«accroître la présence des jeunes dans la société» à travers le «bénévolat», la «participation citoyenne» et la «participation aux instances décisionnelles». Les jeunes des «communautés culturelles et des minorités visibles» sont particulièrement ciblés. *Les Forum jeunesse régionaux* sont les principaux partenaires de cet axe. L'axe 5 propose d'améliorer les services offerts aux jeunes par une plus grande «cohésion» et complémentarité de ces derniers. À cette fin, des ententes appelées *Engagement Jeunesse* ont été signées récemment entre les divers ministères concernés et au niveau local. D'autres cibles de cet axe sont le soutien aux «initiatives locales et régionales» par le *Fond d'investissement jeunesse*, *Espace J* et le *Guichet unique de Services Québec* et de «favoriser le renforcement de liens intergénérationnels» par un cyber mentorat et des discussions sur le remboursement de la dette publique.

1.4.3 De Solidarité jeunesse à Jeunes en action: bifurquer de l'aide sociale

Au Québec, le développement de politiques sociales en termes d'investissement dans l'employabilité des individus est répandu depuis les années 80, plusieurs programmes

d'insertion professionnelle ont été développés. L'idée de réduction de la dépendance des personnes à l'assistance sociale à travers l'investissement dans leur *capital humain* a servi de base à ces politiques. Leurs résultats peu concluants et le constat que la participation aux programmes produisait l'effet de prolongement de la période d'inscription à l'aide sociale ont amené un renouvellement des stratégies, ce qui a abouti en une réforme du système en 1996. (White et Lévesque 2001)

L'adoption de nouveaux programmes visant la prévention du chômage de longue durée à travers une intervention précoce ayant les jeunes comme population cible est en accord avec l'histoire des réformes de l'assurance sociale au Québec. Lors de la réforme de l'assurance sociale, le développement de mesures d'incitation à l'emploi visant des clientèles cibles a été une stratégie mise en avant. Le programme *Solidarité Jeunesse*, transformé tout récemment en *Jeunes en Action* est un exemple de ce genre de stratégie.

Dans l'énoncé de politique nommé *Stratégie de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale* du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (Gouvernement du Québec 2002), le programme Solidarité Jeunesse est situé au cœur de problématiques énoncées comme urgentes, tels le *décrochage scolaire*, perçu en tant que risque d'exclusion sociale et de dépendance permanente des jeunes, et le vieillissement de la population. Dans cette perspective, un lien de causalité entre scolarité et intégration socioéconomique est avancé. Le décrochage scolaire est ainsi perçu et présenté comme problème social grave et les chiffres affichés comme affolants.

Dans l'énoncé de politique, une autre idée se dégage, justifiant l'implantation du programme Solidarité Jeunesse. C'est l'idée que le recours à la Sécurité du Revenu entame un lien de dépendance stable. Cela justifie une action préventive au tout départ de la demande. Dans cette perspective, le recours à la sécurité du revenu est vu comme un risque d'exclusion et de dépendance plutôt que comme un droit. Dans ce sens, n'être plus à l'assistance serait synonyme d'être autonome : «*Après 12 mois d'activités, 56% des participants ne sont plus à l'assistance-emploi, c'est-à-dire qu'ils sont autonomes*» (Gouvernement du Québec 2002)

L'idée d'une intervention précoce, ayant les jeunes adultes comme population cible pour prévenir la dépendance et le chômage de longue durée s'appuie sur la réduction du capital humain comme responsable de la dépendance. L'intervention précoce serait un des moyens

de «*maintenir la valeur du capital humain*» (White et Lévesque 2001 : 218). Voici pourquoi un tableau si sombre est avancé sur l'avenir des jeunes «sous scolarisés» jouissant d'un capital humain restreint, ils seraient voués à la dépendance. L'argument de la dépendance par rapport à l'aide sociale, si répandu dans les pays à régime libéral, justifie aussi la tendance d'activation de la main d'œuvre. Dans cette perspective seule l'intégration au marché, même précaire, peut libérer les individus de la dépendance.

Participant à cette vision de l'inscription à l'aide comme comportement à risque (Lima, 2004), le programme *Solidarité Jeunesse* cible les jeunes faisant une première demande à l'aide sociale et a comme objectif de les «mettre en mouvement». Cette mise en mouvement se traduit par trois chemins possibles qui sont aussi ceux proposés par la mission des CJE: retour aux études, emploi ou départ en affaires. Quelques innovations sont avancées lors de l'implantation de ce programme par le MESS : le partenariat comme forme privilégiée de relation entre les différents acteurs, la souplesse administrative comme moyen important de son implantation et l'approche personnalisée comme stratégie d'intervention.

La stratégie de politique préventive visant les jeunes posant leur première demande à l'assistance-emploi produit l'étrange effet de bifurcation et d'évacuation de l'aide sociale. On se défait des demandes *précoces* des possibles chômeurs de longue durée en les envoyant soit vers les dispositifs de développement de l'employabilité, soit vers le marché, soit vers le système éducationnel. Un paradoxe de fond semble ainsi persister dans les orientations d'activation en termes de politique sociale au Québec, celui de la concomitance entre la précarisation du travail et la valorisation de celui-ci comme réponse aux jeunes qui vivent une situation financière précaire.

En 2008, le programme *Solidarité jeunesse* a été remplacé par le programme *Jeunes en Action* et une nouvelle catégorie statutaire a été créée, nommée *Alternative Jeunesse*. Les jeunes qui acceptent de se «mettre en mouvement» en participant aux programmes d'activation ne sont dorénavant plus des «jeunes à l'aide» mais des «jeunes d'alternative jeunesse».

Le programme *Jeunes en Action* s'inscrit dans la continuité de *Solidarité Jeunesse*. Toutefois la période d'accompagnement est plus étendue. Le Réseau de Carrefours Jeunesse Emploi du Québec (RCJEQ)⁴ a collaboré avec le MESS à l'élaboration de *Jeunes en Action* et les CJE sont les principaux partenaires dans sa mise en œuvre tout comme d'autres organismes jeunesse en employabilité.

1.5 Activation et prévention comme orientations gouvernementales

En plus de l'orientation vers l'*activation*, que nous avons abordée et qui recouvre toute une gamme de dispositifs en « développement de l'employabilité », une autre orientation qui semble témoigner de la tendance vers une attention accrue envers les jeunes est celle de *prévention*. Cette orientation voit dans l'intervention précoce, auprès de populations jeunes, un important moyen d'éviter que des problématiques prennent des dimensions plus « lourdes » chez les adultes. Prévenir des comportements à risque avant que ce soit trop tard, voici une logique dominante qui semble nourrir la conviction largement partagée qu' « il faut intervenir auprès des jeunes ».

Cette dominance d'un discours préventif s'inscrit non seulement dans le champ de la santé où l'on cherche à inculquer des « bons » comportements concernant la santé physique (alimentation, pratique de sports, etc) mais aussi dans d'autres champs comme celui de l'aide sociale par exemple (Lima 2003). Intervenir précocement auprès des jeunes avant qu'ils s'accoutument à l'aide tout en les poussant vers l'insertion économique, les dernières mesures dans ce domaine démontrent une convergence entre les orientations d'activation et de prévention. Cette orientation préventive semble s'inspirer de l'investissement social comme modèle de gestion des politiques sociales (Saint-Martin 2002).

⁴ Instance provinciale regroupant la plupart des CJE

2 Attention sociale et sociologique envers la jeunesse

L'émergence dans le monde social d'experts et professionnels de la jeunesse ne fait que s'amplifier. Les interventions sociales visant les jeunes, tout comme les études sociologiques, se spécialisent sur des problématiques particulières. On étudie et intervient auprès des «jeunes de la rue», «jeunes en difficultés», «jeunes à risque», «jeunes prostitué(e)s», «jeunes contrevenant(e)s», «jeunes des communautés culturelles», «jeunes décrocheurs» et ainsi de suite. Toutes ces spécialisations, prédications et problématiques semblent partir d'un accord tacite commun, celui de l'existence d'une catégorie sociale, voire une «clientèle» sur laquelle «il faut» intervenir, les jeunes ou la jeunesse. Pourquoi cette conviction normative persistante? Pourquoi intervient-on auprès des jeunes?

Après avoir abordé les orientations politiques en termes d'activation et prévention qui composent le contexte normatif des interventions et avant d'explorer comment s'élaborent le sens et la pertinence sociale de l'intervention dans le savoir pratique des intervenants, nous proposons d'explorer la participation du champ sociologique, notamment celui de la sociologie de la jeunesse québécoise, dans la fabrication de la jeunesse comme catégorie cible d'interventions sociales.

2.1 Regards sociologiques sur la jeunesse

2.1.1 Le champ sociologique et la fabrication de la jeunesse comme catégorie sociale

Dans le champ scientifique et spécifiquement dans le champ sociologique, souvent on parle des jeunes ou de la jeunesse sans questionner notre implication dans la constitution même de cette catégorie sociale, comme si elle existait en soi, objet extérieur attendant que notre réflexivité vienne éclairer. Théoriser sur les jeunes et les «problématiques jeunesse» n'est pourtant pas uniquement un acte intellectuel, mais aussi une sorte d'intervention. Nous participons à la constitution de cet objet/sujet.

Ce processus de fabrication ou de construction sociale se fait à travers la mise en relation ou l'interconnexion de plusieurs champs. Le champ scientifique est ainsi un champ parmi d'autres et dans ce processus de constitution de la catégorie jeunesse, il interagit avec les champs politique et économique abordés dans le chapitre précédent. Le champ juridique est aussi de plus en plus concerné, avec l'émergence de juristes spécialisés en droit des jeunes.

Toutefois ce champ ne sera pas exploré dans le cadre du présent mémoire qui se concentre sur le champ de l'action sociale jeunesse.

En tant que détenteurs d'un savoir reconnu comme étant légitime en ce qui concerne les problèmes sociaux, les sociologues sont appelés à expliquer toute sorte de phénomènes considérés comme problématiques concernant la jeunesse tels que le décrochage scolaire, le suicide et l'aide sociale par exemple. Nous participons ainsi à la constitution des représentations de ce qui est la jeunesse, ce qui est problématique chez les jeunes, ce qu'«il faut faire» avec les jeunes, etc. Nous participons également - avec d'autres spécialistes du champ scientifique tels que les éducateurs spécialisés, les psychologues, les criminologues - à l'élaboration d'outils conceptuels qui peuvent transiter de nos champs disciplinaires respectifs vers d'autres champs et aller nourrir les politiques jeunesse et les pratiques d'intervention.

L'effort compréhensif propre au métier de sociologue et les visions du monde élaborées peuvent avoir des retombées sur le monde social qui dépassent la volonté et le projet intellectuel du chercheur. Dans le cas précis des interactions entre sociologie et intervention sociale, la trajectoire de la notion de *désaffiliation* fournie par Robert Castel en est un exemple. Nommer les problèmes des «jeunes en difficultés» en termes de désaffiliation apparaît tant dans des écrits de chercheurs sur la jeunesse québécoise (René 2008) que dans l'invitation à la rencontre entre intervenants/praticiens dans le cadre des Journées de la Santé Publique en 2008.

Le changement de paradigme dans les conceptions de la jeunesse au cours des trente dernières années est un exemple important de l'apport des chercheurs dans la fabrication de la jeunesse et de ses figures. Il mérite que nous nous attardions plus longuement.

2.1.2 Changement de paradigme: de victimes à acteurs

Il nous semble que la sociologie de la jeunesse québécoise a connu un virage épistémologique depuis la fin des années 1990, non sans lien avec le contexte social et ses valeurs. Si les inégalités sociales au sein de la jeunesse ne sont pas très en vogue dans la sociologie de la jeunesse québécoise actuellement, des thèmes tels que l'insertion

professionnelle et la participation des jeunes à la société civile et à l'intérieur des lieux de prise de décision le sont. Nous pouvons comprendre cela dans un contexte de changement de paradigme dans la manière de concevoir la jeunesse par certains sociologues au Québec.

Selon Gauthier, plutôt que de penser les jeunes comme victimes d'un contexte récessif comme c'était le cas pendant les années 1980 et une partie des années 1990, dorénavant les jeunes sont pensés comme «acteurs sociaux», participant à la société et ayant leur mot à dire sur les enjeux qui les intéressent. Ces enjeux mobilisateurs des jeunes contemporains renverraient notamment à des questions mondiales et internationales comme l'avenir de la planète, la paix dans le monde et l'égalité entre peuples (Gauthier 2003, Gravel 2003).

Gauthier conçoit ce changement de paradigme comme un changement historique de la figure du jeune, tant dans les textes scientifiques que dans l'opinion publique au Québec (Gauthier 2007). Dans les années 1960-1970, les représentations de la jeunesse étaient dominées par la figure de l'acteur collectif associée au mouvement étudiant et à la contre-culture. Dans les années 1980, l'image de la jeunesse révolutionnaire donne place à celle de «victime de la conjoncture». C'est la figure du jeune chômeur et exclu qui domine les représentations à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Étant donné «l'hypersensibilité des jeunes à la conjoncture» (Gauthier 2007), cette dernière étant marquée par la pénurie d'emplois, la paupérisation et la dévaluation des diplômes, certains qualifient les jeunes de cette époque de «génération sacrifiée» (Déniger 1991). À la fin des années 1990, cette figure bascule avec «la disparition du modèle de l'emploi typique ou salarié» et l'émergence de la notion d'insertion en tant que processus à la fois précaire et dynamique de passage à l'âge adulte. Dans les dernières années, la figure du jeune travailleur émerge avec force et Gauthier pose la question à savoir si nous n'allons pas vers une «nouvelle génération de workholics» (Gauthier 2007)

La première moitié des années 2000 marque ainsi un virage dans les représentations de la jeunesse. Les jeunes semblent alors être vus comme relève, porteurs d'avenir et acteurs de leur destinée et non plus comme victimes d'un contexte récessif. Et pourtant, comme nous en avons discuté dans le chapitre précédent, la précarité chez les jeunes n'est pas disparue,

au contraire, elle semble avoir pris des nouvelles formes touchant aussi les jeunes travailleurs. Les contraintes que vit une partie de la jeunesse sont toujours présentes, mais ce qui semble avoir changé est la figure dominante du jeune contemporain. Les sociologues semblent jouer un rôle dans ce phénomène.

2.2 Une unité illusoire : clivages au sein de la jeunesse

Ne plus percevoir les jeunes comme «victimes» déterminés par le contexte sociétal mais plutôt comme acteurs de choix rationnels conduit à ne plus rendre compte des contraintes et conditions structurelles qui en placent plusieurs dans une position de «précarisés». Ainsi, en parlant d'une jeunesse, on fait comme si la domination, la pauvreté et les inégalités de classe et de genre ne la concernaient pas.

Quant aux *clivages de classe* concernant la jeunesse québécoise, Dumont attirait l'attention en 1986 sur le fait que le modèle normatif et le cadre de valeurs bourgeois qui est devenu celui des classes moyennes est aussi celui de la réussite d'une génération, celle des «baby-boomers» définissant la norme pour les générations suivantes. Dans un colloque intitulé «Une société des jeunes?», Fernand Dumont annonce que «*la réussite d'une génération se projette en un plan d'existence pour les autres*» (Dumont 1986 : 22). Il associe l'institutionnalisation des âges de la vie, l'idéologie de l'apprentissage, du recyclage, du recommencement, de la récurrence. Selon Dumont, il ne s'agit pas uniquement d'une génération mais aussi d'une classe sociale. Pour ceux qui sont en marge, le flux des générations est tout autre.

Actuellement, plusieurs agents des champs politique et scientifique annoncent que la relève des *baby-boomers* est en jeu au Québec, car ces derniers commencent à partir à la retraite et une nouvelle classe - la «jeune relève» - est prête (ou en train d'être préparée) à prendre le relais. Toutefois, est-ce que les places seront toujours là? Ou est-ce que la stabilité a duré une seule génération? C'était peut-être une *instable stabilité*, un éléphant sur la corde raide. Le «progrès» commence à ne plus pouvoir cacher ses ratés, maintenant qu'il a été globalisé, qu'il a éparpillé sur toute la planète son rêve d'abondance...

Il est donc intéressant de noter que l'évacuation de la notion de classes sociales favorise la

création d'une espèce d'illusion, celle d'une seule jeunesse qui est la relève de l'ancienne génération. Déniger met justement en évidence le fait qu'il existe deux jeunesses, ou un clivage à l'intérieur de la jeunesse (Déniger 1996). Il nous semble important de prendre en compte l'ampleur que gagne de nos jours le phénomène nommé «polarisation de la jeunesse» par Déniger. Les instances politiques ont tendance à afficher «ceux qui s'en sortent» comme exemple pour les autres «en difficultés», propageant une idéologie que Déniger qualifie d'exaltation de *l'homo-économicus* et d'*engouement économiciste*, qui valorise la réussite personnelle et la suprématie du marché. Depuis le milieu des années 80 au Québec, la valorisation des logiques de l'entrepreneurship, de l'excellence et de l'employabilité «*constituèrent les assises idéologiques de cette polarisation de la jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts, bien que liés et opposés dans un rapport dialectique; la misère et l'exclusion des uns assurant le bien-être et les privilèges des autres*» (Déniger 1996:80). Ce phénomène démontre que les jeunes sont loin de constituer un groupe social homogène et explique les entraves à la solidarité de cet acteur social, historiquement porteur de revendications visant le changement social (du moins pendant les années 1960 et 1970). Selon Déniger, cette polarisation a un impact sur la représentation sociale de la jeunesse. Un des deux composants de la jeunesse est perçu comme porteur d'avenir alors que l'autre est vu plutôt comme *classe dangereuse*, ce qui renforce le processus de désaffiliation.

Pour Dumont, les sociétés instituent la jeunesse en fournissant aux jeunes «une image de leur rassemblement», «une figure de leur avenir». Les sociétés contemporaines le font à travers «*l'idéologie officielle de la scolarisation*». Scolarisation qui à la base est l'«obsession» de la bourgeoisie et des classes moyennes par sa valeur de symbole. Toutefois, malgré les taux de scolarisation chaque fois plus élevés, la scolarisation de masse n'a pas contribué à une homogénéisation du monde des jeunes, ni à l'enrayement des disparités de revenu, ni à la mobilité sociale, mais a contribué à masquer les inégalités de classe en les substituant par l'idéologie de l'égalité de chances (Dumont 1986). L'analyse de Dumont nous semble toujours pertinente de nos jours car il démontre comment l'idéologie officielle de la scolarisation est prégnante dans tous les champs de la vie sociale. Ainsi, cette idéologie marginaliserait les descendants des classes populaires, pour qui la scolarisation a moins valeur de symbole.

Les *clivages de genre* ont aussi des répercussions sur les problématiques sociales qui touchent «les jeunes», qui sont vécues différemment selon le sexe. À titre d'exemple, deux phénomènes concernant les jeunes au Québec et considérés comme des problèmes sociaux connaissent une variation d'incidence importante selon le sexe, touchant davantage les hommes : le suicide et le décrochage scolaire.

Ainsi, parler de *la jeunesse* implique toujours le danger d'occulter les fortes inégalités à l'intérieur d'une même tranche d'âge. Bourdieu a d'ailleurs attiré l'attention sur ce phénomène, comme le remarque Hamel : « *Dans la perspective de Bourdieu, « jeunesse » est donc un mot qui vient dissimuler des dispositions et positions sociales extrêmement différentes en vertu desquelles une jeunesse, la jeunesse n'est guère envisageable* » (Hamel, 1999 : 29, 30).

2.3 Spécialisation du savoir sociologique sur la jeunesse

2.3.1 Les marges juvéniles comme objet sociologique et cible d'interventions

Étant donné une conjoncture économique de relative facilité d'accès à l'emploi en comparaison avec d'autres moments historiques de crise économique, les jeunes qui vivent aujourd'hui en marge sont perçus comme des individus éprouvant des difficultés particulières sur la plan personnel. Ce lien de causalité entre conjoncture économique et déviance juvénile, en vogue dans les années 1980 (Dubet 1997), reste une lecture simpliste mais encore prégnante. Étant donné que le chômage a historiquement été associé à la précarité juvénile, dans un contexte où l'accès à l'emploi existe, les problèmes des jeunes ne sont pas pensés en termes de contraintes structurelles, positions inégales et processus de domination. Ce sont en effet des explications d'ordre psychologique ou relevant de la «culture de la pauvreté» qui semblent dominer dans le contexte Québécois.

Plusieurs études sur la jeunesse québécoise s'intéressent aux problématiques qui touchent les jeunes, notamment les questions démographiques, l'immigration, la scolarisation, le travail, l'engagement ou l'implication des jeunes, et ce selon deux angles d'analyse. Soit à travers une discussion des données statistiques, soit par des recherches qualitatives ayant les jeunes comme interlocuteurs. Certaines études ont combiné ces deux angles, mais rares

sont celles qui s'intéressent aux agents en relation dans le monde social, jouant un rôle intermédiaire entre les jeunes et la société et ayant comme mission l'intégration ou l'insertion des jeunes «en marge» ou «désaffiliés».

Michel Parazelli et Jean-François René ont exploré ce terrain de recherche. Le premier s'est intéressé aux «jeunes en marge», aux dispositifs d'intervention et aux pratiques démocratiques les concernant (Parazelli 2008, 2006). Le second a étudié des dispositifs d'intervention du milieu communautaire autonome québécois, par exemple les Auberges du cœur (René 2008). Ces deux auteurs ont une appréciation plutôt positive des dispositifs d'intervention qu'ils se proposent d'analyser - des dispositifs qui s'inscrivent dans le champ des pratiques «alternatives» - en les concevant comme lieux de sociabilité, d'engagement politique et d'émancipation. Gauthier, pour sa part, considère que le large éventail de services sociaux et de santé offerts aux jeunes serait producteur de marginalité, par l'excès de «sollicitude» envers ces derniers (Gauthier 2003).

Sévigny aborde la thématique de l'intervention dans un numéro des *Cahiers de recherche en sociologie* intitulé *Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance* où il propose des éléments pour une classification de l'intervention et discute des enjeux liés à sa pratique (Sévigny 1996). Un cadre théorique permettant d'étudier la pratique d'intervention est ainsi esquissé et nous nous en inspirons dans notre recherche. Cependant, les spécificités de l'intervention auprès des jeunes ne sont pas abordées.

En 2008, la revue *Nouvelles Pratiques sociales* propose un numéro dédié au thème de l'intervention et des marges juvéniles intitulé «Jeunesse et marginalités : faut-il intervenir?». Dans cette publication, Parazelli procède à une lecture historique et sociologique des rapports entre jeunesse et marge sociale et Colombo, Gilbert et Lussier explorent la thématique, qui est aussi la nôtre, de la pertinence sociale des interventions auprès des jeunes. Les interventions de type répressive menées par la police sont dénoncées comme productrices de marginalité et les interventions «d'aide» justifiées comme palliatives à «la souffrance du sujet marginalisé». S'interrogeant sur les motifs de l'intervention, les auteures suggèrent, en plus de l'effet palliatif, «une intervention ayant également pour cible le regard et la compréhension par le social de la réalité des jeunes et

de la marginalité». Elles proposent que l'intervention *doit* viser à «établir des ponts entre la marge et le centre», «soutenir la créativité des jeunes», «rétablir la parole entre les jeunes et leurs parents », «prévenir la marginalisation et l'exclusion», «soutenir la marge comme espace de socialisation et d'intégration», «éviter que la marge ne devienne exclusion» (Colombo, Gilbert et Lussier 2008:45-48). À la question: faut-il intervenir? Les auteures proposent d'emblée des éléments constitutifs d'une bonne manière d'intervenir pouvant servir de guide aux intervenants. Si nos questions sont semblables, nous proposons des voies de réponse fort différentes. La perspective des auteures est toutefois révélatrice d'une visée de l'intervention, d'une manière de la concevoir qui se situe dans une imbrication entre deux positions sociales, la position de chercheur et celle d'intervenant.

2.3.2 La centralité de la notion d'insertion

Dans le récent ouvrage collectif sur les jeunes et le travail regroupant les derniers articles des chercheurs de l'*Observatoire jeunes et société* sur le sujet (Bourdon et Vultur 2007), il est intéressant de noter que si la notion d'insertion professionnelle apparaît à plusieurs reprises et dans différents articles, les mesures, dispositifs et agents sociaux oeuvrant à l'insertion, si nombreux au Québec, ne sont aucunement abordés. Le milieu communautaire est étudié en tant que lieu d'insertion professionnelle pour le jeune mais le sens et le rôle social des «inséreurs» ainsi que l'institution de la jeunesse en tant que «clientèle cible» des services et dispositifs ne semblent pas être des sujets de recherche explorés par les chercheurs de l'Observatoire. Il s'agit pourtant de phénomènes majeurs.

Les enquêtes québécoises portent sur les rapports des jeunes au travail et témoignent de l'attachement des jeunes à ce dernier, mais le large champ des interventions sociales en développement de l'employabilité n'est que peu exploré. Les recherches se concentrent soit sur des dimensions macroéconomiques comme les mutations du marché et des données statistiques qui l'appuient, soit sur les perceptions des jeunes. Entre ces deux dimensions, les agents et dispositifs jouant un rôle de médiation, voire de régulation et/ou de contrôle entre les parcours individuels et les structures sociales, ne semblent pas attirer l'attention des chercheurs et méritent, à notre avis, d'être explorés davantage.

Quelques auteurs ont abordé les dispositifs en employabilité au Québec. C'est le cas de

Shields (2006) qui a analysé le champ de l'employabilité au Québec et de Le Goff (2005), Lima (2004) et Assogba (2000) qui ont analysé plus particulièrement l'employabilité auprès des jeunes. Le Goff, qui a effectué des études de cas dans quelques organismes et une comparaison entre un organisme alternatif et un CJE, conclut qu'une instrumentalisation étatique du communautaire a lieu et que les pratiques alternatives et collectivistes perdent du terrain au profit des pratiques bureaucratisées et individualisées (Le Goff 2005). Lima analyse l'action publique concernant l'aide sociale et Assogba raconte l'histoire de l'essor des CJE à partir de l'expérience du premier CJE de Gatineau (Assogba 2000). La question des fondements et fonctions sociales de l'intervention reste ouverte.

Il nous semble qu'incombe aux sociologues d'aller au-delà du constat de l'attachement des jeunes contemporains à la valeur du travail et de questionner les genèses de cet attachement dans un moment historique de mutations majeures. En d'autres mots, comment se produit cette adaptation avec peu de résistances des jeunes aux nouvelles données? La large gamme de dispositifs d'aide à l'insertion semble contribuer à faciliter l'intériorisation par les jeunes de la nouvelle réalité du marché de l'emploi. Un thème qui mérite, à notre avis, l'attention des sociologues, notamment des sociologues de la jeunesse, et que nous proposons d'explorer dans ce présent mémoire.

2.4 La fabrication de la jeunesse comme sujet d'interventions sociales

L'intérêt envers la jeunesse dépasse largement le champ du savoir sociologique. Lors de ce processus toujours en mouvement de construction de la jeunesse comme catégorie sociale, des pratiques et discours sont à l'œuvre. Pendant les dernières décennies, une «expertise jeunesse» a vu le jour dans le champ de l'intervention sociale, au même moment où une nouvelle spécialité sociologique se consolidait, la sociologie de la jeunesse. Ces «professionnels de la jeunesse» ont ainsi construit des connaissances pratiques pour les uns et formelles pour les autres sur la jeunesse contemporaine en la prenant comme clientèle de l'intervention sociale ou comme sujet (objet) d'études, comme catégorie sociologique.

Tout en étant consciente que la jeunesse n'est pas une catégorie homogène, nous nous proposons de bifurquer de la perspective de spécialisation prégnante dans la littérature,

pour nous intéresser à la construction de la jeunesse comme objet/sujet d'interventions sociales. Quelle est la spécificité de l'intervention auprès des jeunes? Au-delà des différences entre les problématiques ciblées et les contextes de la pratique (communautaire, institutionnel, hybride), qu'est-ce qui relie les interventions ciblant «les jeunes»?

Si les orientations en termes de *prévention* et *activation* sont prégnantes dans les programmes et politiques jeunesse, le sont-elles tout autant dans la manière dont les agents ayant pour mission d'intervenir auprès des «jeunes» élaborent le sens de leurs pratiques? Dans cette élaboration de sens, comment font-ils référence au social? Les perspectives sociologiques en termes d'insertion, transformation et durée se retrouvent-elles dans les conceptions que se font les intervenants de la société et de la fonction sociale de leur travail? Quelles sociologies implicites s'élaborent dans le savoir pratique des intervenants par leur contact quotidien avec les jeunes, leurs conditions d'existence et les «problèmes» par eux vécus? Quelles sont les conceptions de la société et de l'action sociale développées par les intervenants au cours de leurs pratiques? C'est cette connaissance du social expérimenté par et dans la pratique que nous nous proposons d'explorer comme objet d'analyse.

Nous nous intéressons aux manières dont la jeunesse est construite/actualisée socialement en tant que lieu de convergence de significations et pratiques d'intervention à travers l'interaction de connaissances savantes et praticiennes. Nous essayons donc de déplacer, décentrer le point de vue habituel qui pense le jeune comme acteur au centre de l'analyse pour le penser comme situé dans le croisement de discours et pratiques participant à la fabrication de la jeunesse comme cible d'interventions sociales et, par ricochet, au processus d'individuation des jeunes.

Dans ce processus de fabrication, le jeune n'est pas seulement objet de savoirs ou connaissances, mais il devient aussi le «client» ou l'«usager» de dispositifs d'intervention qui peuvent être pensés comme des mécanismes de contrôle, de régulation ou d'émancipation. Ces dispositifs peuvent avoir une influence sur les parcours de vie des jeunes et leur univers de possibles.

Étant donné que les intervenants jeunesse sont des agents de «première ligne», ayant pour mission d'intervenir sur le monde social, d'agir sur des situations sociales considérées

comme problématiques, ils sont des témoins privilégiés des situations et contraintes que vivent en ce moment les jeunes faisant appel aux «services» sociaux et/ou d'employabilité. Ils développent également au cours de leurs pratiques un savoir qui reste souvent circonscrit au domaine de la pratique et où le savoir sociologique peut se nourrir. En jouant un rôle «intermédiaire» entre les jeunes et la société ou le monde adulte, les intervenants jeunesse élaborent, bien qu'implicitement, des conceptions du social qui guident leurs pratiques, leur *sociologie implicite*.

2.5 Objectifs de notre recherche

L'objectif général de notre recherche est de comprendre le processus par lequel la jeunesse s'actualise, comme catégorie sociologique d'une part et comme sujet d'interventions sociales d'autre part, à travers une mise en perspective des rapports entre ces deux champs de connaissance (pratique et savante). Cela, dans une perspective de mieux comprendre, à partir de la connaissance expérientielle des intervenants, les liens entre les situations de vie des jeunes, les pratiques d'intervention et la société québécoise contemporaine et de contribuer aux réflexions sur les fondements des pratiques d'intervention auprès des jeunes

Nous proposons de : a) rendre compte des diverses conceptions qu'ont les intervenants de leur propre rôle social auprès des jeunes, ainsi que de l'*intervention*, sa pertinence sociale, ses objectifs et ses paradoxes ; b) comprendre comment les intervenants donnent sens aux « problèmes sociaux » vécus par «les jeunes» (et les repèrent en tant que tels); c) expliciter les connaissances du social (sociologie implicite) développées par les intervenants au cours de leurs pratiques et finalement d) repérer l'influence des dispositifs d'«aide» ou des contextes organisationnels d'intervention (communautaire, institutionnel, hybride) sur la pratique d'intervention, la sociologie implicite des intervenants ainsi que sur «l'univers de possibles» proposé aux jeunes.

Notre recherche prétend ainsi participer aux réflexions sur la fabrication de la jeunesse comme sujet d'interventions sociales, en comprenant ces dernières comme révélatrices des modes contemporains d'élaboration et traitement des questions sociales.

3 Une approche clinique et critique de la sociologie implicite

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, soit pourquoi intervient-on auprès des jeunes, nous avons choisi une approche théorique et méthodologique qui nous permet de croiser deux chemins d'analyse : à la fois de rendre compte du sens, tel qu'il se déploie dans les discours des agents engagés dans la pratique d'intervention et de comprendre les liens entre les pratiques, comprises comme actualisées dans les expériences des agents, et leur contexte. Ce dernier se dédouble en contexte immédiat en tant que cadre organisationnel et contexte plus large en tant que monde social ou société.

Notre aventure sociologique peut se décliner en deux sous questions de recherche. Pourquoi intervient-on ou quels sont les sens et les fonctions sociales des interventions sociales de nos jours? Pourquoi auprès des jeunes ou quelle est la spécificité de l'intervention jeunesse? Dans les premiers chapitres nous avons esquissé le contexte structurel dans lequel les réponses à ces questions s'élaborent en termes de cadre normatif économique et politique. Nous avons également présenté les points de vue des sociologues de la jeunesse et ceux de la sociologie critique au Québec et en France, afin de camper notre propre vision du contexte et du phénomène dans la tradition sociologique.

3.1 La sociologie implicite: une notion centrale

Nous nous inspirons des théorisations élaborées par Robert Sévigny et Jacques Rhéaume dans les champs des interventions en santé mentale (Rhéaume et Sévigny 1988, 1998) et en contexte pluriethnique (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000) afin d'explorer le champ des interventions jeunesse. Une notion est centrale à ces travaux, à la fois un concept et un objet d'analyse, celle de *sociologie implicite*.

Dans leurs premiers travaux sur la sociologie implicite des intervenants en santé mentale, Rhéaume et Sévigny s'intéressent aux connaissances du social ou de la société qu'ont les intervenants et - par là même - aux dimensions sociologiques des interventions. La sociologie implicite des intervenants se révèle à travers les manières dont ces derniers font référence au social lorsqu'ils donnent sens à leur pratique (Rhéaume et Sévigny 1988).

Dans cette perspective, par une «connaissance expérientielle» qui émerge de leurs pratiques, les intervenants de «première ligne» font référence à une connaissance du social qui sous-tend l'intervention et lui donne sens. Ils sont des agents sociaux disposant d'une «sociologie implicite» acquise au long de l'expérience d'intervention (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000).

Si cette connaissance du social n'est pas uniquement subjective mais s'actualise dans la pratique et se nourrit de l'expérience, elle est implicite dans la mesure où il appartient au chercheur de faire un exercice interprétatif afin de rendre compte, à partir des témoignages des intervenants, de la dimension sociologique présente lorsqu'ils élaborent le sens de leurs pratiques. De ce fait, cette notion nous semble permettre l'actualisation d'un dialogue théorique entre sociologues et intervenants sociaux.

Dans cette perspective, l'intervenant est considéré comme un agent social impliqué dans la pratique et un témoin privilégié des processus et enjeux présents dans son champ d'intervention, que ce soit en santé mentale, en contexte pluriethnique ou auprès des jeunes. Dans ce sens, nous avons choisi la sociologie implicite des intervenants jeunesse comme objet d'analyse en considérant que ces derniers participent et sont des témoins privilégiés des manières actuelles d'élaborer et répondre aux questions sociales dans le champ des interventions auprès des jeunes.

La notion de sociologie implicite nous semble pertinente car elle permet de rendre compte de ce lien indissociable entre la dimension microsociologique des interactions sociales et la dimension macrosociologique des structures sociales ou arrangements structureaux. Cette notion permet d'articuler le discours et l'expérience des agents avec les conditions sociales dans lesquelles se déroule la pratique.

Explorer la sociologie implicite des intervenants comme objet d'analyse nous permet de rendre compte de comment les intervenants donnent sens aux «problèmes sociaux» vécus par la jeunesse ainsi qu'à leurs interventions (ce pourquoi ils interviennent, au nom de quoi). Elle permet aussi de dégager leur compréhension concernant le contexte social dans lequel ils s'inscrivent tout en tissant des liens entre les «catégories de sens» des intervenants et les concepts sociologiques.

Nous avons ainsi un rôle actif de compréhension et interprétation en opérant dans le

processus d'analyse selon un va et vient constant entre nos propres repères sociologiques et ceux des intervenants. Nous adhérons à la perspective de Rhéaume et Sévigny selon laquelle notre rôle en tant que chercheure est de rendre compte de *ce que nous avons compris* dans la manière dont les intervenants font référence au social (Rhéaume et Sévigny 1988).

En nous intéressant (et en participant) au processus continu de constitution de la jeunesse comme catégorie sociologique d'une part et comme «clientèle» d'interventions sociales d'autre part, nous nous situons ainsi dans la relation dialectique entre la sociologie de la jeunesse et l'intervention sociale jeunesse. Notre analyse se propose de traduire le *savoir expérientiel* des intervenants, leurs *catégories de sens* dans les termes de la sociologie explicite (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000).

Selon nous, les intervenants jeunesse sont des agents disposant d'une *connaissance pratique* (Hamel 1997) qui émerge de leur expérience quotidienne d'interactions, de rencontres en face-à-face avec d'autres agents sociaux. Ces interactions vécues par les professionnels du social laissent peu de traces. Les intervenants doivent rendre compte de leurs interventions, à travers des rapports d'activités où des résultats chiffrés sont souvent exigés. En dehors des réunions d'équipe et des supervisions, il reste peu de place au récit, à l'élaboration symbolique des expériences vécues dans le processus d'intervention. La notion de sociologie implicite et l'approche clinique nous permettent d'explorer ce terrain peu connu.

En accord avec l'idée que «*tout acteur social se réfère, au moins implicitement, à une connaissance du social qui sous-tend son action et lui donne sens*» (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000), c'est cette connaissance du social ou ce savoir «*relativement organisé et complexe*» qui se développe en lien avec la pratique que nous proposons d'explorer. Un savoir ou une connaissance *expérientielle*, issue de l'expérience – dans notre cas, la pratique d'intervention – et qui permet aux agents de donner sens, fonder, définir et justifier leurs pratiques.

La sociologie implicite des intervenants s'élabore à travers des *catégories de sens*, concepts

ou mots présents dans les récits des intervenants quand ils font référence à leurs sujets, à la pratique d'intervention, à la société, etc. La manière dont ces catégories s'élaborent et s'articulent avec d'autres est révélatrice du *savoir pratique* des intervenants. Ainsi, nous adoptons la perspective selon laquelle l'expérience et le récit des agents sont des objets d'analyse pertinents pour comprendre le monde social.

La notion de sociologie implicite permet d'étudier la pratique d'intervention dans sa dimension proprement sociale. Cette notion «*déborde [du] cadre des interactions interpersonnelles*» et comprend «*l'ensemble de concepts par lesquels les praticiens interprètent et donnent sens aux autres dimensions de leur pratique (organisationnelles, institutionnelles, sociétales)*» (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000 : 25)

3.2 La pratique d'intervention: entre structure sociale et expérience des agents

Notre position épistémologique se situe dans l'articulation de deux traditions intellectuelles des sciences sociales, et de la sociologie en particulier. Nous proposons d'articuler la tradition critique allant de Foucault à Bourdieu avec une tradition plutôt phénoménologique et herméneutique de la sociologie clinique telle qu'élaborée par Robert Sévigny. Nous considérons que ces deux perspectives théoriques sont appropriées pour comprendre le sens et la pertinence sociale de l'intervention. Elles apportent des contributions complémentaires au processus de recherche de pistes de réponse à notre question: Pourquoi intervient-on auprès des jeunes?

La théorie critique nous permet de situer l'intervention dans des questionnements quant à son apport dans des processus de reproduction et régulation sociale par un encadrement et contrôle des *classes populaires* et des marges ainsi que par sa participation au processus d'individuation et de fabrication des sujets. La sociologie clinique, de son côté, nous permet de prendre en compte les dimensions symboliques et relationnelles des interventions et les perspectives des agents engagés dans la pratique.

Ces deux perspectives ne sont pas contradictoires, même si elles vont construire leurs connaissances à partir d'angles différents de l'objet d'analyse. L'exercice d'articulation ébauché ici de manière tout à fait préliminaire, prône la perspective d'une *sociologie*

clinique critique où l'expérience des agents et son inscription dans des agencements structurels se conjuguent dans l'analyse.

L'intervenant est ici considéré comme un agent disposant d'une connaissance pertinente du social. Il est à la fois un *témoin privilégié* des enjeux et problématiques concernant la jeunesse et un *agent engagé dans l'action* donc partie prenante de ces enjeux et problématiques car dans sa pratique (son travail), l'intervenant est appelé à agir en conséquence. Le lien entre théorie et pratique, entre compréhension et action est mis en œuvre car l'intervenant s'engage à la fois dans l'élaboration du sens de sa pratique et dans son actualisation.

Notre position théorique se situe dans l'articulation entre la structure sociale et les individus «en chair et en os». Nous adhérons à l'idée que dans l'expérience de vie des individus, la dimension sociale est indissociablement présente et que «*pour comprendre le monde actuel, il est indispensable de mettre au centre de la réflexion le processus de fabrication de l'individu*» (Martuccelli, 2007: 3). À travers des processus d'interprétation, classification et intervention, les agents du champ scientifique et du champ des services sociaux participent au processus de fabrication de la jeunesse comme catégorie sociale. À travers toute une panoplie de dispositifs d'intervention, soutenus par des concepts scientifiques, les individus se voient attribuer des étiquettes par les spécialistes/intervenants jeunesse, celles de «jeune en difficultés», de «jeune décrocheur» ou de «jeune de la rue» par exemple. Ces dernières, tout comme la participation aux dispositifs d'intervention peuvent avoir des retombées sur les processus d'individuation et les trajectoires des jeunes.

Ainsi, les pratiques d'intervention participent à la fabrication des individus, au processus d'individuation et de socialisation. Dans le cas des jeunes, même si plusieurs auteurs affirment l'existence d'une «culture jeune» propre à l'univers juvénile, le rôle des experts, spécialistes et professionnels de la jeunesse dans la fabrication des figures de cette dernière ainsi que dans la régulation et contrôle des marges juvéniles nous semble important et souvent négligé par les études sur la jeunesse au Québec.

3.3 L'approche clinique

Notre recherche tente, à travers une approche clinique, d'ouvrir une brèche dans l'espace-temps des pratiques de travail pour donner la parole aux spécialistes du social, ceux qui touchent quotidiennement *la chair* du malaise de nos sociétés. Le dialogue entre le sociologue et l'intervenant social est selon nous indispensable et une fois que des pas sont faits dans cette direction, il devient inévitable étant donné que nous abordons tous les deux – sociologue et intervenant social - le même objet/sujet, l'être humain dans sa dimension relationnelle, d'appartenance au monde social, à un monde humain. Tant que le désir de se comprendre et de «s'aider» sont présents, les malaises sont moins lourds à porter et l'intolérance a moins lieu d'être. L'intérêt envers les problèmes sociaux, tant par la pratique que par la théorisation, nous habite intervenants et chercheurs car l'une n'est jamais entièrement séparée de l'autre.

Une posture humble du chercheur est prônée par les teneurs de la sociologie clinique. Au Québec, ces derniers évoquent souvent le sens étymologique du mot clinique, soit «klinè» qui veut dire «*observer directement auprès du lit du patient*» (Sévigny 1993). Cette analogie avec le médecin clinicien est mise de l'avant afin de rendre compte de deux notions centrales à l'approche clinique, l'implication auprès des personnes et le souci de comprendre et agir sur des problèmes ou enjeux sociaux. Ainsi, cette «clinique sociale» se déploie sur des cas particuliers «*qui font problème et pour lesquels il faut trouver des solutions*» (Sévigny 1993). L'impératif pratique fait ainsi des cliniciens, des «gens de terrain» impliqués directement dans le changement social et assumant l'impossibilité d'une neutralité scientifique. Ce refus de la «neutralité axiologique» proposée par Weber ou de la «rupture épistémologique» telle qu'élaborée par Bourdieu marque une spécificité de l'approche clinique par rapport à la tradition compréhensive dans laquelle elle s'inscrit (Hanique 2007).

Dans ce sens, l'approche clinique est une méthode en tant que «*voie de connaissance et d'action*» (Sévigny 1993 :15) prônant certaines prises de position épistémologiques. Notamment, une reconnaissance de la valeur, de la spécificité et de la légitimité des modes de savoir autres que le scientifique, comme le savoir pratique et le savoir d'expérience. Le sociologue clinique va ainsi échanger constamment son savoir avec les autres modes de

savoir dans une praxis du social, c'est-à-dire une pratique réflexive et critique à la fois (Rhéaume 2007).

La dimension critique nous semble essentielle et l'actualisation de l'approche clinique dans notre pratique de recherche se situe plus dans la notion de praxis sociale que dans la valorisation de la subjectivité comme objet sociologique mise de l'avant par De Gaulejac (2007). Si nous sommes d'accord sur le constat que les dimensions subjective et intersubjective ne doivent pas être évacuées de l'analyse sociologique et que les processus de subjectivation doivent être pris en compte sérieusement, en choisissant la sociologie implicite des intervenants comme objet d'analyse, nous nous intéressons à l'articulation entre les dimensions structurales et subjectives de l'expérience. D'ailleurs, cette articulation entre structure sociale et expérience des agents est un thème important de la discipline sociologique.

Ainsi, si tout comme certains sociologues cliniques (Rhéaume 2007), les inspirations de la tradition philosophique phénoménologique telles que Merleau-Ponty et Heidegger sous-tendent implicitement notre visée ontologique de l'expérience humaine en tant que «dasein» (être dans le monde), nous nous situons dans la tradition sociologique plutôt avec la théorie critique allant de Foucault à Bourdieu. Cette adhérence à la sociologie critique s'explicite dans le présent texte par l'utilisation de la notion d'*agent social*, plutôt que celle d'acteur, sujet ou individu.

Cet effort d'articulation entre structures sociales et expérience intersubjective trouve dans l'approche clinique de la sociologie implicite telle qu'élaborée par Rhéaume et Sévigny un terrain riche sur le plan méthodologique car il permet d'explorer la manière dont le social s'articule à l'expérience des agents. Ce social qui *est partout*, certes, mais qui ne se défait pas dans la pluralité d'univers subjectifs, étant donné qu'un effort de le comprendre en tant qu'ensemble ou totalité complexe mais réelle reste présent.

La position clinique s'actualise selon Hanique dans la «position wébérienne» mise en oeuvre par Bourdieu dans la *Misère du Monde* par exemple. Selon l'auteure :

« il s'agit, au fond, de renoncer à toute posture évaluative pour tenter de mettre à jour le sens des conduites, de répondre à la double question de la fonction et du sens : à quoi correspond telle pratique du point de sa fonctionnalité dans l'ordre du monde réel, physique ou social (régulation, arrangements, efficacité) et dans l'ordre du symbolique » (Hanique 2007: 104 -105)

Notre recherche s'inscrit dans cette posture. Dans notre question de recherche - pourquoi intervient-on auprès des jeunes ? – le pourquoi peut se démembrer en la double question du sens et de la fonction. Si les questions du sens et de la fonction n'apparaissaient pas dans notre grille d'entretien aux premières entrevues, nous nous sommes vite rendu compte qu'il fallait les poser directement aux agents et nous les avons ajoutées en cours de route. Ces questions mais aussi d'autres nous ont donné accès au sens des pratiques, un sens subjectif mais aussi intersubjectif qui s'inscrit dans l'univers des valeurs symboliques tout comme dans l'histoire de vie de l'intervenant. Quant à la question de la fonction sociale de l'intervention auprès des jeunes, elle nous permet de situer les pratiques dans un contexte plus large, de ne pas faire abstraction des contraintes et des structures qui l'influencent. Elle permet également aux intervenants de réfléchir sur leur rôle social.

L'approche clinique s'inscrit dans la tradition compréhensive mais en quoi se démarque-t-elle ? Hanique propose trois caractéristiques. Premièrement, la posture clinique assume dès le départ du processus de recherche l'action «interprétative», en d'autres mots, il n'y a pas de séparation entre terrain et théorie mais un «va et vient» constant entre «concept» et «expérience». Deuxièmement, le sens est «co construit» entre le chercheur et ses sujets, par un dialogue qui peut aussi être une confrontation. Troisièmement, le travail du sociologue clinique ne se fait pas en solo mais dans une confrontation constante avec d'autres collègues (Hanique 2007).

Nous avons choisi l'approche clinique pour deux raisons particulières. D'une part par une affinité avec cette posture intellectuelle modeste qui permet aux académiciens et chercheurs d'éviter les travers qu'une posture trop objectivante peut susciter dans un contexte où le savoir technoscientifique jouit d'une légitimité sociale importante. En vérité, c'est un positionnement politique critique face à la technicisation et opérationnalisation du monde social de vouloir le comprendre dans ses manières propres de déploiement de sens et de refuser de réduire les productions symboliques au statut de données mesurables ou de

catégories intellectuelles purement compréhensives dans le jargon et l'univers scientifiques. D'autre part, cette méthode nous permet d'assumer notre propre implication dans le monde social dans un souci de compréhension et, par là même, de transformation par une reconnaissance de l'altérité irréductible de l'humain. Dans ce sens, le présent mémoire s'adresse surtout et avant tout aux intervenants eux-mêmes dans une perspective de poser des questions et d'engager des réflexions sur le sens et la pertinence sociale de leur pratique.

À notre avis, il est important de continuer à actualiser la perspective compréhensive et l'approche clinique en sciences sociales et plus spécifiquement en sociologie dans un contexte où les institutions universitaires connaissent une instrumentalisation et une dérive de leur mission fondamentale. Des étudiants en sociologie de l'Université de Montréal et le professeur Guy Rocher dénoncent l'instrumentalisation de l'université dans un article paru dans *Le Devoir* le 07 avril intitulé «Je me souviens» d'un projet pour l'éducation... » dont le passage suivant est parlant:

«Nous sommes témoins d'un processus d'instrumentalisation du savoir, la valeur de ce dernier n'étant plus considérée en fonction de la compréhension du monde qu'il permet mais plutôt de l'emploi auquel il donne accès. Est donc mise de côté la valorisation de la curiosité intellectuelle au profit de la formation de diplômés «employables». L'université ne semble plus se préoccuper de former des citoyens critiques capables de saisir les enjeux planétaires actuels, mais de futurs employés efficaces» (Dufour, Beaudoin-Jobin et Rocher 2008)

L'approche clinique peut permettre de contrecarrer la généralisation de la logique «opérationnelle-décisionnelle» (Freitag 2002) et du principe d'activation qui n'épargne pas le champ universitaire. Cette approche s'inscrit dans une démarche de compréhension du monde et plus spécifiquement dans une tentative de saisir les enjeux sociaux par une analyse de comment ces derniers sont compris et interprétés par les agents eux-mêmes. Par un travail d'interprétation des interprétations, le clinicien s'efforce de rendre compte de la complexité du social par un processus de connaissance qui ne réduit pas mais synthétise. Robert Sévigny explique le processus d'analyse de la méthode clinique de la manière suivante:

«L'approche clinique implique ainsi un certain constat d'impuissance, d'absence de contrôle devant son objet d'étude, mais elle implique surtout une autre forme de contrôle : celui qui se réalise par un processus d'intégration synthétique des données plutôt que par un processus de réduction analytique» (Sévigny 1993 :18)

Notre analyse est clinique dans la mesure où nous considérons le savoir pratique des intervenants non comme des données brutes qu'il appartient au chercheur d'organiser et d'attribuer un sens mais – comme la notion même de savoir pratique le suggère – en tant que connaissance et interprétation du monde ayant du sens en elles-mêmes.

En tant que clinicien du social, le sociologue clinique se positionne souvent en réponse à des demandes sociales. Dans le cas de notre recherche, cette demande ne vient pas des agents mais du chercheur. Il est toutefois, important de signaler que la question de recherche a émergé de la pratique d'intervention dans notre propre expérience. Ce sont nos questionnements en tant qu'intervenante sociale auprès des jeunes dans un autre contexte national (Suisse) qui sont à l'origine de notre démarche intellectuelle et pratique. En d'autres mots, en tant qu'intervenante de première ligne, certains enjeux sociaux plus larges nous semblaient sous-tendre non seulement les situations de vie des jeunes mais également la pratique d'intervention. Des questions comme : Pourquoi intervient-on? Est-ce qu'on aide réellement? Notre présence est source de soutien mais est-elle aussi source de contrôle? Sur quoi agissons-nous? Qu'est-ce que «s'en sortir» veut dire? En plus de ces questions, un certain sentiment d'impuissance face à des problématiques qui dépassaient les limites de nos possibilités d'action et de compréhension sont à l'origine de notre démarche de maîtrise et de ce que nous appelons notre *aventure sociologique*.

Cette expérience vécue de terrain en tant qu'intervenante a sûrement influencé les rencontres avec les intervenants lors de nos entretiens. D'une part, elle a facilité l'empathie, ce qui dans une perspective clinique n'est pas un biais mais plutôt une force dans la pratique de recherche ; d'autre part, elle a permis de mettre en œuvre dans notre propre expérience réflexive, « l'épistémologie pluraliste » proposée par Rhéaume où le savoir pratique ou professionnel, le savoir d'expérience et le savoir académique sont en complémentarité dialectique (Rhéaume 2007).

Il est vrai que la pratique même de l'entretien, pensée ici en tant qu'un mode d'intervention, par les questions posées aux intervenants/praticiens a créé un espace de réflexion sur leur propre pratique qui ne se produit pas nécessairement dans leur travail

quotidien. En plus, leur discours s'adressait à une étudiante/chercheuse en sociologie, ce qui a certainement influencé les propos et le cours d'élaboration de sens. Nous avons essayé d'amoindrir les effets de méfiance et distance que notre position de pouvoir/savoir pourrait avoir en nous situant à chaque fois avant l'entrevue en tant qu'intervenante auprès des jeunes par le passé. Cela nous a permis de faire place à un terrain commun de connaissances pratiques. C'est comme si nous leur disions : j'ai déjà été dans votre position donc nous ne sommes pas si éloignés.

L'approche clinique nous permet d'assumer cette posture de dialogue de savoirs et de questionner la nécessité d'instaurer la fameuse *distance* du chercheur face à son objet ou à ses sujets comme nécessaire à l'objectivation et à la construction d'un savoir scientifique rigoureux. À notre avis, cette distance existe tout simplement par la spécificité des savoirs de chacun tout comme par la position occupée dans le monde social et dans la situation d'entretien, donc le chercheur ne nous semble pas avoir besoin de la renforcer. C'est-à-dire, même si tous les agents ont accès aux divers types de connaissance, dans la situation d'entretien, le chercheur est là en tant qu'agent du champ scientifique, il est donc perçu comme dépositaire d'un savoir scientifique alors que l'intervenant est là en tant que praticien, c'est donc son savoir pratique ou professionnel qui est appelé à être mobilisé. Il nous semble que c'est le savoir d'expérience qui constitue le terreau commun où la rencontre entre chercheur et intervenant trouve ses conditions de possibilité.

Ainsi, à la place de la distance scientifique, nous adhérons à l'*ouverture radicale à l'autre* en tant que position épistémologique pertinente permettant un déplacement de la position de pouvoir du chercheur, certes toujours présente mais qu'à notre esprit, mérite un questionnement éthique des agents du champ scientifique. Ceci est indispensable si nous prenons au sérieux les diagnostics de certains (Santos 2008, Freitag 2002, Beck 2001, Bauman 2000) quant aux dangers de déshumanisation d'une science trop légitimée et tournée vers la technique et la nécessité pour cette dernière de questionner sa propre position et participation aux phénomènes sociaux, voire au renforcement des agencements et idéologies des sociétés contemporaines.

À la place d'une science distante ou d'une distance scientifique, nous proposons avec

l'approche clinique conjuguée à l'analyse critique, une science sociale de proximité, critique et réflexive (aussi autoréflexive). Ce qui ne veut pas dire simplement justifier les pratiques et conforter les agents dans leurs positions mais participer avec eux au processus de réflexion afin de transformer les pratiques non pas dans le sens d'une plus grande efficacité selon des orientations déterminées d'avance, comme le font certaines recherches pragmatiques et comme le demandent souvent les agents gouvernementaux, mais plutôt dans le sens d'une plus importante compréhension et cohérence entre ce qui se passe dans le monde social et ce qui se dit et fait dans le champ sociologique. La distance entre humains permise par la technique a historiquement fait ses preuves d'horreurs possibles (Bauman 2000) quand, au nom de l'efficacité on oublie de produire du sens.

La question qui guide notre recherche est de comprendre pourquoi intervient-on, dans un effort de comprendre les sens cachés derrière un «il faut intervenir» largement consensuel où le savoir scientifique se déploie afin de rendre l'intervention plus efficace. Nous tentons ainsi de contribuer à ce que le rapport dialectique entre théorie et pratique lie les penseurs du social aux professionnels du social et aux agents sociaux dans une co-construction non sans conflit, mais aussi dans une mission commune peut-être en danger de nos jours, soit de définir et préserver l'autonomie du champ proprement social face à la tendance d'instrumentalisation, voire de dissolution par le champ économique et par la logique «opérationnelle-décisionnelle» (Freitag 2002) dans laquelle tant le champ scientifique que celui des pratiques sociales et des parcours individuels sont contraints de bien fonctionner.

Ainsi, en allant écouter les gens engagés quotidiennement dans la prise en charge du «malaise social» ou de ce qui est repéré et construit comme l'étant, nous tentons de pondérer la vision «optimiste» de la conjoncture qui traverse le discours de plusieurs sociologues de la jeunesse au Québec en allant chercher non pas dans les chiffres officiels mais dans le vécu des agents, les problématiques et contraintes tout comme les différentes conceptions de la pratique d'intervention sociale. Étant donné que cette dernière «s'occupe» quotidiennement des agents qui vivent les ratés, voire les contraintes structurelles que l'agencement actuel du capitalisme globalisé (ou du nouvel esprit du capitalisme) imposent sous l'apparence d'une plus grande autonomie, liberté, flexibilité et mobilité.

3.4 Démarche méthodologique

3.4.1 Les études de cas

L'opérationnalisation de l'approche clinique et critique se produit dans notre recherche à travers une méthodologie monographique ou d'étude de cas. Afin d'accéder à notre objet de recherche, la sociologie implicite des intervenants, nous avons choisi d'approfondir des points de vue particuliers et non pas de survoler une large pluralité de points de vue. L'approche d'étude de cas nous a permis d'approcher notre objet d'étude, l'intervention sociale auprès des jeunes, à travers le récit de quelques agents sociaux impliqués dans la pratique d'intervention. Les témoignages de chacun des huit agents sociaux concernant leur expérience d'intervention auprès des jeunes constituent ainsi les cas choisis. Nous avons exploré leurs *catégories de sens* et leur *savoir expérientiel et pratique* afin d'en dégager des perspectives particulières et spécifiques. Nous avons cherché dans ces perspectives particulières, leur vision d'ensemble, leur conception de la pratique et du social.

Nous adoptons comme perspective et appliquons comme méthodologie le principe que le monde social s'actualise et gagne sens dans l'expérience des agents. Les pratiques et discours de ces derniers, pour plus particuliers qu'ils puissent sembler, opèrent un effort quotidien de compréhension et action sur l'ensemble, une connaissance pratique. Dans cette connaissance pratique plusieurs dimensions s'imbriquent, historiques, psychologiques et sociales par exemple. Nous proposons d'explorer la dimension propre à notre champ de connaissance, la dimension sociologique de la pratique. La connaissance du social, présente dans la pratique courante des agents sociaux, même si implicite, est un objet pertinent permettant de mieux comprendre le monde social, ses agencements et les manières contemporaines de construire son sens.

Pour accéder à notre objet de recherche, la sociologie implicite des intervenants jeunesse, l'approche méthodologique d'étude de cas nous semble la plus pertinente. Elle permet d'approfondir des perspectives particulières pour ensuite les mettre en relation entre elles. En d'autres mots, elle nous permet de dégager la sociologie implicite en œuvre dans le récit des intervenants à travers une attention minutieuse et en profondeur envers quelques cas et une mise en perspective des cas entre eux.

La méthodologie d'étude de cas nous permet aussi d'appliquer les principes de l'approche clinique tels l'implication du chercheur concernant son objet, une intégration synthétique des données où nous assumons le rôle d'interprète des interprétations et l'impossibilité d'un regard neutre. Elle permet aussi de mettre en œuvre notre propre perspective théorique, celle d'une sociologie herméneutique et critique par une mise en dialogue entre notre propre visée sociologique et celles présentes dans le savoir pratiques des agents que nous avons rencontrés.

3.4.2 Le choix et le recrutement des cas

Étant donné notre manière d'aborder l'objet d'étude, les interventions auprès des jeunes, non pas en le découpant par problématique ou par milieu d'intervention mais en essayant de cerner ce qui les relie et leur est spécifique, nous avons choisi de rencontrer des intervenants de différents milieux et contextes organisationnels : communautaire, institutionnel et en employabilité. Cette pluralité de contextes conjugué au nombre limité d'études de cas est cohérente avec le fait que nous ne prétendons pas que les cas étudiés soient représentatifs de l'ensemble des points de vue possibles mais plutôt révélateurs de quelques conceptions du social ou sociologies implicites.

Notre démarche méthodologique se situe dans une perspective de reconnaissance que les propos tenus par des agents sociaux impliqués dans des pratiques particulières (lors d'une « interaction ponctuelle » qui est la situation d'entretien sociologique) permettent de saisir non seulement les «structures immanentes» à ces propos, dans notre recherche, les conceptions du social, mais aussi l'«idiosyncrasie de chacun» et la «complexité de ses actions et réactions» comme l'explicite Bourdieu (Hamel 1997:69). Chaque témoignage recueilli est ainsi constitué en tant que cas ou observatoire d'un savoir pratique concernant l'intervention «jeunesse».

Notre perspective théorique et notre objet de recherche orientent notre démarche méthodologique vers une attention minutieuse envers le témoignage des agents sociaux impliqués dans la pratique d'intervention auprès des jeunes, notre matériau principal. Mais, afin de produire les matériaux il fallait que les agents sociaux soient à l'aise pour «se raconter», thématiser leurs pratiques et dévoiler leurs visions du monde. Le moyen de les approcher semblait ainsi très important et la qualité des récits et (par conséquent) de notre recherche semblait y dépendre. Nous avons alors choisi de jouer la carte de la

«familiarité», telle que thématisée par Bourdieu dans *La Misère du Monde*, soit passer par des «gens de connaissance» afin de rendre possible une situation de communication le plus possible non-violente (Bourdieu 1993:907) et de proximité.

La «familiarité» ou proximité entre nous et les personnes rencontrées a été construite sur deux aspects. D'une part, nous avons avec elles au moins une personne en commun parmi nos relations personnelles et/ou professionnelles. Cette *personne-lien* a d'ailleurs été évoquée spontanément par les interviewés dans la plupart des entretiens. D'autre part, comme nous l'avons énoncé plus haut, nous nous sommes située avant l'entrevue comme ayant déjà travaillé comme intervenante dans un autre contexte national. Ces deux préalables aux entretiens nous semblent avoir permis une ouverture et empathie dans la plupart des cas.

Nous avons ainsi choisi de recruter nos cas parmi les personnes ayant des liens familiaux, d'amitié ou professionnels avec un de nos amis ou collègues. Ensuite nous avons contacté directement les intervenants en demandant leur participation volontaire à un entretien. Nous avons aussi quelques fois demandé aux répondants de nous indiquer d'autres personnes pouvant être intéressées à participer à la recherche.

Le choix des répondants s'est appuyé sur le critère suivant : être impliqué actuellement ou dans un passé proche dans la pratique professionnelle d'intervention auprès des jeunes dans un des trois contextes institutionnels ayant les jeunes (adolescents ou adultes) comme public cible, soit les organismes communautaires, les centres jeunesse et les organismes en employabilité.

Le tableau suivant dresse un portrait des intervenants rencontrés et s'organise selon l'ordre temporel des entretiens. Les noms des intervenants sont fictifs comme d'ailleurs tous les noms de personnes et quartiers indiqués dans le présent texte.

Tableau III – Portrait des intervenants rencontrés : ancrage organisationnel et professionnel

Intervenant(e)s	Organisme	Fonction	Appartenance professionnelle	Âge	Expérience d'intervention jeunesse
Maude	Communautaire autonome	Travailleuse de rue	Apprentissage par l'expérience (sur le plancher)	38 ans	8 ans
Richard	CJE et communautaire en employabilité	Conseiller en emploi	Bac en animation socioculturelle	56 ans	36 ans
Yannick	Maison de jeunes	Animateur	Bac en animation socioculturelle	28 ans	6 ans
Alain	Centre jeunesse	Éducateur	Bac. en criminologie	34 ans	3 ans
Eloi	Communautaire autonome et en employabilité	Travailleur de rue et conseiller en emploi	Apprentissage par l'expérience (sur le plancher)	38 ans	6 ans
Elise	Communautaire en employabilité	Conseillère en emploi	Bac. en orientation	27 ans	2 ans
Erika	CJE	Conseillère en ISEP ¹	Bac. en ISEP	34 ans	9 ans
Roger	Communautaire autonome	Travailleur de rue	Apprentissage par l'expérience (sur le plancher)	30 ans	6 ans

Nous avons pris soin de présenter notre projet de recherche aux intervenants approchés selon notre intention de mobiliser et de mettre en valeur leur connaissance pratique. Ainsi, nous avons nommé notre projet de recherche *Le savoir pratique des intervenants jeunesse* ².

Les témoignages font office de cas dans la mesure où chacun est révélateur d'un savoir pratique. L'analyse de chacun et la mise en relation entre eux nous permet de saisir et construire notre objet de recherche, la conception du social implicite dans leur manière de raconter leur expérience vécue dans la pratique d'intervention. Ainsi, «*le cas fait office de laboratoire dans la mesure où il comporte les qualités nécessaires en vertu de la théorie dont témoigne l'objet de recherche*» (Hamel 1997 :96). Dans ce sens, les témoignages des individus impliqués dans la pratique d'intervention sur cette pratique même sont des cas

¹ Information scolaire et professionnelle

² Voir Formulaire de consentement éclairé en annexe II

pertinents nous permettant de construire une théorie sociologique sur le sens et la pertinence sociale des interventions jeunesse de nos jours au Québec. Toutefois, les études de cas sont orientées aussi par une démarche clinique où les sociologies implicites des intervenants sont croisées aux analyses proposées dans la littérature sociologique sur le sens social des interventions. Nous y reviendrons plus bas.

Nos études de cas se sont appuyées sur deux méthodes, l'entretien semi-dirigé et l'analyse clinique et critique.

3.4.3 Les entretiens

L'expérience de terrain, actualisée dans la pratique de l'entretien, nous a permis de dévier le regard des livres pour aller le poser sur l'univers des pratiques, ou plutôt de tendre notre oreille afin d'écouter comment les réponses à nos questions de recherche s'élaborent dans le récit des agents engagés dans la pratique d'intervention lorsqu'ils sont invités à témoigner.

En allant interroger les agents sur leurs pratiques nous cherchions à ce que leur connaissance pratique ou leur savoir expérientiel soit exprimé lors de la situation d'entretien. Les témoignages ainsi exprimés et recueillis contiennent les catégories de sens déployées par les intervenants tout comme la manière dont ils les articulaient dans la situation d'entretien. Ces témoignages sont à la fois les données et les cas sur lesquels porte notre analyse.

Nous concevons la situation d'entretien comme une situation d'interaction artificielle dans la mesure où elle ne se produit pas spontanément mais dans le contexte d'une recherche et *«se donne des fins de pure connaissance»* (Bourdieu 1993:904). Les propos tenus doivent ainsi être situés en tant qu' *«analyse provoquée»* (Hamel 1997) par la situation même de l'entretien et par les questions posées. L'instauration d'une proximité ou familiarité entre interviewé et interviewer, abordée plus haut, est selon nous indispensable à ce que l'interviewé quitte la place uniquement de répondant ou de celui qui dit ce que le chercheur cherche à entendre pour occuper celle d'une personne qui construit un récit, qui raconte ou témoigne.

Lors des entretiens, d'une durée allant de 40 minutes à deux heures - nous avons invité les huit intervenants à aborder les thèmes suivants: leur cheminement professionnel, leurs conceptions de la pratique (expérience, problématiques et population visée), deux expériences concrètes (récit d'une intervention réussie et d'une intervention ratée) et pour finir le cadre de la pratique (voir la grille d'entretien en encadré I). Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité et ils se sont déroulés dans des lieux et moments choisis par les interviewés. La plupart ont été effectués dans leurs lieux de travail, ce qui nous a permis d'observer le cadre physique où se déroulent les interventions.

Encadré I - Grille d'entretien

1. Récit de pratique

Q1 Comment en êtes-vous venu à travailler auprès des jeunes ?

Q2 Pouvez-vous tracer les grandes étapes de votre *cheminement professionnel* depuis votre formation et votre premier emploi ?

2. Conceptions de l'intervention

Q3 Pouvez-vous nous parler de votre *expérience*, de *ce que vous faites* en tant qu'intervenant actuellement?

Q4 Pouvez-vous me parler de *ceux avec qui* vous intervenez? Qui sont-ils ?

Q5 Quels sont, d'après vous, les principaux *problèmes* (ou difficultés) qu'ils vivent ?

Q6 Pourquoi sont-ils en contact avec vous ?

3. Expériences concrètes

Q7 Racontez-moi *deux situations concrètes* d'intervention que vous avez vécues pendant votre pratique : une intervention difficile qui n'a pas abouti et une intervention que vous considérez comme réussie.

(Laisser à l'interviewé le choix de commencer par l'une ou l'autre, intervenir le moins possible)

4. Le cadre de la pratique

Q8 Décrivez-moi le contexte de votre pratique (l'organisation, les dispositifs en œuvre, les liens de travail, sources d'inspiration et soutien)

- Quels sont les *services/activités* proposés ?

- Quelles sont les *règles et normes* à respecter ?

- Quels sont les *objectifs/buts* de l'intervention ?

- Comment définissez-vous l'*approche* de l'organisme?
- Quelles sont vos *références* les plus importantes en tant qu'intervenant (auteurs qui inspirent, d'autres praticiens, approches, courants de pensée, etc) ?

Q9 Sens, difficultés et situation idéale

- Selon vous, *à quoi sert* l'intervention ? Pourquoi intervient-on auprès des jeunes ?
- Quelles sont les *difficultés* les plus importantes rencontrées dans l'accomplissement de votre travail ?
- Selon vous, quelles seraient les *conditions d'intervention idéales* (organisationnelle, sociale,...)?

Q10 Conclusion. Y a-t-il d'autres aspects de votre pratique dont vous aimeriez en parler?

Les questions abordées lors de l'entretien ont comme objectif principal de faire parler l'interviewé sur ses expériences vécues en lien avec la pratique d'intervention. Ainsi, le premier bloc de questions intitulé *Récit de pratique* est une entrée en matière large et lors des entretiens il a été l'occasion d'élaborations concernant les histoires de vie et de l'apparition des premières catégories de sens concernant l'intervention. Tout le long des entrevues nous avons tenté de laisser émerger les catégories de sens propres aux interviewés, même si dans les questions et dans le titre du projet certaines catégories telles *intervenants jeunesse* sont posées d'emblée, ce qui était inévitable.

Le deuxième et le troisième blocs de questions intitulés *Conceptions de l'intervention* et *Expériences concrètes* constituent le cœur de l'entretien et cherchent à faire parler les interviewés de leurs conceptions de l'intervention, des jeunes et de ce sur quoi ils interviennent. Le troisième bloc invite à raconter un cas concret, il a donné lieu à des récits très révélateurs des sociologies implicites par leur référence aux expériences vécues chargées de poids symbolique (positif comme négatif). Dans certains entretiens les récits des expériences concrètes ont été chargés émotionnellement et notre position de proximité et écoute active prenait parfois la forme d'une sorte d'intervention. Une analogie entre la situation d'entretien et les situations d'intervention avec les jeunes a été tissée par certains interviewés. L'entretien peut devenir dans ces cas une expérience forte pour l'intervieweur, par l'expression de témoignages évoquant des expériences vécues remplies de souffrance et douleur. Bref, dans la situation d'entretien, les dispositions et émotions sont aussi de mise et la posture ouverte et compréhensive de l'interviewer peut faciliter leur expression.

Le quatrième bloc aborde le contexte institutionnel de la pratique, ses fonctions et possibilités. Étant donné que les entretiens cherchent à permettre l'expression d'un savoir pratique et expérientiel, nous avons choisi d'aborder le cadre formel de la pratique à la fin de l'entretien pour que le récit des interviewés n'en soit pas trop imprégné d'emblée.

Les témoignages recueillis lors des entretiens dans lesquels les intervenants construisent le sens de leurs interventions sont les cas sur lesquels porte notre analyse et à travers lesquels les sociologies implicites ont été décelées. Afin d'expliquer le sens des interventions jeunesse, les entretiens représentent donc la méthode centrale de notre démarche de recherche.

L'entretien sociologique est conçu comme une occasion pour les agents sociaux de témoigner de leurs expériences et pratiques qui restent la plupart du temps limitées au domaine même de la pratique. Lors de nos entretiens, deux personnes se sont moins impliquées en répondant aux questions sans trop d'élaboration alors que les autres six ont construit des récits riches et quelques unes ont thématiqué les effets de réflexivité que l'expérience d'entretien leur a amenés. C'est le cas notamment d'Elise, qui en fin d'entretien a affirmé:

C'est intéressant de savoir ce que je pense par rapport à tout ça, en fait parce que je m'arrête pas pour, pour penser ça, c'est juste quand on discute avec le monde de notre pratique que ça ressort donc c'est un exercice que tu me fais faire qui est intéressant aussi, qu'il est bon de se remettre en question, puis de savoir à quoi je crois aussi, t'sais, puis c'est quoi que je pense de tout ça, puis comme des petites remises en question encore.

3.4.4 L'analyse

L'autre méthode que nous avons conjuguée à celle de l'entretien est celle de l'analyse clinique et critique. En accord avec les principes de l'approche clinique énoncés plus haut, l'analyse n'a pas constitué un moment circonscrit de la recherche ayant lieu après le terrain mais a débuté lorsque celui-ci se réalisait. Un va-et-vient constant entre notre cadre d'analyse et le terrain s'est effectué et la grille d'entretien tout comme le schéma d'analyse ont été modifiés au fur et à mesure que les entretiens avaient lieu.

Une fois que les entretiens ont été retranscrits, nous avons d'abord fait une lecture en profondeur de chacune des entrevues à l'aide d'un schéma d'analyse (voir encadré II) inspiré des outils de recherches déjà réalisées sur la sociologie implicite, notamment la

recherche en contexte pluriethnique (Rhéaume, Sévigny et Tremblay 2000). Ce schéma d'analyse a été construit comme outil préalable au terrain et nous a aussi servi de guide pour l'élaboration de la grille d'entretien.

Encadré II - Schéma d'analyse thématique

1. Conception de la jeunesse et de ses problématiques

- a) Explicitation des catégories de sens utilisées pour décrire/définir les problématiques et la population
- b) Mode d'explication des problématiques. Comment explique-t-il les problématiques ?

2. Conception de l'intervention

- a) Définition, orientation et acteurs de l'intervention
- b) L'intervention comme processus : objectifs et stratégies d'action ; techniques d'intervention; suivi
- c) L'intervention comme relation : soutien, expression, information
- d) Fonction sociale de l'intervention : à quoi sert-elle?

3. Cadre organisationnel – conditions sociales de l'intervention

- a) Comment les intervenants font référence aux cadres organisationnels (dispositifs)
- b) Appartenance organisationnelle : communautaire, institutionnelle, hybride
- c) Appartenance professionnelle : travail de rue, employabilité, psychoéducation

4. Systèmes sociaux d'appartenance et rapport de l'intervention avec la société

- a) Ensembles sociaux auxquels l'intervenant réfère sa pratique et sens donné. Définitions des différentes dimensions de la réalité sociale : agencements institutionnels (famille, école, etc) et systèmes sociaux (genre, classe, quartier)
- b) Références à la société: «système», etc.
- c) Conceptions de l'action sociale

Après avoir effectué l'analyse cas par cas, nous avons opéré un découpage par thèmes, selon les thèmes de notre schéma d'analyse. Après un premier repérage des sociologies implicites présentes dans les témoignages, nous avons choisi trois cas qui semblaient révélateurs de points de vue particuliers. Ces cas ont été analysés sous la forme de monographies en ayant toujours les thèmes du schéma d'analyse comme guide afin d'approfondir des perspectives singulières d'où des conceptions du social se dégagent. Ces dernières sont présentes aussi dans les récits des autres cinq cas mais de manière moins marquante. Ces monographies font l'objet du chapitre suivant. L'approche clinique nous a ainsi permis de nous concentrer d'abord sur la connaissance expérientielle de chacun des agents interviewés pour ensuite explorer des thèmes transversaux au corpus de données. (Houle 1987).

Suite aux études monographiques ou études cas par cas, une deuxième étape de l'analyse transversale a eu lieu en croisant les perspectives des huit cas, toujours à l'aide des thèmes découpés. Ainsi, nous avons pu mieux comprendre en quoi les sociologies implicites présentes et construites dans chaque cas mais plus particulièrement dans les trois que nous avons approfondis lors des monographies, résonnaient ou se distinguaient. Par exemple, en nous penchant sur les conceptions de chacun des huit cas des agencements institutionnels évoqués spontanément par les interviewés tels « le marché » ou « la famille », nous avons pu mieux construire et présenter les types idéaux de sociologie implicite et par conséquent apporter des éléments de réponse à la question de pourquoi intervient-on. Cette analyse est explicitée dans le chapitre 5.

Les thèmes du schéma d'analyse ont été adaptés au contenu des entretiens et ils ont servi comme guide heuristique dans le processus interprétatif en œuvre lors de l'analyse. À la fois en nous penchant sur les mots pour le dire (catégories de sens) et les manières de le dire (modes d'explication), l'intervention sociale a pu être saisie selon les catégories de la pratique mises constamment en perspective avec nos catégories théoriques. Pensée en tant que processus et/ou relation et questionnée quant à sa fonction sociale (voir encadré II), l'«intervention jeunesse» est aussi analysée selon son sens et sa fonction, conjuguant les approches critique et clinique.

Les thèmes du schéma d'analyse sont des catégories théoriques nous permettant d'aller chercher dans les témoignages des interviewés la dimension sociale sous-jacente à la pratique. En pensant la pratique d'intervention en termes de cadre organisationnel, agencements institutionnels et ensembles sociaux d'appartenance, nous avons pu dégager des points de vue des intervenants l'articulation de ces éléments proprement sociaux. Cela nous a permis de repérer les visions du social et de construire les idéaux types de sociologie implicite.

Notre cadre d'analyse conçoit le monde social comme composé d'éléments à la fois réels et construits. Ces éléments ou ensembles sociaux sont ce que Sévigny et Rhéaume appellent de *systèmes sociaux d'appartenance*, des dimensions de la réalité sociale tels les classes

sociales et le quartier. Nous incluons le genre et l'immigration dans cette catégorie et en proposons une autre, celle d'agencements institutionnels. Ces derniers sont des arrangements sociaux institués, auxquels les agents sont appelés à participer. Dans cette catégorie nous incluons par exemple la famille, le marché du travail et l'école.

Notre processus d'analyse se déroule par les procédures suivantes : lecture des retranscriptions d'entretiens, découpages par thèmes et écriture. Mais ces procédures sont loin de rendre compte de la totalité du processus d'analyse. Bien d'autres processus sont en cours, tels le processus interprétatif présent déjà lors du terrain qui est à la fois synthétique, réflexif et critique. Les *moments de compréhension* lors des entretiens, juste après ou dans des moments les plus inattendus ont eux aussi été fondamentaux. Tout le long de l'analyse, comme du terrain, nous avons enregistré ces moments dans un cahier de bord. Ce dernier a été fondamental dans le processus d'écriture.

Étant donné que notre objet d'analyse émerge du récit des agents, et qu'il est donc déjà un objet «chargé de sens», notre analyse se situe dans le cadre d'une sociologie compréhensive qui déploie un effort d'interprétation/traduction. Comme nous partons de l'idée que le témoignage des agents est déjà relativement organisé et structuré, nous nous intéressons non seulement au contenu mais à la manière dont les agents structurent leur récit, à leur univers de significations, afin de dégager le lien entre la pratique et le sens, entre l'action et la signification. Notre analyse traite les témoignages des intervenants comme des «faits ethnographiques» dans le sens de Schwartz, pour qui *«la profondeur des faits ethnographiques signifie que l'on cherche, dans les matériaux microscopiques, ce qu'ils peuvent apprendre de neuf sur les logiques sociales qui sont en jeu dans l'univers des individus»* (Schwartz 1993 : 299)

Les témoignages constituent en soi déjà une analyse accomplie par les agents sur leur pratique. Ces analyses sont l'objet d'une interprétation (notre analyse) qui permet de les mettre en évidence tout en leur attribuant un sens théorique. En d'autres mots, notre effort herméneutique tente de comprendre et de produire du sens sur la base de cas qui sont déjà des productions interprétatives et symboliques. Il est vrai que les deux analyses (la notre et la leur) se distinguent par le type de connaissance qu'elles engendrent, théorique dans notre cas et pratique et expérientielle dans la leur. Ainsi, lors de notre analyse, nous explorons

l'«univers de signification» des intervenants et le sens qu'ils attribuent à leur pratique en tentant de cerner sa dimension sociale. Lors de l'écriture, nous essayons de traduire le savoir pratique des agents dans le langage de la sociologie explicite, tout en déployant un effort pour que ce langage garde son expressivité propre.

Le va-et-vient entre nos propres repères sociologiques et ceux des intervenants ou entre nos compréhensions respectives du social opéré pendant l'analyse a été un exercice à la fois réflexif et intuitif, parfois bouleversant. Toujours dans une tentative de ne pas surinterpréter et de nous laisser imprégner par leurs propres témoignages, l'écriture des monographies et des analyses transversales a été un exercice fascinant et laborieux. Les rencontres lors du terrain, les visages, les regards, les silences, les conversations avant et après les entretiens habitaient le processus d'analyse. Ce dernier s'est réalisé dans un effort de synthèse et de dialogue.

Ainsi, notre exercice analytique prétend contribuer aux réflexions sur les fondements des pratiques d'intervention auprès des jeunes en soulignant la dimension sociologique de ces dernières. Cela en accord avec notre démarche de recherche qui vise à mieux comprendre, à partir des expériences et récits des intervenants, les manières contemporaines d'élaboration et de traitement des questions sociales. En analysant en profondeur les témoignages des intervenants jeunesse en tant que cas permettant de comprendre les sociologies implicites en œuvre dans le domaine de la pratique d'intervention, le sens de cette dernière a pu être cerné et élaboré. Le tout, dans une tentative de conjuguer proximité et réflexion critique.

Deuxième partie

4 La sociologie implicite des intervenants jeunesse: trois monographies

Pour amorcer l'analyse, nous proposons d'explorer le point de vue de trois de nos intervenants. Cette visée monographique nous permettra d'approfondir les perspectives particulières avant de tisser des liens entre les diverses visions du monde de nos intervenants. Nous essayerons ainsi de rendre compte le plus possible de l'immense richesse présente dans chacun des entretiens. Le choix de ces trois récits a été basé sur leur spécificité et l'affinité de point de vue par rapport aux autres cinq intervenants. À la fin de chaque monographie, nous évoquerons les liens entre la perspective de l'intervenant en question et d'autres qui lui ressemblent sur certains aspects et qui ne feront pas l'objet d'une monographie particulière. Maintenant, laissons la parole à Eloi, Elise et Alain qui nous ont généreusement exposé leurs visions de leurs pratiques et du monde.

4.1 Monographie I: Eloi, conseiller en emploi et travailleur de rue

Âgé de 38 ans, Eloi nous parle de deux expériences d'intervention «*significatives*»¹ dans sa vie. Une qui se poursuit actuellement à travers son travail dans un organisme communautaire en employabilité, et une autre par rapport à laquelle son engagement a été profond, dans un quartier «*défavorisé*» et «*multiethnique*» de Montréal. Pour Eloi, le travail en tant qu'intervenant n'a pas été un choix, mais plutôt un hasard. Au tout début de l'entretien, il définit comme suit son parcours.

Parce que avant même d'avoir une certaine formation dans le domaine, je dirais de la relation d'aide, de l'intervention psychosociale, travail communautaire en gros. Ça a été à 17 ans, d'avoir trouvé un travail d'été, comme ça, quelque part dans ce qu'on appelle un centre de crise donc un centre d'intervention psychosociale. (...) Donc, j'ai continué ainsi et petit à petit je peux dire, j'étais d'un milieu psychosocial à un autre. De la santé mentale j'ai abouti avec les jeunes et aujourd'hui je suis en employabilité, tout ça. Bien sûr, il a eu plus tard des formations qui se sont greffées à ça mais à prime abord ça a été vraiment un hasard. (p.1)

Alors que la formation choisie était dans le domaine du tourisme où il a travaillé avec «*des gens un peu plus heureux*» pendant quelques années, Eloi s'est retrouvé dans ce qu'il appelle le «*milieu social communautaire*». Il associe son engagement dans ce travail à une certaine destinée ou vocation et à sa tendance naturelle à aimer les autres et à les écouter.

¹ Les guillemets et/ou l'italique dans le présent chapitre indiquent les mots utilisés par l'intervenant dont il est question.

J'ai cette tendance peut-être à croire en un certain destin parce que j'ai fait un trajet que je ne ciblait pas de tout à prime abord, c'était un peu pour gagner ma vie très jeune (...) peut-être que la tendance de ma nature m'amenait vers ça. On me disait quand même, même étant dans le milieu touristique les gens me disaient : T'as une façon d'avoir de l'écoute avec les gens, une approche, ça m'appelait au delà de ma volonté quelque part (...) on peut parler d'une certaine vocation ou peut-être est-ce l'amour du genre humain ou peut-être... je ne vois pas qu'est-ce qui a de mieux que l'Autre. Donc, dans toute cette nature-là, dans toute cette vie donc il a cette tendance peut-être naturelle, oui. Où j'excelle mais ça vient d'une certaine nature aussi, je dirais ou je sais pas, l'esprit quelque part. (p. 4 et 5)

Dans la manière dont Eloi parle de son parcours s'annonce déjà sa conception de l'intervention qu'il va approfondir tout au long de l'entretien. Il définit son approche comme étant humaniste: «à l'intérieur de tout ça je me dis, bon il y a ce que je pourrais appeler un certain humanisme. Cet outil là, je veux dire, bon, l'humain d'abord, avant tout» (p.31). La manière dont Eloi élabore le sens de son travail semble dépasser le cadre strictement professionnel pour aller puiser dans ce sentiment d'«amour de l'humain», dans sa propre histoire de vie, dans sa manière de concevoir «les jeunes», leurs «problèmes» tout comme la vie en société. Attardons-nous maintenant sur le point de vue d'Eloi sur ces questions.

4.1.1 Conception de la jeunesse et des problématiques: la précarité

Comme nous l'avons signalé, Eloi construit le récit de son expérience en tant qu'intervenant à partir de deux contextes, celui de son emploi actuel et celui de son expérience passée dans un «quartier défavorisé» que nous appellerons Madeleines. Eloi présente les problématiques vécues par les jeunes en parlant du quartier et de l'image négative associée à des «clichés» largement diffusés concernant les différents «groupes ethniques».

Quand on parle de jeunes qui sont impliquées dans les gangs de rue. Quand on parle de ça, c'est Madeleines qu'on voit à prime abord, il y a toute sorte de clichés qui sortent de ça. Il y a des gens qui ont peur d'aller à Madeleines ou de traverser un parc dans le quartier donc il y a toutes les histoires, les gangs, entre les bleus et les rouges et les groupes ethniques différents, les Latinos américains, les Haïtiens, les Magrébins qui se greffent à ça donc ça a été un lieu très, très significatif. D'autant plus que ça a coïncidé avec un accent qui a été mis sur le multiculturalisme ici au Québec donc et ça reste toujours (p. 2)

Eloi associe la «précarité» de Madeleines au manque de ressources dans le quartier et les problématiques vécues sont associées à un processus de construction réciproque entre le

vécu et le véhiculé, entre des situations de vie difficiles et l'image renvoyée du quartier et des «jeunes». Ces deux éléments entrent en ligne de compte quand Eloi compare sa «clientèle» actuelle avec celle qu'il côtoyait dans le quartier Madeleines: «*Madeleines, quand même les jeunes vont l'avoir un peu plus difficile, c'est une autre dynamique si on peut dire. C'est d'autres jeunes en fait, avec d'autres ressources aussi*» (p.3)

L'image négative et la peur associées au phénomène de gangs de rue habitaient l'imaginaire d'Eloi quand il a commencé à travailler dans le quartier Madeleines. Toutefois, une fois en contact avec les jeunes, il a découvert que cette peur n'était pas fondée, comme il le dit lui-même :

J'avais déménagé et je m'étais établi dans le coin pour faciliter mon travail et en même temps j'avais cette crainte là, de dire: Bon, écoute, je vais recevoir un coup de couteau (...) c'était pas ça de tout. Donc, j'ai pu découvrir des jeunes, comme tout le monde quoi, qui avaient une histoire, des raisons qui faisaient que... et souvent, probablement tu le sais toi-même mais c'est très lié à la pauvreté. La pauvreté «at large». Pour la plupart de ces jeunes-là, ce sont des jeunes à Madeleines qui sont issus de groupes ethniques, hein? Donc ce sont des fils d'immigrants qui pour la plupart... donc on imagine si l'on veut faire un tableau cliché, une maman qui a 3, 4, 5 enfants, qui travaille dans une manufacture, où le père n'est pas présent des fois, pour mille raisons, même s'il est présent peut-être lui aussi travaille dans la manufacture donc on sait déjà qu'ils n'ont pas une éducation ou s'ils ont une éducation académique c'est pas... c'est un combat. Ça a été un combat pendant nombre d'années, à peine aujourd'hui qu'on est en train de favoriser les groupes ethniques qui viennent d'ailleurs au niveau de l'emploi. Donc on comprend que le regard du jeune, tout ce qu'il peut vivre... parce que quand on demande à la maman : veux-tu faire de l' «over time»? Elle peut pas toujours dire non si elle veut garder son emploi et les jeunes souvent se font appeler par... je dirais happer par des... d'autres jeunes un peu plus délinquants et finissent par faire des mauvais coups. Mais aussi à cause du désespoir. (p.8)

Selon Eloi, la pauvreté, les situations difficiles vécues dans le contexte familial reliées à la position d'immigrant et le manque d'espoir envers leur propre avenir, sont des conditions sociales qui vont jouer dans les situations de vie des jeunes et dans le «problème» de la délinquance associée aux gangs de rue. Un sentiment d'injustice et de désespoir face à la vie dure menée par les parents a, d'après Eloi, une influence dans la trajectoire des jeunes, tout comme la manière dont le problème de la «délinquance» est traité par les autorités.

La question qui se pose souvent c'est: «Est-ce que moi... tout ce que la société me demande je veux le faire? Est-ce que, j'ai vu certaines garanties quand même après ça? D'aboutir à quelque chose?» Et c'était cette zone là qui n'était pas claire parce qu'eux mêmes, ces jeunes-là, étaient conscients que leurs tuteurs, leurs parents

vivaient des difficultés qui n'étaient pas toujours liées au non respect des codes de vie du système. Malgré tout, c'était... ça a été très difficile donc il y a ce désespoir là et aussi parce que c'est plus facile aussi pour le... je veux dire les tenants du pouvoir de cibler ces jeunes-là comme des jeunes marginaux, délinquants ou autres ou que de voir les problématiques en tant que telles. C'est peut-être plus facile. Donc, et ils le vivent et ils le savent et ils le sentent. Que ce soit à travers les interventions de la police dans le quartier ou des attitudes ici et là qui sont... je dirais les tenants du pouvoir dans le coin. (p.8)

D'autres situations vécues par les jeunes et qualifiées de difficiles par Eloi, tant dans le quartier Madeleines que dans les trois quartiers que l'organisme où il travaille actuellement couvre, sont le décrochage scolaire et l'itinérance. Il décrit le décrochage ainsi : *«souvent c'est des jeunes qui ont laissé tomber l'école ou qui sont en voie de laisser tomber l'école»* (p.9). Puis l'itinérance : *«beaucoup de jeunes de la rue aussi qui viennent, qui n'ont pas un domicile fixe»* (p.16). Pour ces derniers, qui fréquentent son organisme actuel dans le cadre du programme *Jeunes en action*, la pauvreté est une réalité quotidienne au point où souvent ils n'ont pas d'argent pour manger ou payer le transport : *«ils vont recevoir un peu de sous par semaine, par deux semaines mais c'est difficile pour eux»* (p.17)

Si Eloi se réfère souvent aux «jeunes» dans son discours, les limites d'âge de cette catégorie semblent très étalées. En effet, pour qualifier les personnes ciblées par un dispositif dans son organisme actuel, il parle de *«jeunes plus âgés je dirais qui ont entre 36 et 60 ans»*, ou, toujours en faisant référence à la clientèle de son travail actuel, il dit : *«On a des jeunes de 18, je dirais, à 60 ans»* (p.3). Sa conception de la jeunesse semble donc se définir par une précarité conjoncturelle plutôt que par une période précise dans le cycle de vie.

4.1.2 Une intervention réussie, une intervention ratée

Eloi raconte un cas concret d'intervention réussie et un autre d'intervention ratée. Le premier renvoie à une mesure d'employabilité à travers laquelle un groupe de jeunes a été invité à assurer la sécurité lors d'activités dans les parcs de Madeleines l'été.

Je savais que quand il y avait des activités, il y avait des jeunes qui venaient ou qui, ou c'était déjà leur quartier général le parc et là il, maintenant il y avait une activité donc ils avaient tendance à faire du grabuge, qu'ils buvaient, qu'ils lançaient des bouteilles, des trucs comme ça. Donc c'était... en même temps en fait ces jeunes-là venaient quand même dans la ressource pour la recherche d'emploi, souvent dans l'urgence (...) ça a été avec certains d'entre eux, ceux-là qui n'étaient pas impliqués avec la police, de monter une petite équipe de sécurité. Ça veut dire qu'ils puissent eux-mêmes, en leur donnant un rôle parce que c'était eux souvent qui étaient à la

base des grabuges, qu'ils puissent s'en sortir d'eux-mêmes (...)Et, ils ont été chercher leurs permis d'agents de sécurité. Alors là, ça a été quelque chose. Beaucoup d'entre eux ont pu dégoter un travail à travers une agence de sécurité. Où, maintenant c'était le défilé dans le centre. Où ces jeunes-là arrivaient habillés...tu sais? Avec leurs vêtements de sécurité. On voyait, mon Dieu, l'éclat de... je dirait de leur beauté. Comment qu'ils représentaient... et qui eux-mêmes le vivaient. Et aussi d'entendre des jeunes, de voir des jeunes dire: «Excuse-moi, j'ai pas... lui, il a réussi. Comment je peux faire moi pour avoir les mêmes chances et les mêmes possibilités?»(p.26)

L'intervention difficile ou plutôt la «situation», selon Eloi, «des plus extrêmes» de son expérience d'intervenant, s'est déroulée pendant un jour où il était en congé. Un jeune est arrivé dans l'organisme. «Un jeune qui était totalement intoxiqué et qui a fait un trou dans le mur en coup de poing, d'un coup de poing seulement et qui commençait à avoir une attitude un peu violente quoi, qui parlait tout seul, donc tout ça». Comme ses collègues lui téléphonaient «en état de choc», il leur a conseillé de fermer les portes de l'organisme.

Plus tard, j'ai appelé le jeune, je lui ai parlé, il était un peu... il sortait un peu de... tu sais, il avait dépensé pas mal d'énergie donc il était un peu faible mais il parlait, il comprenait quand même, j'ai dit: «Écoute, je vais te laisser te reposer pour quelques jours mais éventuellement j'aimerais bien qu'on aille prendre un café ou whatever, qu'on s'assoit pour voir ça» et malheureusement ça s'est pas adonné et quelques semaines plus tard ce jeune a fait les manchettes dans les journaux, il a assassiné sa copine à coups de couteau. Donc quelque part ça nous appelle un peu. Au moment qu'est-ce qu'on aurait du faire? Qu'est-ce qu'on n'a pas fait? Bon, on s'en sort de ça quand même, on ne peut pas être responsable de tout mais il reste qu'en tant qu'humain, c'est une question de moment à attraper. Parce que je me suis dit, bon, ça ne s'était pas adonné, qu'on... que ce qu'on avait prévu se fasse et suite à ça, voilà un dérapage qui s'est produit. Bon, est-ce que c'est à cause de ça? Il reste que ça nous... de temps en temps il faut être un petit peu plus... parce que je sentais qu'il avait... au delà de ce qu'il avait fait, que le lien de confiance était quand même là. (p.28)

Dans le récit d'Eloi de ces deux cas concrets apparaissent plusieurs autres agents impliqués: la table de concertation du quartier, ses collègues de travail, les habitants du quartier, la mère du jeune en question et d'autres jeunes du quartier. Cette manière d'aborder les situations révèle la conception de l'intervention prônée par Eloi, toujours large et concernant plusieurs agents en relation.

4.1.3 Conception de l'intervention

Quand Eloi a commencé à travailler dans le quartier Madeleines, dans une ressource communautaire existant depuis 25 ans qui mettait alors en place un dispositif en

employabilité, une partie de son mandat était d'aller chercher les jeunes, si nombreux dehors mais qui ne fréquentaient pas la ressource.

C'est des jeunes qui traînaient dans les parcs, dans les bouches de métro, donc il fallait aller les convaincre qu'on pouvait les aider. Donc ça a été une grosse partie de mon travail et étant sur place aussi, continuer à travers des ateliers, à travers toutes sortes d'outils en fait pour les sortir de la précarité, de toutes sortes de dangers quoi, liés au flânage, traînage dans les rues et tout ça. (...) Donc, ça a été ça. C'est-à-dire aller chercher, c'est-à-dire, leur faire savoir qu'il y avait des gens, qu'il y avait des groupes, qu'il y avait des centres, des associations, des ressources qui pensaient à eux, qu'ils n'étaient pas seuls.(p.7 et 8)

Le rôle de l'intervention est pour Eloi non pas de participer à renforcer les stéréotypes en voyant dans les jeunes l'incarnation de problématiques telles que la délinquance mais plutôt de les déconstruire par un soutien humain ancré dans la reconnaissance des richesses de chacun et par l'ouverture d'autres voies possibles d'existence et d'expression pour les jeunes. Il évoque les images de «*diamant caché*» et de «*flamme*» pour soutenir ses propos. L'intervention aurait pour fonction d'allumer la flamme présente en chacun.

C'est pas parce qu'ils veulent pas. C'est parce que très souvent ils n'ont pas d'exemple concret ou ils n'ont pas... ils ne croient pas mais dès lors qu'on donne une petite... on ouvre une petite flamme, une petite flammèche puis déjà ils sont prêts à l'arroser avec du gaz, mettre du bois pour faire un beau feu.(p.27)

En racontant le cas d'un jeune très timide et dans une situation difficile qu'il a aidé au plan de la reconnaissance de ses talents de sculpteur, Eloi évoque la fonction de dévoilement de richesses intérieures de l'intervention, incarnée dans l'image du diamant :

Je me dis qu'il y a des trucs à faire et c'est moins difficile qu'on pourrait l'imaginer à mon sens à moi. C'est juste tenir compte de tout le bagage humain, de toute la complexité humaine, tout ce qu'un humain peut avoir en dedans de lui et l'idée c'est comment qu'on va pouvoir sortir ce diamant-là mais tous ils en ont un. Comment l'exprimer? Pour qu'ils ne l'expriment pas d'une manière qui fait du tort dans notre environnement immédiat il faut bien qu'ils trouvent un moyen pour que ce soit utile, toute cette énergie-là.(p.12)

Ainsi, l'intervention aurait pour but de permettre aux jeunes de s'exprimer tout comme de «*respecter*» et reconnaître les valeurs de chacun. Une intervention réussie a selon lui aussi un effet d'exemple sur les autres donc elle ne concerne pas un seul individu. Dans ce sens, pour Eloi, l'intervention sociale ne doit pas cibler seulement les individus en situation précaire mais sa visée doit être plus «*large*»:

Ça a toujours été mon style d'aller plus largement et peut-être de cibler des milieux d'emploi qui me permettaient de couvrir large et de pas seulement rester dans un carcan parce que je pense qu'il y a beaucoup de choses qui sont reliées à... peut-être

qui pourraient nous sembler être une problématique, il peut y avoir plusieurs tentacules. Il y a l'histoire, il y a la perception, il y a beaucoup de choses qui font qu'essayer d'aller large, observer pour pouvoir trouver le ou les points importants afin d'aider le jeune à s'aider lui-même. (p11)

Toujours dans cet ordre d'idées, Eloi nous a raconté des expériences dans lesquelles il a impliqué d'autres personnes dans l'aide aux jeunes, comme l'exemple d'un commerçant du quartier qui a commencé par donner les produits non consommés pendant la journée et a fini par embaucher un jeune. Un autre exemple est celui de la mise en place à Madeleines d'une équipe de soccer à la demande de plus de 70 jeunes, projet dans lequel il est encore impliqué bénévolement et par rapport auquel il n'a pas réussi à obtenir le soutien des élus locaux. Nous reparlerons de cette expérience «*significative*» plus bas.

En plus de cette visée systémique de l'intervention et de son approche humaniste, Eloi nous parle d'«*éducation informelle*». L'intervention serait ainsi une aide non intrusive comparable à «*passer l'escabeau à quelqu'un pour qu'il puisse monter, c'est tout, même pas lui donner la main*» (p.9) Elle permettrait aux jeunes d'avoir accès à des «*outils*» pour sortir «*d'une certaine précarité*».

Donc moi c'est donner les outils, indiquer les outils, montrer les outils mais essayer de ne pas trop le faire à leur place mais commencer avec eux. Tu sais, je vais leur montrer comment le faire mais plus tard, mon but en fait c'est qu'ils finissent par les utiliser et peut-être même que ce soit une chaîne. Qu'eux-mêmes, ils puissent aider quelqu'un qui va aider une autre personne et que... jusqu'à la fin des temps. (p.30)

Cette visée de l'intervention impliquant plusieurs agents et son effet de «*chaîne*» marque la spécificité de la conception d'Eloi par rapport à l'ensemble des intervenants que nous avons rencontrés.

Dans la perspective d'Eloi, l'emploi est un moyen de sortir de la précarité, et cette sortie est l'objectif de l'intervention. Si dans son organisme actuel tout comme dans l'antérieur, Eloi a pour mission de développer l'employabilité des jeunes, il situe plusieurs de ses interventions dans ce qu'il appelle la «*pré employabilité*», c'est-à-dire quand la personne n'est pas encore prête à s'insérer dans le marché et doit d'abord régler des problèmes tels que l'accès au logement.

D'après Eloi, l'intervenant est une «*personne ressource sans intérêt*». Ce dénuement d'intérêts autres que l'intention d'aider de la part des intervenants permettrait aux jeunes

de s'exprimer et de leur faire confiance. Pour Eloi, ce qui importe le plus est la personne, comme le démontrent ces propos: *«c'est pas le temps qui compte, ce qui compte c'est toi. C'est toi et il y a rien de mieux, c'est même un cadeau que tu puisses me faire confiance»* (p.34).

L'implication large et profonde d'Eloi dans sa pratique et son expérience *«significative»* à Madeleines sont directement liées à son histoire de vie, ce qu'il nous dévoile à la fin de l'entretien. Arrivé d'Haïti à l'âge de 10 ans avec son père, il d'abord habité à Madeleines. Ayant vécu lui-même une certaine précarité, il associe son implication en tant qu'intervenant à *«une juste vengeance»*.

J'ai vécu une certaine précarité, quelque part chez moi c'est un peu une juste vengeance aussi de vouloir redonner un peu ce que j'ai manqué. D'autant plus que comme je parlais de l'endroit significatif que j'ai travaillé c'est Madeleines. Quand je suis arrivé au Québec ça a été là, à Madeleines, sur la rue Chapiteau. C'est là que j'ai commencé l'école primaire et ensuite j'ai fait l'école secondaire. Plus tard, mon père étant un nomade on a ensuite fait le tour de la ville. On déménageait chaque année, ici le premier juillet tout le monde... Donc, moi, j'ai bougé mais quelque part des fois je me dis, quand je vois les jeunes je me dis: Moi aussi je me souviens que j'avais... que je ne sentais pas qu'il avait des gens vers qui je pouvais me tourner. Mon père était limité dans sa compréhension, déjà il travaillait dur pour pouvoir nous nourrir en quelque part donc on ne pouvait pas trop lui demander. Il est fatigué et doit dormir pour avoir un peu plus de force pour aller travailler le lendemain, c'est pas le moment de venir parler de notre état d'âme (rire). Donc moi, j'ai donné... quelque part pour moi c'est, j'aime bien donner des espaces à des jeunes de pouvoir s'exprimer, de sentir que je peux être une personne ressource sans intérêt.
(p.30)

L'histoire de vie d'Eloi semble donc l'aider à comprendre les situations de vie des jeunes et nourrir sa motivation et passion envers la *«relation d'aide»*. Cette compréhension puise dans son propre vécu, dans sa propre connaissance expérientielle, dans cette appartenance existentielle à une position sociale qui a déjà été la sienne, jeune venu d'ailleurs et établi dans un quartier défavorisé. L'intervention est pour lui aussi l'ouverture d'espaces de liberté.

4.1.4 Rapports de l'intervention avec la société

Il y a un paradoxe qui se profile dans le récit d'Eloi entre le travail et l'emploi comme but de l'intervention et le désespoir ressenti par les jeunes face aux difficultés matérielles vécues par des parents qui travaillent. Si *«même les gens qui travaillent n'arrivent pas à s'en sortir»*, les jeunes de Madeleines vivent un dilemme entre la norme sociale de devoir

travailler et le peu de «garanties» que le travail apporte. Eloi l'exprime ainsi : «*La question qui se pose souvent c'est : «Est-ce que moi... tout ce que la société me demande je veux le faire? Est-ce que j'ai vu certaines garanties quand même après ça?»»*

Ce désespoir, nous pouvons l'interpréter comme une dissociation entre la norme sociale et l'expérience vécue dans le contexte familial et du quartier. Cette dissociation est d'autant plus forte si nous prenons en compte les difficultés structurelles vécues par les «gens issus d'ailleurs» par rapport au travail. Eloi l'exprime ainsi: «*la plupart des gens qui sont en précarité d'emploi, il faut le dire, ce sont des gens qui sont issus d'ailleurs»* (p.36)

Une «incompréhension» serait ainsi présente, et ce même dans des milieux prétendument plus près des gens comme le milieu communautaire : «*Dans le milieu il y a encore des gens qui ont des réflexes, qui comprennent pas, qui ont des idées clichés des gens d'ailleurs. Et des fois c'est arrêté, c'est carré là, ça vient toucher leur propre insécurité des fois aussi.»* (p.36). Cette incompréhension restreindrait l'univers de possibles des jeunes et viendrait renforcer la dissociation entre aspirations et possibilités réelles et le désespoir qui en découle.

Donc il y a une forme de xénophobie qui s'est installée. Là je parle du cas des Haïtiens parce que je suis issu de là mais je regarde le cas des Magrébins par exemple. Beaucoup de gars qui sont très formés, ok? On a égorgé le mouton avant leur départ, ils ont fait une grosse fête au pays et là maintenant, ils arrivent ici et la réalité de s'intégrer dans le marché du travail, c'est pas qu'ils veulent pas, ils veulent mais des fois ils confrontent des réalités, ils ne comprennent pas: «C'est quoi ça?» (p.34)

Une des interventions les plus importantes d'Eloi dans le quartier Madeleines a été de donner accès à une centaine de jeunes du quartier aux équipements leur facilitant la pratique de leur sport préféré, le football ou «soccer». En répondant à une forte demande des jeunes, Eloi a entamé des démarches qui se sont révélées bien plus complexes que ce qu'il prévoyait car des résistances ont été rencontrées tant au sein de son organisme que de la part des élus locaux.

J'ai essayé de défendre le fait que c'est relié à la confiance, où la notion d'employabilité va venir après parce qu'on a besoin d'avoir leur confiance pour aller plus loin mais pour avoir le permis d'exploitation ça a été très difficile à tel point que la première fois de ma vie j'ai dû, je dirais, mettre à l'épreuve les règles du jeu. (Ah oui?) Dans le sens de confronter le système un peu parce que premièrement ces 70 jeunes là, je les ai invités dans un parc, pour moi qui était très symbolique, très significatif puisque ça a été l'endroit où a commencé le phénomène de gangs de rue à Madeleines. (p.20)

Suite à ce rassemblement dans le parc et face aux difficultés d'avoir accès au permis d'exploitation, Eloi et quelques jeunes intéressés ont adressé leur demande lors de «*la réunion annuelle que le maire faisait avec ses conseillers puis tous les grands barons du coin, les chefs d'entreprise*» (p.21).

J'avais expliqué aux jeunes qu'ils avaient leur mot à dire aussi et qu'ils étaient pas là seulement pour subir des trucs qu'ils n'étaient même pas au courant mais qu'ils pouvaient venir, qu'ils avaient droit à une question et qu'on allait la poser cette question-là, tout ça. (...) Il avait un jeune magrébin, un jeune latino, un jeune haïtien, un jeune arabe, un jeune asiatique. J'ai essayé de faire un melting pot, à l'image du quartier. Et quand on est arrivés là on m'a dit...on m'a signifié que j'avais une question et que je pouvais l'élaborer mais que je n'avais qu'une question. Mais qu'il fallait... donc, bien sûr ça a pas été une question évidemment clairement, ça a été quasiment un discours (...) le maire m'a signifié : Monsieur..., je vous interdît de squatter le parc avec vos jeunes. Je sais que vous faites un travail mais il vous faut... J'ai dit : Oui mais que faut-il faire? Pendant ces temps on est en train de parler des gangs de rue. Il a des petites mamans, québécoises, des petites madames qui ont peur de traverser le métro parce qu'il y a des jeunes qui sont là des différentes communautés. Elles savent pas comment composer avec. Ça créé tout un phénomène social. Donc j'ai dit : Vous en parlez sur les tables de concertation. Que faut-il faire? Quand en fin de compte ces jeunes-là, ils sont présents, ils sont venus pour jouer, pour s'amuser, pour à travers le sport... ça veut dire, sortir leur énergie comme ça (p.21)

Quelque temps suite à cette intervention les jeunes ont eu accès à un parc pour jouer. Ensuite, une autre tentative a été faite pour avoir l'appui du maire, cette fois en vue de former une équipe de soccer. Lors de la campagne électorale, Eloi et une centaine de jeunes ont rencontré ce dernier et ses conseillers, moment qu'il raconte comme suit:

On avait provoqué une rencontre où les jeunes ont... il y avait 100 jeunes, on était 100, on a invité le maire et ses conseillers. On avait bien choisi notre temps parce que c'était un peu avant les élections municipales où le maire m'a dit clairement que si on se maintient... bon, j'aurais aimé entendre un autre discours mais bon. Quand même, si on se maintenait, si ce qu'il voyait aller se maintenait dans le temps, ils allaient aider. Moi, j'aurais mieux aimé que ce soit le contraire, qu'ils aident pour qu'on puisse se maintenir. (p.23)

Cette expérience qui se poursuit bénévolement démontre selon nous non seulement la visée d'intervention d'Eloi, qui dépasse le cadre strict du rapport intervenant-jeune pour s'actualiser aussi dans la médiation entre les jeunes et d'autres agents du quartier, notamment ceux occupant des places de pouvoir comme les représentants politiques. Elle est tout aussi révélatrice des conceptions du social de cet intervenant qui se permet des marges de manœuvre dans sa pratique en allant interpellier les politiciens avec les jeunes.

Par le peu de soutien trouvé, Eloi dit avoir appris de cette expérience les limites de ce qu'il appelle «*le système*».

Cette résistance des autorités quand il s'agit de soutenir une activité rassemblant de nombreux jeunes peut être aussi comprise comme une résistance à des pratiques sportives autres que celles qui dominent dans la société québécoise, comme le baseball et le hockey, révélant ainsi une autre forme d'incompréhension culturelle vécue par les jeunes : «*je sentais que c'était une problématique de quel sport qu'ils aimeraient jouer. Mais bon, qu'ils aient jouer au baseball, qu'il aient jouer...*» quand c'était l'hiver on parlait de hockey ou des trucs comme ça.» (p19)

La résistance peut selon nous tout aussi être comprise en tant que méfiance quant au rassemblement de jeunes en dehors de dispositifs d'intervention précis, c'est-à-dire que le rassemblement de ces jeunes «*issus d'ailleurs*» (et peut-être perçus en tant que classe dangereuse) dans les espaces publics n'est pas bienvenu, même s'il se fait autour du sport. Ce qui mettrait en évidence la participation de plusieurs au processus de fabrication de la délinquance par un refus de reconnaissance de la part des tenants du pouvoir local d'autres possibilités de sociabilité pour les jeunes que la galère (Dubet 1997).

La conception de l'intervention comme possibilité d'expression, ouverture d'espaces de liberté et comme soutien et amour de l'humain avant tout prend toute sa signification. Dans un «*système*» qui n'est pas toujours juste et où l'expression et la compréhension ne sont pas toujours possibles pour les jeunes, Eloi crée, par sa pratique d'intervention, des possibilités d'expression à travers l'art, le soccer ou une écoute attentive. Il rend possible aussi des liens entre les jeunes et d'autres agents, des métiers, des agencements institutionnels. L'intervention peut être ainsi comprise comme une mise en relation non seulement de l'intervenant et du jeune mais aussi des jeunes entre eux et avec la société. Une mise en relation complexe et non sans embûche où l'intervenant aurait la mission «*large*» de faciliter la création de liens sociaux et d'apaiser les incompréhensions.

4.1.5 Sociologie implicite systémique: rapports sociaux et appartenance à l'humanité

La conception du social ou la sociologie implicite par nous comprise dans la manière dont Eloi donne sens à sa pratique nous semble être celle d'une société où les contraintes et paradoxes structuraux peuvent être transformés à travers des liens sociaux entre agents,

basés sur la compréhension et le respect de chacun. Ainsi, s'il existe des agencements sociétaux particuliers comme ceux de la société québécoise ou haïtienne, au-delà des particularismes qui font aussi la richesse des cultures, il y a la société humaine ou l'humanité à laquelle nous appartenons tous. Cette appartenance ontologique à l'humain est fondamentale et prime sur toutes les autres. Cet humanisme explicité par Eloi se traduit dans sa pratique par une ouverture à l'autre en termes d'écoute, de soutien et de valorisation de ses passions et vocations.

Les activités proposées par Eloi dans sa pratique semblent suivre deux perspectives : elles permettent l'expression des richesses de chaque individu, éloquente dans l'image de «*diamant*», et facilitent les liens sociaux. Dans ces deux perspectives complémentaires, l'intervention vise «*large*», et tout comme il n'y a pas de limite quant à ce qui peut être exprimé, il n'y a pas non plus de limite quant aux liens sociaux qui peuvent être tissés, ou presque... Les activités illicites semblent être les seules exclues du champ de possibles proposé car Eloi tente justement d'attirer les jeunes vers d'autres activités pour les sortir des «*mauvais coups*», que ce soit à travers le soccer, l'art ou le travail.

Dans le témoignage d'Eloi, nous trouvons un souci de rompre avec l'étiquetage et les préjugés auxquels les jeunes «*ethniques*» font face quotidiennement. Ceci marque la spécificité de son regard par rapport aux sept autres récits. Dans ce sens, sa vision est unique car il semble actualiser dans sa pratique une vision sociologique de la délinquance juvénile, perçue dans sa complexité à la fois constituée par des processus sociaux impliquant d'autres acteurs (police, politiciens, habitants du quartier) et en tant qu'expérience vécue par les jeunes. Ainsi, dans le récit d'Eloi nous retrouvons une manière de comprendre l'expérience des jeunes du quartier Madeleines qui s'approche des analyses de Dubet en termes de *galère* où «*le sujet, même stigmatisé, existe aussi et n'est jamais totalement adéquat aux stigmates* » (Dubet 1987 :151)

Si le mot système est souvent apparu dans les récits des intervenants faisant référence à la société, dans le cadre de la sociologie implicite en question ici il gagne une importance fondamentale, car c'est bien une conception systémique de la société qui sous-tend la pratique et traverse le récit d'Eloi. Si la connaissance du social d'Eloi est unique dans sa visée en ce qui concerne le phénomène de la délinquance, la perception de la société

comme système se retrouve dans le récit d'autres intervenants. Eloi conçoit le monde social comme un système où les agents fonctionnent en lien les uns avec les autres, à l'image d'une «*chaîne*», où l'expérience de chacun est située dans une historicité et culture particulière tout comme dans l'appartenance universelle à l'humanité. Les «*problématiques*» sociales telles que la délinquance et le décrochage scolaire sont conçues dans une dynamique systémique entre les contraintes et les possibilités. L'intervention participerait à faciliter la compréhension des éléments individuels du système entre eux tout comme l'exploration par les individus de voies d'existence possibles à l'intérieur du système. L'action sociale est ainsi pensée comme processus impliquant plusieurs agents occupant chacun des positions spécifiques dans le système social et ayant les uns des autres des perceptions parfois stéréotypés.

Dans cette sociologie implicite, il nous semble que la notion de domination trouve sa place même si elle ne se retrouve pas explicitement dans le discours des agents. Les tentatives d'aider les jeunes à s'émanciper, à ne plus «subir» les contraintes de leur position mais à «s'exprimer» même face aux détenteurs du pouvoir et à explorer le champ de possibles marquent cette vision du social.

Peut-être la spécificité de cette sociologie implicite par rapport aux autres par nous repérée consiste en une ouverture large du champ de possibles proposé aux jeunes où ni l'art ni le sport sont exclus par exemple. Le cadre du travail de rue semble faciliter cette ouverture car elle se retrouve dans le récit des deux autres travailleurs de rue que nous avons rencontrés, Maude et Roger. Toutefois, elle ne semble pas être exclusive à celui-ci car elle se retrouve aussi dans le récit de Richard qui travaille dans un organisme de développement de l'employabilité. Il est vrai que dans d'autres cadres organisationnels tels les CJE, où l'univers de possibles proposé est clairement circonscrit au domaine de la formation et du travail, ce genre d'approche systémique de l'intervention a peut-être moins lieu d'être.

Les liens entre cette vision systémique et un ancrage institutionnel alternatif dans le dispositif du travail de rue peuvent être tissés si nous prenons en compte le fait que dans ce dispositif, l'intervention ne cible pas uniquement l'individu – le jeune - mais tout aussi son «milieu». Ce milieu peut être, par exemple, le quartier dans le cas d'Eloi et de Roger ou la rue dans le cas de Maude. Cette approche globale de l'intervention, où les problèmes sociaux sont perçus comme impliquant plusieurs agents et non uniquement comme incarnés

dans l'individu à problèmes ou en difficultés, existe depuis une trentaine d'années et marque une des caractéristiques des organismes participant au mouvement communautaire autonome au Québec. Notre propre visée sociologique tout comme notre perspective comme intervenante par le passé trouve dans le point de vue d'Eloi des échos importants et s'approche du type-idéal de la sociologie implicite systémique.

Dans la mission des travailleurs de rue, une visée systémique serait donc déjà présente. Cette sociologie implicite ne se restreint toutefois pas au seul cadre formel de la pratique du travail de rue, car elle peut s'actualiser dans les rapports entretenus avec les divers agents impliqués dans d'autres cadres organisationnels comme celui de l'employabilité. Ainsi, Eloi peut actualiser sa visée «large» de l'intervention dans l'organisme en employabilité dans lequel il travaille actuellement. Un organisme qui, il est vrai, existe depuis 25 ans et appartient à l'ensemble d'organismes communautaires «*alternatifs*» où critique et transformation sociale sont prônées par l'équipe et actualisées notamment à travers la coordination dans un «*cadre souple*». Ainsi, entre le cadre organisationnel de la pratique et son actualisation dans l'expérience des agents, des marges de manœuvre existent et des espaces de liberté peuvent être créés. Nous reviendrons sur les liens entre cadre formel et expérience d'intervention dans le prochain chapitre.

4.2 Monographie II: Elise, conseillère en emploi

Elise a 28 ans et travaille depuis deux ans dans un organisme communautaire en développement de l'employabilité. Suite à une longue période d'hésitation sur le choix d'un «*parcours professionnel*», Elise fait un baccalauréat en développement de carrière. Elle réalise son stage dans un CJE et est ensuite embauchée dans son poste actuel. Convaincue de vouloir travailler en «*relation d'aide*», elle conçoit ses difficultés personnelles concernant les choix professionnels comme un atout dans la compréhension des situations vécues par les jeunes auprès desquels elle travaille.

Je savais ce que ça faisait de pas savoir quoi faire de sa vie. Je me disais donc je suis bien placée pour aider les autres à... les aider à ce niveau-là parce que je sais ce que ça fait, quel impact ça a sur l'estime de soi, sur la confiance en soi et que c'est pas facile et on se dit: Mais voyons mais pourquoi je suis pas capable alors que les autres sont capables de savoir quoi faire? Y a t-il quelque chose qui marche pas ou là un moment donné c'est lourd, et tu fais des petites jobs qui te représentent pas. (p.2)

La manière dont Elise aborde son propre parcours annonce déjà l'approche d'intervention adoptée dans son organisme et à laquelle elle adhère : un suivi individuel et personnalisé où le jeune est amené à faire des choix, éclairé par la «*connaissance de soi*», afin de prendre du pouvoir sur sa propre vie (empowerment). Des références inspirées de la psychologie et de la psychoéducation sont des éléments du cadre organisationnel de la pratique d'Elise très présents lors des supervisions hebdomadaires auxquelles elle participe avec les autres membres de son équipe de travail.². Ainsi, à la différence d'Eloi qui fait peu référence au cadre organisationnel de sa pratique, l'organisme avec son approche et ses visées (objectifs et mission) semble jouer un rôle central dans la manière dont Elise conçoit sa propre pratique d'intervention.

4.2.1 Cadre organisationnel: dispositif de développement de l'employabilité

L'objectif de l'organisme dans lequel Elise travaille est «*que les jeunes trouvent un travail et le gardent*». Cet objectif traverse son discours tout comme l'approche d'accompagnement psychosocial. Elise assure le suivi d'une dizaine de jeunes individuellement et anime des ateliers d'employabilité dans le cadre de projets de groupe.

L'organisme où travaille Elise existe depuis plus de 25 ans, ses «*couleurs*» sont, selon elle, le suivi individuel et la connaissance de soi. L'organisme est accessible à tous mais développe au fil des ans une spécialité en lien avec deux problématiques ou «*clientèles*»: les jeunes «*décrocheurs*» et «*en difficultés*». Une étroite collaboration avec une Auberge du cœur ainsi que des animations de «*prévention du décrochage*» dans les écoles complètent l'intervention individuelle.

4.2.2 Conception de la jeunesse et des problématiques: rébellion adolescente et «manque d'amour»

Pour Elise, intervenir auprès des jeunes aurait l'avantage de permettre une communication et des échanges (différemment de l'intervention auprès des enfants), et un changement de parcours serait encore possible (par contraste avec la clientèle adulte). L'entre-deux de la jeunesse serait ainsi un terreau fertile à l'intervention:

Il y a aussi la façon dont on peut leur donner des choses pour qu'ils changent ou pour qu'ils s'améliorent ou voient ce qu'ils peuvent améliorer dans leur vie, je pense

² Pour plus de précisions concernant l'organisation du travail voir annexe I

que c'est ça qui m'a attiré chez les jeunes, c'est pas trop tard. Dans le sens là de leurs donner des outils pour qu'ils embarquent mieux dans la vie (p.1).

Elle désigne les jeunes qu'elle accompagne individuellement et dans les ateliers de groupe comme des «*jeunes en difficultés*» et des «*jeunes décrocheurs*» scolaires et/ou sociaux. Ces catégories de sens vont être élaborées par Elise à partir de plusieurs angles, tout au long de l'entretien. Tout d'abord, elle les situe dans un vide de sens quant aux fonctions de l'école et une «*pensée magique*» quant au marché du travail.

Les jeunes qu'on rencontre ici, décrocheurs ou jeunes en difficultés, que ce soit ensemble ou pas ensemble, souvent on a tout le package ensemble et donc ils en ont marre de l'école, ils ne savent pas à quoi leur sert l'école, ils ne comprennent pas, puis y veulent pas de cette société, ils ne veulent pas être adultes, y veulent pas, y comprennent pas, ils sont loin donc: «je ne veux plus être à l'école, ça me fait chier, j'apprends rien, je sais pas à quoi ça me sert, puis j'arrête l'école je veux aller en emploi, puis je veux faire ce que je veux.» Ça c'est la pensée magique qu'ils ont, puis ils se rendent compte qu'une fois en emploi, «ah ben, merde, j'ai des règles quand même aussi en emploi, puis je peux pas faire ce que je veux, je peux pas me lever à l'heure que je veux» et là, ils arrêtent l'emploi et se retrouvent sans rien, nous on est comme un filet de sécurité entre les deux, entre l'école puis l'emploi pour pas que le jeune se retrouve sans rien, sans statut (p.3)

Un autre agencement institutionnel auquel Elise fait appel pour situer les jeunes en difficultés est leur famille, un «*passé violent*» qui leur aurait appris à avoir des «*attitudes d'agressivité*» et de «*méfiance*». Elise affirme qu'à cause du «*manque d'amour*» et de la violence qui ont marqué leur passé, les jeunes résistent à l'exercice de «*connaissance de soi*» qu'elle propose afin de les amener à découvrir leurs «*forces*» : «*ils vont abandonner, ils vont partir, ils vont se saboter parce qu'ils ne savent pas ce qui c'est réussir*» (p.5).

Moi, ce que je vois là, la première des choses c'est un milieu familial qui est mouvementé et qui est cassé, qui est pas sécuritaire. C'est comme ça que je le définirais et qui fait qu'ils ont dû, ils ont grandi en se battant, en fait c'est ça, ils sont dans la survie, ils sont pas dans, ils vivent pas ils survivent donc ils sont toujours en train de se battre ou le temps de se défendre ou de se méfier, il y a comme une barrière de temps c'est pour ça ils font peur dans la rue, ils sont agressifs mais c'est parce qu'ils ont peur, il faut qu'ils survivent ils sont... s'ils ont pas cette défense-là, ils meurent, ils se font écraser et c'est comme ça qu'ils ont appris. Donc c'est ça. Je pense que c'est le milieu familial qui est déstructuré, qui est pas sécuritaire c'est comme ça je le vois, et qui les met dans l'échec dès le départ.(p.5)

Ces familles «*déstructurées*» sont aussi, toujours dans les catégories de sens d'Elise, des «*familles à l'aide sociale*» où le «*modèle de l'employé*» n'est pas présent. Elle situe la situation des jeunes à l'aide sociale comme la reproduction d'une dynamique de «*génération en génération*». Tant la famille que l'école participeraient au «*manque d'amour*» vécu par les jeunes, étant donné le peu d'investissement affectif envers eux.

À l'école ils sont pas investis donc «tu poses problème, t'es pas bon, on va te mettre à côté» (...) celui qui fait le trouble c'est sûr qu'on va le mettre à côté parce que... mais lui il fait quoi? Il fait juste demander de l'attention, puis si tu l'investis si tu t'occupes de lui ben il va sentir qu'il peut être aimé, c'est ça, c'est vraiment au niveau du manque d'amabilité, «je suis pas aimable on ne s'occupe pas de moi on me rejette (...) si mes parents m'aiment pas c'est sûr que je ne vais pas penser que les autres m'aiment, puis si après l'autre environnement que je trouve qui va être l'école puis on ne s'occupe pas de moi, je suis vraiment pas aimable», c'est comme... je sais pas si la réalité est, c'est ce que moi je pourrais voir là. (p.6)

En plus de ces expériences difficiles concernant l'école et la famille auxquelles Elise fait appel afin d'expliquer «*leur réalité*», les jeunes qu'elle accompagne vivent dans des conditions matérielles parfois très dures, par exemple au plan de l'accès au logement et du manque d'argent pour acheter «*le ticket d'autobus*», ce qu'elle associe au «*décrochage social*».

Décrochage c'est un décrochage scolaire mais t'as le décrocheur social aussi, ok? «Je veux trouver un emploi mais si j'ai pas d'endroit où vivre c'est pas ça la priorité, c'est d'abord de savoir, d'avoir un endroit où vivre, être bien là-dedans et de m'occuper de mon budget tout ça et après ça je vais pouvoir aller en emploi et savoir m'occuper de mon budget et après ça je pourrai travailler sur mon projet de vie». (p.4)

Les difficultés vécues par les jeunes sont aussi associées par Elise au fait qu'ils vivent un moment en soi difficile du cycle de vie, l'adolescence: «*ils sont adolescents, ils sont en rébellion c'est sûr, puis en questionnement*». Dans un contexte d'intervention qui propose un processus de connaissance de soi et du marché afin de construire un «*projet de vie*», la rébellion rend la pratique d'intervention parfois difficile, mais ces questionnements intrinsèques à l'adolescence le faciliteraient, ce qu'Elise exprime par: «*on les prend au bon moment*».

Des expériences de vie difficiles en lien avec les agencements institutionnels tels la famille et l'école ainsi que la «*rébellion adolescente*» composent le tableau peint par Elise des

«jeunes en difficultés». Son travail consiste à essayer de leur faire reprendre confiance en eux afin d'intégrer durablement un autre agencement institutionnel, le marché du travail. Elle situe ce dernier à l'opposé des deux autres, non comme participant à la genèse des difficultés vécues mais comme déterminant les normes de comportement à suivre et comme moyen d'accéder à l'épanouissement individuel.

4.2.3 Une intervention réussie, une intervention ratée: la centralité de la relation

Lorsque nous avons demandé à Elise de nous raconter un cas concret d'intervention réussie et un autre d'intervention difficile, elle nous a parlé de deux jeunes qu'elle a suivis. Tout d'abord, elle nous a parlé de l'intervention réussie auprès de Nicolas, pour ensuite nous raconter le cas de l'échec avec Hector. Nicolas était un jeune suivi par Elise dans ses démarches de recherche d'emploi. N'éprouvant aucune difficulté à trouver de l'emploi, elle a compris qu'il cherchait plutôt la relation.

Comme dans le travail d'Elise, un suivi téléphonique auprès des jeunes en emploi est assuré pendant une période de 13 semaines, elle est restée en contact avec Nicolas. Ce dernier est revenu la rencontrer à l'organisme et a exprimé un malaise plus profond que le manque de travail.

Là il revient et puis il a toujours un grand sourire. C'est le plus beau, le plus gentil des jeunes que j'ai vus ici. En tout cas le plus social et il revient et juste je lui demande comment ça va? Ça va. Puis juste dans le couloir comme ça il me dit: «Elise, ce n'est pas normal hein que je pense au suicide?» J'ai dit: «Non, ce n'est pas normal que tu penses au suicide» et on s'assoit et on parle de ça pendant une heure, puis il me raconte des choses et il veut se tuer et en fait ben là on est passé... ça devient psychologique donc là on s'est pas arrêté là puis là c'est comme mon rôle d'intervenante il a complètement changé, là quand on a des capacités d'adaptation c'est parce que là j'ai comme un jeune qui me parle aussi oh, oh attends puis là, je fais quoi? Comment je lui parle puis c'est quoi mon rôle aussi là-dedans? C'est de, c'est pas moi le psy là, c'est pas ce que je suis, j'ai pas étudié pour ça et en même temps s'il est là puis qu'il me parle à moi c'est qu'il a besoin de ça, puis surtout qu'il n'en avait jamais parlé, la personne à qui en parler c'est là qu'il en parle, il vient pour une recherche d'emploi, puis ça sort de même. Donc c'est ça, c'est pour ça que je mets en réussite, il a vu une porte puis il savait qu'il pouvait venir là. (p.10)

Pour Elise, cet exemple d'intervention réussie est d'une part source d'angoisse lorsque ensuite elle rencontre des difficultés à rejoindre Nicolas, et d'autre part constitue une preuve que son travail ne se restreint pas au cadre strict de l'employabilité.

Il n'est pas revenu pour parler d'emploi mais absolument pas, s'il est revenu pour parler de ça, de son problème et de ce qui le fait souffrir et je lui dis, je le remercie: «je te remercie de me faire confiance à ce point pour me raconter tout ça» et il me dit: «merci de m'écouter. Personne ne l'avait fait avant». Et il dit: «je ne savais pas où aller» et c'est ça là vraiment comme parce que j'aurais pu dire: «Ben, là attends mais je ne sais pas, je ne peux pas t'aider là-dedans» (...) Bon, la première fois on est obligé de réagir c'est sûr mais la fois d'après, j'aurais pu lui dire: «Mais là, Nicolas, regarde, ok? Là tu es en train de rencontrer, tu vas rencontrer bientôt un thérapeute, ça fait que tu vas lui parler mais là on fait de l'emploi» mais c'est pas vrai qu'on fait ça ici. C'est d'abord le jeune avant tout et qu'importe ça va être quoi son besoin mais ça va être le jeune avant tout. (p.11)

Comme exemple d'intervention difficile, Elise nous raconte le cas d'Hector, un participant des ateliers en employabilité qu'elle a animés auprès d'un groupe de «jeunes décrocheurs» impliqués dans un projet de pièce de théâtre sur le thème du décrochage.

C'était l'agressif, c'était le réactif de la gang, c'était: «je vous rentre dedans, vous me faites tous chier, vous êtes plates, de toute façon vous ne savez pas comment nous aider» (...) puis à la fin du projet il était vraiment... il commençait de plus en plus arrogant, agressif puis s'en fout bon et bref, j'avais vraiment une relation avec lui à chaque fois je l'appelais puis tu veux-tu venir au bureau? Tout ça et il vient, finalement il finit par venir, depuis le projet que je lui disais de venir, puisqu'il ne veut pas parce qu'il ne veut pas se prendre en main, puis il ne veut pas il le sait qu'il peut mais d'autres choses qui font qu'il ne veut pas et il vient et dans le fond c'est pour comprendre, comme: «tu veux juste du sabotage, hein? T'es juste en train de te saboter puis tu le sais, là t'es juste comme dans le fond ce que je te propose, c'est qu'on trouve un autre chemin.» Et en fait c'est comme je pesais mes mots parce que c'était souffrant pour lui changer de chemin puis tout ça, et mais il n'a pas pu, il n'est pas revenu en rencontre, puis je l'appelle puis on va se parler mais il n'a pas pu et il reste dans sa violence donc il reste dans son monde, dans la drogue dans la vente dans les choses, il le sait là, il a juste à switcher, il ne peut pas il fait juste se saboter, il avait une formation pour être chauffeur de lift, ce qu'il veut être, il a travaillé deux jours et il est arrivé il était high, il s'est fait mettre dehors, tout ce qu'il touche il va le saboter et ça pour moi là, peut-être pour un autre intervenant ça sera pas un échec mais pour moi ça l'a été parce que j'avais la relation avec, je sais où ça se passe mais bon ce n'est pas de mon ressort, je laisse ta vie se prendre en main aussi, puis il n'a pas pu puis là j'essaie de rejoindre puis il rappelle pas puis... parce qu'il sait très bien pourquoi mais, parce qu'un moment donné il avait dit pendant le projet: «Ouais mais Elise, tu me fais chier là, parce que tu nous aides», c'était fort, c'était vraiment fort. Et tous ces jeunes-là de décrochés là c'est ça qu'ils disent: «C'est difficile parce que tu nous fais voir le positif, puis tu nous aides», puis en fait ce qu'ils disent: «Tu t'intéresses à nous puis tu nous investis, puis c'est difficile à prendre». (p.12)

Pendant l'entretien, Elise nous parle à plusieurs reprises de ce type de réaction des jeunes, de ce qu'elle perçoit comme une résistance à se faire «aider» et «investir». La correspondance présente dans la manière dont Elise raconte cet échec, entre le choix de métier et ce que le jeune «*veut être*» annonce sa manière de concevoir l'intervention. Cette dernière est aussi fortement marquée par l'importance accordée à la relation entre l'intervenante et le jeune, qui apparaît comme centrale dans ces deux cas concrets qu'elle nous a racontés.

4.2.4 Conception de l'intervention

Dans la conception de l'intervention d'Elise un équilibre entre deux dimensions nous semble primer. La dimension relationnelle s'actualise dans la «*relation d'aide*» entre intervenant et jeune et s'inspire du rapport thérapeutique afin d'explorer l'univers subjectif du jeune (et de l'intervenant) et ses difficultés psychologiques. Cette dimension doit être présente pour accéder à la deuxième qui est le but de l'intervention: la dimension rationnelle. Cette dernière se développe par un processus de prise de conscience du jeune, avec le soutien de l'intervenante, de ses propres forces et aspirations concernant son avenir professionnel, «*ce qu'il veut être*» et des possibilités et contraintes inhérentes au marché du travail. Ainsi, l'exploration de l'univers subjectif sert à accéder à la «*personnalité*» du jeune, qui est ensuite en mesure de choisir un emploi ou un «*projet de vie*» qui lui correspond.

4.2.4.1 Connaissance de soi et empowerment: transformer contrainte en choix

Le principe majeur de l'intervention dans l'organisme d'Elise est la «*connaissance de soi*», qu'elle définit comme suit :

Il faut qu'il aime sa job, pour trouver une job qu'il aime, il faut qu'il sache ce qu'il aime, ok? Donc on travaille beaucoup sur la connaissance de soi. C'est comme on remonte l'étape pour arriver là, donc connaissance de soi, «Je suis qui ? Où sont mes forces ? Où sont mes limites aussi», c'est important de savoir pour pas que j'aille me planter dedans, que j'aie trouvé une job où est-ce que je suis dans mes limites, si je suis plus agressive puis je vais travailler avec le monde, ça marchera peut-être pas, puis je comprends pas pourquoi je perds ma job tout le temps, je suis pas dans le bon environnement par rapport à ta personnalité ou tes intérêts (p.3)

En plus de la connaissance de soi comme préalable à une insertion réussie, Elise met l'accent sur l'importance que les jeunes vivent le processus d'insertion en emploi comme un choix et non comme une contrainte. Choisir son emploi, un emploi qui convienne à sa «personnalité», est pour elle un moyen de choisir «sa vie».

Ce qu'on veut c'est ça, qu'ils arrivent à: «je choisis ce qui m'intéresse, puis si ça m'intéresse je vais rester et je vais me faire plaisir aussi, je vais pouvoir développer mon potentiel, je vais pouvoir payer mes affaires, là juste pour moi, puis après ça je vais comprendre que c'est pour moi et si c'est moi qui l'ai choisi, il y a moins de pression et moins de stress, moins de... donc de conflit comme de rébellion t' sais je suis obligé à, non c'est moi qui choisis», ça fait que c'est comme, c'est prendre ses responsabilités aussi mais c'est vraiment qui a le pouvoir sur lui-même, moi je le vois comme ça, surtout au niveau de la connaissance de soi. «C'est que je suis, qu'est-ce que j'aime, qu'est-ce qui m'intéresse, qu'est-ce que je veux comme genre de vie» (p.9)

Selon ce point de vue, l'intervention permettrait aux jeunes de faire un choix professionnel éclairé par une connaissance non seulement des métiers possibles mais aussi des exigences du marché en termes de comportements. D'ailleurs, Elise s'appuie sur la «réalité» du «monde de l'emploi» afin de présenter aux jeunes les comportements adéquats et les comportements inadéquats. Elle reprend les jeunes sur leurs comportements dès le premier contact en fonction de la manière dont ils se comportent avec elle.

Ce qu'on leur explique c'est comme un emploi, «tu viens là, avant là tu te présentes bien, t'es pas là, tu m'appelles», comme en emploi, ça leur montre un premier comme un premier, comment dire, un premier pas vers l'emploi, comment ça marche en emploi «t'es à l'heure, t'arrive t'es poli en avant avec la réceptionniste t' sais, puis tu t'assois pas comme si...» on arrive ils sont de même t' sais, à lire un livre, bouge même pas quand t'arrive, il serre pas la main, puis fait que nous on arrive en avant et on leur serre la main et on les raccompagne et on leur serre la main. C'est toujours pour qu'ils prennent l'habitude, dans le monde de l'emploi c'est de même que ça marche, t'es peut-être un petit cul qui connaît pas encore ça mais on va te montrer comment ça marche, puis on va te prendre pour un adulte (...) ensuite «es-tu capable de serrer la main?» puis comment elle est sa main? Toute molle, dégueu, est-ce qu'il m'arrache la main, ça permet de rétablir ça, c'est trop fort là fais pas ça en emploi là, puis après quand il me suit en arrière t' sais il marche comment ? Il traîne les pattes, il est pas motivé ou il se présente bien puis comment il s'assoit à mon bureau (p.7)

Le marché de l'emploi fonctionne ainsi comme référence normative, ce qui permet à Elise de présenter aux jeunes les bonnes attitudes à adopter sans avoir à se baser uniquement sur son jugement subjectif.

C'est génial parce qu'on a un médium qui est donc de dire comment ça marche en emploi pour les reprendre sur leurs attitudes et leur expliquer comment être professionnel puis comment tu es crédible, «si tu m'appelles jamais tu viens pas à tes

rendez-vous, t'es pas crédible, je ne peux pas te donner de référence parce que je peux être une référence pour toi aussi pour un employeur» ou il voit mais ça donne plein... c'est plus facile de les prendre par l'emploi parce que c'est pas lui dire «t'as une mauvaise attitude ou tout ça t' sais, comment ça marche dans ce monde-là, puis si tu veux faire partie de ce monde-là, il va falloir que t'acceptes ça puis que tu t'adaptes à ça aussi», c'est plus facile même pour l'intervenant de nommer les choses (p.7)

Une autre approche importante dans les interventions d'Elise est l'«*empowerment*», par elle conçu comme une prise de pouvoir de la part du jeune sur sa propre vie à travers un travail sur soi qui lui permettrait de quitter la position de victime.

C'est des victimes hein? Nos jeunes-là, c'est des victimes que ce soit «j'ai pas d'argent pour l'autobus, bla, bla mes parents sont malades, bla bla» puis ils sont victimes de leur vie aussi c'est sûr t' sais victime de la violence familiale, qu'elle soit physique ou psychologique je dirais. Ils sont victimes sauf que c'est ça que je veux leur donner, en fait. «Oui, t'es victime de ce que tu as vécu sauf que est-ce que tu veux l'être toute ta vie?» (...) Après mon intervention est bonne ou est pas bonne je sais pas mais moi j'y vais avec mon cœur, t' sais, puis comment je vois et qu'effectivement «ben oui la vie est dure, t' sais est dure pour tout le monde, puis qu'est-ce que tu fais avec ça? Tu restes tu comme...» et en fait c'est là que l'empowerment vient, c'est comme «tu restes-tu sans rien? Restes-tu les bras à terre ou tu te reprends en main puis tu fais quelque chose de ce que t'as reçu, que ce soit même si ce n'est pas bon ben tu sais ce que tu veux pas». (p.19)

4.2.4.2 L'intervention comme relation

Comme nous l'avons signalé plus haut, la relation est une dimension très importante de la pratique d'intervention d'Elise et son implication affective et subjective est soutenue par la directrice qui supervise individuellement chaque intervenant et dirige des rencontres d'équipe hebdomadaires où il est question d'études de cas sur les jeunes suivis. Une «*analyse psychologique*» est ainsi faite tant du jeune en question que de l'intervenant. Elise parle de la «*vision*» mise de l'avant par sa «*boss*» comme suit :

C'est beaucoup de remises en question qu'on a à faire, beaucoup de travail sur nous-mêmes mais c'est pour le jeune, ok? Elle [la directrice] c'est vraiment juste ça, c'est pour le jeune. Si ça marche pas, ça c'est son truc à elle: «Ça marche pas avec le jeune t'es bloqué à quelque part le jeune, c'est juste parce que ça bloque chez toi». Ah, qu'on n'aime pas ça. (...). Je l'ai vécu, je l'ai touché, c'est exactement ça. Le jeune surtout parce que les jeunes sont écorchés, ils sont très sensibles, ils voient, ils sentent avant de savoir, hein? Donc ils savent très bien puis nous, ils nous watch comme, ils savent très bien où est-ce que je suis. Ils vont aller nous regarder aussi beaucoup, «Est-ce que tu es cohérente? Tu me dis ça est-ce que tu le fais quand même?» Ils arrivent à trouver ça, puis «est-ce que tu vas me dire ça la fois après, est-

ce que c'est vrai ce que tu dis? Puis est-ce que c'est vrai que tu t'occupes de moi, puis jusqu'où tu veux t'occuper de moi?» Et c'est là qu'il vient chercher tes limites à toi et surtout les agressifs pour aller voir, «jusqu'où tu m'aimes pour de vrai? C'est pas jusqu'où tu m'aimes mais jusqu'où t'es vrai avec moi ou tu fais juste ta job t'sais. C'est-tu vrai là quand tu me dis que tu t'occupes de moi, puis que tu veux m'aider ? Si je te rejette vas-tu m'aider aussi?». (p.19)

Le travail d'intervention avec cette «vision» ou référence demande ainsi de l'intervenant une implication non seulement professionnelle mais aussi existentielle et affective. Les difficultés tant dans la vie du jeune que dans la relation entre le jeune et l'intervenant sont interprétées comme étant du ressort de ce dernier. La pratique d'intervention implique ainsi un travail de «connaissance de soi» et de «remise en question» constant de la part de l'intervenant, où la prise de conscience de mécanismes «inconscients» fait en sorte que la relation, et, par conséquent, l'intervention fonctionnent.

Il faut que tu sois bien avec toi-même pour pouvoir aider le jeune à avancer parce que lui là il va venir te confronter tout le temps, il va arriver jusqu'où tu es. Je ne sais pas moi un jeune qui a un problème de motivation c'est juste parce que moi je ne suis pas motivé dans ma vie, je ne peux pas l'aider dans sa motivation (...) Si je te donne l'exemple de ma jeune agressive là, elle dit : «moi j'ai plein d'agressifs dans ma vie. Bon c'est le dossier à traiter c'est ce que j'aime pas, ça m'arrive à moi c'est sûr», c'est fou aussi. Si tu as quelque chose que tu n'aimes pas, c'est sûr que c'est à toi qu'ils arrivent ou au contraire moi je suis plutôt calme et calme comme discrète, ok? Et j'ai toujours les jeunes qui parlent pas mais qui sont super violents à l'intérieur, puis c'est jusqu'à ce que je comprenne que c'est parce que tu es pareil, une question d'inconscient qui vient de se cogner, tu reçois ce que tu es. Donc si tu es pas capable de dealer avec ce que tu es, tu pourras pas aller là et par contre, si tu es capable de dealer avec ce que tu es, ouf, le message il va passer à 100%, ça va être facile de parler avec le jeune et qu'il te suive aussi. (p.20)

Comme réponse à la question «à quoi sert l'intervention?», Elise évoque une relation se soldant sur un «échange de savoirs» entre jeune et intervenant. L'intervenant partage ses connaissances sur le marché du travail et profite d'un apprentissage sur lui-même qui émerge de la relation.

Je suis obligée de m'ouvrir, puis de travailler sur moi pour pouvoir l'aider ça fait que juste égoïstement pour moi ça m'aide mais en personne puis en tout cas... et donc si je suis une meilleure personne je vais le redonner aux autres, c'est ça que je veux qui soit aussi et... mais c'est ça. Écoute, ils nous ouvrent des choses puis c'est grâce à eux qu'on apprend, pas grâce à la boss ou grâce aux livres d'école, c'est les jeunes qui nous font apprendre (p.24)

Si cette dimension d'échange, si importante pour Elise, peut s'actualiser auprès des jeunes, des embûches structurelles s'interposent quand il s'agit de la développer avec des intervenants d'autres organismes.

4.2.5 Contraintes structurelles : la survie des organismes et les difficultés de l'échange entre intervenants

Le cadre organisationnel dans lequel Elise travaille structure sa pratique d'intervention non seulement par ses «couleurs» propres ou la «vision» proposée mais aussi par son inscription dans un champ d'intervention, celui des organismes en employabilité. Ce type d'organisme est financé à travers des ententes de service avec Emploi-Québec. Le financement annuel avec un montant modulé selon la quantité de «clients» desservis et exigeant des rapports d'activité chiffrés aurait des effets négatifs sur la pratique d'Elise. Selon cette dernière, le fait que chaque organisme doive avoir «ses jeunes» afin de remplir ses quotas et par conséquent assurer son financement et sa pérennité rendrait difficile l'échange et la collaboration entre organismes³.

Je le vois en allant à l'extérieur, en allant à des rencontres avec d'autres organismes, en discutant avec d'autres intervenants encore et c'est comme je sens des guerres de tous les côtés t'sais, on est tous pour la mission des jeunes mais on n'est pas ensemble et pour moi je ne comprends pas ça. (...) «je te parle puis t'as peur que je te prenne tes jeunes?» C'est pas ça moi, moi je suis... nos spécialités, c'est ça, «envoie-les là, si c'est ça la spécialité et je vais faire la même chose avec toi t' sais». Un jeune qui a le problème de santé mentale je vais pas le garder, je vais l'envoyer dans une place qui va pouvoir l'aider mieux t' sais, ou n'importe quoi et c'est ça que je sens c'est comme si, un espèce de protectionnisme là de, c'est vraiment une impression je ne sais pas si c'est la réalité. (p.25)

Ce «protectionnisme» et ce «manque d'échange» entre intervenants jeunesse de divers organismes ne se restreignent pas, selon Elise, au champ de l'employabilité, mais s'observent aussi entre les organismes communautaires alternatifs et avec les centres jeunesse. D'après elle, ils découlent de la lutte pour la survie.

On est tous pour la même cause, comment ça que j'ai l'impression qu'on est comme contre les autres? T'sais, c'est sûr que ce qui est difficile c'est que tout le monde doit survivre ok? Chaque organisme doit survivre fait que ça c'est tout le monde (...) La survie là puis t' sais pourquoi pas qu'on apprendrait à survivre tous ensemble? Ça va être plus facile mais non c'est l'impression que j'ai, puis je trouve ça triste. (p.26)

³ Pour une discussion sur les effets pervers du financement par ententes dans le champ de l'employabilité, voir White, Dufresne et Brum 2008

Ainsi, pour Elise, le manque d'échange et de références entre intervenants jeunesse serait en contradiction avec la mission commune de tous, soit «*aider les jeunes*». Les intérêts spécifiques et professionnels de chaque organisme tout comme les contraintes structurelles liées au financement et à la recherche de «*clientèle*» seraient prégnants dans le champ des interventions jeunesse et l'emporteraient sur la collaboration possible. Elle envisage comme situation idéale un «*échange*» plus soutenu entre intervenants. La situation de méfiance et le manque de collaboration entre organismes serait, à son avis, en contradiction avec l'esprit d'«*entraide*» qui devrait prévaloir dans le milieu communautaire.

4.2.6 Deux idéaux-types de sociologie implicite - l'informationnel et le clinique

La conception du social d'Elise, telle que nous la comprenons, semble varier entre deux registres paradigmatiques, un informationnel et l'autre clinique. Nous pouvons avancer l'hypothèse que deux sociologies implicites sous-tendent la manière dont Elise donne sens à sa pratique d'intervention.

La première, que nous appelons informationnelle, semble trouver ses bases dans le cadre organisationnel large de la pratique, c'est-à-dire dans les objectifs et fonctions explicites de toute intervention en employabilité: l'insertion en emploi. Dans cette sociologie implicite, le monde social serait formé d'un ensemble d'individus (dans ce cas les jeunes) plus ou moins bien adaptés et épanouis selon le niveau d'adéquation entre ses aspirations et habilités subjectives et la «*réalité*» du monde adulte, incarnée dans le «*monde de l'emploi*». Le monde social, avec ses normes et valeurs, serait ainsi synonyme de l'agencement institutionnel dominant dans une société libérale: le marché du travail. L'intervention aurait pour fonction d'*informer* les individus sur les normes de conduite et les «*exigences*» du marché afin qu'ils puissent faire un choix éclairé leur permettant un épanouissement individuel. L'intervention trouverait ainsi sa niche dans le parcours de vie entre les expériences passées à l'intérieur de la famille et de l'école et celles à venir au sein du marché de l'emploi. Elle permettrait au jeune de connaître l'éventail de possibilités et contraintes afin de choisir «*sa vie*» et «*ce qu'il veut être*».

Cette sociologie implicite marquée par une vision instrumentale et pragmatique se retrouve d'une manière encore plus prégnante dans le récit d'Erika, intervenante en CJE. Pour cette dernière, le but de l'intervention est d'informer les clients sur les possibilités et contraintes du marché et de la formation et de les préparer à s'y confronter. Mais même dans le cas d'Erika, où, par opposition à celui d'Elise, le cadre organisationnel du travail ne prévoit pas d'intervention au-delà de l'information ni de soutien et d'échange au sein de l'équipe sur le suivi des sujets, la dimension relationnelle s'installe parfois. Devant des situations de vie difficiles, elle se permet de faire de l'«*écoute active*» et de donner des conseils d'ordre personnel. Ainsi, il nous semble que malgré la sociologie implicite prégnante dans le cadre organisationnel des organismes jeunesse en employabilité, celle d'une vision informationnelle du social, une autre sociologie implicite peut se dessiner dans la pratique, celle que nous qualifions de clinique.

La sociologie implicite que nous appelons informationnelle prône la rationalité des individus face à l'éventail de possibilités, informée par une communication claire sur «*la réalité*» (celle du marché du travail) conçue comme évidence existant en soi et non questionnable. La deuxième sociologie implicite, clinique, se distinguerait pour sa part par une conception des individus comme des être émotionnels, habités par des univers subjectifs marqués par les expériences vécues et par des processus inconscients.

S'il est vrai que toutes les deux ont en commun la centralité de l'individu dans le binôme individu-société, les deux manières de le concevoir sont nettement différentes mais peuvent être complémentaires. Dans la sociologie implicite clinique, le rapport de l'individu avec son propre vécu tout comme l'image qu'il a de soi définissent ses rapports au monde social. Les attitudes des individus face aux autres et aux institutions (école, famille travail) pouvant être «*négatives*» (agressivité, manque de motivation, méfiance), l'intervention aurait pour but une transformation *thérapeutique* de l'individu, à l'image de la psychologie clinique et de la psychanalyse. Pour que cette transformation vers une image de soi positive et une reconnaissance de ses propres qualités ait lieu, il faut qu'une «*relation*», un «*échange*», une «*confiance*» s'instaure entre jeune et intervenant. Le processus de *transfert* et *contre-transfert* doit avoir lieu, même si les intervenants ne le nomment pas ainsi.

Dans la sociologie implicite clinique, l'épanouissement personnel représente le but de la vie en société. Malgré les expériences négatives vécues par l'individu dans le passé,

l'épanouissement serait accessible par une prise de conscience de soi. Cette prise de conscience passe non seulement par un exercice réflexif de reconnaissance de ses qualités personnelles mais aussi par l'attachement et «*l'amour*» qui se développent dans la relation d'intervention. Ainsi, c'est aussi par l'expérience d'une relation de confiance et constructive avec un adulte, l'intervenant, que le jeune apprendrait à mieux être et vivre. Dans cette perspective, l'intervention aurait pour fonction la prise en charge du malaise social et de la souffrance individuelle par l'instauration de rapports «positifs» entre individus, dans lesquels le don de soi et le soutien humain seraient des aspects fondamentaux.

Si la sociologie implicite informationnelle semble valoriser les dimensions formelles et professionnelles de l'intervention et les objectifs explicites du cadre organisationnel, dans la sociologie implicite clinique ce sont les rapports intersubjectifs et émotionnels qui apparaissent primer. Elise semble conjuguer ces deux perspectives dans sa pratique.

À des degrés variables, ces deux sociologies implicites se retrouvent dans le récit de tous les intervenants que nous avons rencontrés. La perspective informationnelle en tant qu'«*outil*» permettant aux jeunes d'avoir des informations afin de mieux fonctionner en société traverse l'intervention dans les divers milieux, tout comme la perspective clinique. Cette dernière prône le mieux être des individus par la prise en charge de ses souffrances.

4.3 Monographie III: Alain, éducateur en centre jeunesse

Alain a 34 ans et travaille en centre jeunesse depuis 13 ans. Immédiatement après la fin de son baccalauréat en criminologie, il a été embauché en tant qu'éducateur. Il a d'abord travaillé pendant une courte période auprès des enfants, expérience qu'il n'a pas appréciée car à son avis, les interventions physiques étaient trop présentes. Ensuite, il a commencé à travailler auprès des «adolescentes en difficulté» et a trouvé «*cette clientèle-là bien intéressante*». Pendant sa formation, Alain avait eu l'occasion de rencontrer «*la clientèle adulte*» lors des visites dans les maisons de transition et prisons, et en comparant les trois types de clientèle, il affirme préférer travailler auprès des adolescents.

Je trouve qu'à l'adolescence c'est vraiment le juste milieu entre les deux. C'est là où je trouve que tu peux encore avoir un espace de réflexion, c'est une grosse période de changement aussi, pour les jeunes. Je trouve que c'est une belle source de... d'investissement. (p.1)

Alain situe d'emblée sa pratique en faisant référence à deux aspects, le cadre organisationnel et les références professionnelles. Étant donné le contexte où il travaille, un milieu institutionnel régi par la *Loi de la Protection de la jeunesse* et la *Loi sur la justice pénale des adolescents*, le cadre organisationnel avec ses normes et règles a un effet fortement structurant sur sa pratique.

4.3.1 Cadre organisationnel : encadrement juridique et processus balisé

Alain travaille dans une «*unité de vie*» où une douzaine de «*jeunes adolescentes*», c'est-à-dire des filles de 12 à «*18 moins un jour*», «*placées par le tribunal*», vivent pendant une courte période allant de 5 jours à deux mois. Cette unité de vie en est une parmi une dizaine d'autres dans le centre où Alain travaille, un «*gros centre*» composée d'«*unités qu'on appelle globalisantes donc il y a une structure qui est plus grande, un encadrement plus grand qu'en foyer de groupe encore, des jeunes qui vont à l'école à l'interne, il a une école dans le centre comme tel.*» (p.3)

Le «*milieu substitut*» en question est «*plus sécuritaire*» que d'autres existant à l'intérieur des centres jeunesse tels les «*foyers de groupe*» ou les «*appartements supervisés*» par exemple. En fait, c'est un «*milieu fermé*» où les portes sont «*barrées*», ce qu'Alain justifie par le fait que les jeunes qui y viennent sont particulièrement «*à risque*».

On parle parfois d'environnement intensif, de jeunes qui sont dans une période où ils sont plus à risque, que ce soit au niveau de la violence, au niveau de l'agressivité, au niveau du passage à l'acte suicidaire, au niveau de la toxicomanie tout ça. Fait que moi, je travaille dans cette unité-là mais qui la semaine dernière a changé de statut et est devenue une unité plus sécuritaire (...) Disons qu'il y a des jeunes dans d'autres unités, ils vont vraiment pas bien dans le milieu de vie, ils vont venir chez nous en stabilisation. Ce qu'on appelle une période où on essaie de mobiliser le jeune sur... Bon, qu'est-ce qui se passe? Pourquoi est-ce que ça dégringole depuis un certain temps? Travailler des objectifs précis avec ces jeunes-là. Et on nous demande aussi de recevoir les jeunes qui sont dans ce qu'on appelle en urgence sociale. Les jeunes qui vont être retirés de leur milieu (...) Donc on est présentement multi rôles, multi dynamiques, multi... un espèce de package plein de jeunes différents. (p.3)

Le travail d'Alain consiste à la fois en suivre «*les filles*» dans l'accomplissement des tâches de «*routine*», à animer des «*activités cliniques*» de groupe et à «*faire des accompagnements individuels*». Il décrit comme suit son travail le jour même de l'entretien:

Mon rôle à moi, si je commence comme ce matin, je commence à 7 heures c'est de réveiller les filles, c'est de bon de les inciter à faire leur chambre, la routine une routine normale que souvent ces jeunes-là ont pas ou ont perdu ou ne sont plus

mobilisées. Bon, animer un moment de déjeuner, un moment de repas, tu vois, ce matin on faisait une activité qu'on appelle «net speaking». (p.5)

Parfois, Alain fait aussi des activités sportives avec les jeunes, comme jouer au badminton. L'éventail d'activités possibles semble large et l'éducateur peut en proposer et créer des activités cliniques de groupe. La «programmation», c'est-à-dire l'ensemble d'activités prévues, est néanmoins claire et le respect des horaires exigé: *«c'est toujours dans un horaire qui est fixe que les filles ont à leur chambre, elles savent exactement ce qu'elles ont à faire, à tel moment qu'est-ce que c'est la programmation tout ça, puis il y a beaucoup d'animation» (p.5)*

La plupart des jeunes qui arrivent à l'«unité» où travaille Alain sont encadrées par la *Loi de Protection de la jeunesse*. Le processus est déclenché soit par une intervention policière, soit par une «référence» de la part du CSSS (Centre de Santé et de Services Sociaux), de l'école ou même des parents à la DPJ (Direction de Protection de la Jeunesse). Si cette dernière évalue que la jeune est *«en danger»*, elle va être retirée de «son milieu». S'il y a accord des parents, *«les jeunes vont rentrer dans une mesure volontaire»*, alors que si les parents s'opposent, *«il peut y avoir là un signalement et là que la DPJ va embarquer, puis ça sera plus dur» (p.8)*. D'autres jeunes peuvent être encadrées par la *Loi sur la justice pénale des adolescents*. Le cadre organisationnel dans lequel les interventions d'Alain se déroulent est structuré par des procédures juridiques précises et il doit appliquer les décisions du juge quant aux placements et collaborer avec la travailleuse sociale de la DPJ en charge de *«la jeune»*.

Des procédures d'intervention tout aussi précises et balisées sont un autre élément du cadre organisationnel. Tout d'abord, une *«évaluation de 30 jours»* a lieu, où les *«dynamiques»* tant de la jeune que de ses parents sont explorées. Ensuite, un *«plan d'intervention»* est élaboré avec des *«échelons»* de temps précis et signé par la jeune et d'autres agents impliqués, par exemple le professeur, les parents ou le travailleur social. Le plan peut être révisé si une des parties ne *«s'implique pas»*. Selon Alain, ces procédures, désignées sous l'expression *«processus clinique intégré»* et qui vont de l'évaluation aux *«mécanismes de dernière révision»* sont des *«outils de travail»* présents dans tous les centres jeunesse. Tout le processus est documenté par écrit et suivi de près par le chef de service.

Tout est consigné tout doit être écrit, tout doit être autorisé par le chef de service, tout doit être autorisé par le directeur d'établissement. Les balises sont

excessivement précises, on est tellement sur la sellette qu'on n'a pas le choix de faire pour que ce soit le plus transparent possible, on a pris telle décision pour telle X raison c'est ça qui a été choisi, on y va toujours quand la jeune se met en danger, met les autres en danger (...) C'est normal aussi, à chaque fin de journée j'ai des chronologies à écrire et je vais écrire ce qui s'est passé dans cette journée, la jeune, je vais écrire la chronologie du groupe mais c'est correct, ça donne juste une suite si une jeune dit à un moment donné : dans ma tête il s'est passé ça, moi à telle date non c'est pas ça qui s'est passé ok? Tu appelles une intervenante comme témoin ok? Ce n'est pas ça, il faut se protéger aussi. (p.21)

Ce cadre formel «*excessivement précis*» n'est pas perçu par Alain comme une contrainte, mais plutôt comme une sécurité pour l'intervenant qui se doit d'être transparent et de partager les responsabilités au niveau de la prise de décisions. Étant donné la place importante de la mission de «*protection*» et la gravité des «*dynamiques*» rencontrées dans l'«*unité*» où travaille Alain, il considère la présence prégnante du «*cadre*» importante et indispensable.

Si le «*cadre*» est très précis et clair en ce qui concerne le processus de prise en charge, l'équipe d'éducateurs a une certaine marge de manœuvre concernant «*la programmation*» des activités, l'approche à adopter dans l'intervention et la gestion quotidienne de questions d'ordre pratique. Alain témoigne d'un changement au fil des ans dans son unité.

En termes d'intervention, on bâtit ensemble des procédures, comment on veut agir avec les jeunes, qu'est-ce qu'on veut comme programmation (...) de notre structure, comment on agit avec les jeunes, c'est quoi notre mode d'intervention. Ben c'est avec notre chef, on se rencontre, on s'assoit, on a une journée d'étude, puis bon telle chose comme au début quand j'ai commencé à travailler on était très, très strict, très sévère, ça s'est beaucoup assoupli, travaillé fort pendant un an pour dire : ça, ça a pas de sens, on n'est pas dans l'armée, les jeunes ont besoin d'aide, on n'est pas ici... puis beaucoup de gens étaient très insécures parce qu'ils ne vivaient que par la structure. (p.19)

Si dans les autres unités ce sont les approches «*behavioriste*» et «*cognitive comportementaliste*» qui prédominent, étant donné que dans l'unité d'Alain l'intervention est toujours à «*court terme*» et qu'il n'y a pas de «*groupe stable*», l'équipe adopte une approche qu'il appelle «*psycho éducative*»: «*On a pas une approche théorique reliée à... parce que c'est trop changeant, parce que nous notre approche est vraiment plus une approche l'équipe individuelle par rapport à des situations précises mais on est vraiment une approche structurante, encadrante*» (p.17-18)

L'importance et la prégnance du cadre organisationnel sont présentes dans le témoignage d'Alain. Le récit d'une expérience difficile vécue dans son travail aidera à mieux comprendre pourquoi Alain situe la formalité du cadre comme un moyen de se protéger.

4.3.2 Une intervention réussie, une situation très pénible

Appelé à raconter deux cas concrets d'intervention vécus pendant ses 13 ans d'expérience en centres jeunesse, Alain se penche d'abord sur le cas d'une intervention réussie auprès de Marie, pour ensuite faire le témoignage extrêmement touchant d'une situation très dure, un «traumatisme» vécu dans le cadre de son travail.

Selon Alain, les «*meilleures interventions*», celles qu'il préfère, sont les interventions «*improvisées*», comme celle qui a eu lieu un jour auprès de Marie, «*une jeune très, très souffrante, très, très suicidaire*» qui «*s'automutilait*».

Cette jeune-là, un soir où ça ne marchait pas du tout avec personne, elle envoyait promener tout le monde. J'étais allé la voir à sa chambre, je ne sais pas pourquoi je nomme cette expérience-là, mais bon, et en entrant dans sa chambre bon, je parlais calmement tout ça, elle ne voulait pas parler et elle avait un petit toutou à côté d'elle, ça fait que je m'étais mis à questionner en disant bon qu'est-ce que ton toutou dirait de comment tu trouves que t'as de la peine? Et là elle s'était mis à s'ouvrir ce n'était pas elle qui parlait c'était lui, son toutou qui parlait donc. On avait créé un lien comme ça spontanément, puis après ça elle était très apaisée et ça avait fait un lien énorme (p.12)

Cet exemple est situé par Alain dans un ensemble d'interventions réussies lors de «*situations de crise*», lorsque les jeunes crient et hurlent par exemple, où il reste «*très calme*» et «*parle tout doucement*» ce qui fait «*descendre la tension*».

Appelé à parler d'une intervention difficile, Alain a dévoilé un épisode fort de son expérience d'intervenant. Voici le témoignage le plus bouleversant de notre terrain:

Il y a des interventions qui... c'est pas des interventions, des situations ont été très pénibles, en fait j'ai vécu une situation très, très atroce au travail donc c'est pas une intervention qui a pas réussi, c'est une... mais j'ai vécu un suicide au travail, une jeune qui a réussi à se suicider alors que je travaillais (...) ce n'était pas une question d'erreur de personne, je ne peux pas nommer ça une intervention non réussie, une situation traumatisante qui peut arriver quand tu travailles avec une clientèle comme ça et, c'est une jeune qui était pas bien, qui était malade, qui désirait ardemment mourir, qui a réussi à le faire. Bon, ça a été une situation qui a créé un

traumatisme, qui a créé quand même un arrêt de travail assez long pour liquider le tout, pour passer à travers tout ça, puis bon le retour s'est bien fait.(p.13)

Lors de l'entretien, ce témoignage nous a touché et l'émotion présente dans les paroles et dans le regard d'Alain nous habitent encore en ce moment précis d'écriture. Cette dimension *humaine* du travail sociologique ne doit, selon nous, aucunement être évacuée.

4.3.3 Conception des «dynamiques» des jeunes

Parmi les « *dynamiques* » observées par Alain dans le vécu des jeunes qu'il suit, celle du suicide est fortement présente. Elle renvoie, selon nous, aux *limites humaines* des possibilités d'aider l'autre. Ainsi, Alain estime que si pour certaines jeunes la mission de protection a vraiment cours, pour celles qui «*désirent ardemment mourir*», l'intervention servira uniquement à «*étirer le temps de survie*».

Il y en a vraiment que c'est un choix, quelque chose qui n'est plus allumé mais trop de souffrances, y a trop de choses qui sont présentes, (...) des jeunes vraiment que je voyais comme des jeunes avec un désir de mourir (...) tu le voyais pratiquement dans le visage, la détresse, le fait qu'il y avait quelque chose d'éteint, c'est vraiment symbolique ce que je te dis, c'est difficile à sentir, le décrire comme ça mais tu sens qu'il y a quelque chose qui peut... des jeunes qui avaient des problèmes de santé mentale également donc mais je ne sais pas, on dirait qu'il y a comme un senti par rapport... on va essayer de faire son possible mais celle-là, c'est autre chose c'est, elle est... son désir, son projet de vie c'est de ne pas vivre. (p. 15)

En plus de ce «*ressenti*» d'Alain quant au suicide, il évoque des causes psychologiques comme la «*perte d'objet significatif*» en raison de ruptures avec des membres de la famille et amoureuses pour expliquer le phénomène. Il signale toutefois que «*tous les suicides sont différents, toutes les souffrances sont différentes*».

Malgré la complexité du phénomène et les limites de l'intervention associés au traumatisme d'avoir vu de près un suicide lors de sa pratique, Alain continue de travailler et d'affronter des «*dynamiques suicidaires*».

Je considère avoir passé par-dessus cette expérience-là, ça va m'accompagner toute ma vie mais c'est plus quelque chose qui me hante, je vais encore faire des cauchemars, j'en fais encore des cauchemars mais je suis plus dans cette situation-là, ça m'empêche pas de faire ma pratique, et tu vois présentement on a une jeune qui est très mutilée, qui se mutilé énormément mais je suis pas dans l'angoisse à chaque fois, je me dis, bon, c'est une dynamique, c'est une problématique avec laquelle je dois travailler, ça fait partie de mon travail, si je suis plus capable de le faire, je vais changer de travail (p.13)

Les deux autres «*dynamiques*» présentes, selon Alain, chez les jeunes qu'il accompagne, sont la toxicomanie et les abus sexuels. Il dresse une typologie, tout en mettant en garde sur les dangers de faire des «*généralités*». Il y a ce qu'il appelle de «*grandes abusées*», avec qui l'intervention passe plutôt par l'éducation :

On éduque, on est dans l'hygiène, on est dans la discipline, des jeunes qui vont être désorganisées dans le temps, des jeunes qui sont excessivement carencées, qui vont comment on les appelle les enfants téflons qui aussitôt qu'on les approche vont rejeter qui vont aussitôt un petit lien, ben ouf on repousse (p.9).

Il y a «*les jeunes qui sont en sevrage*» pour qui l'intervention permettra de «*vivre le sevrage et de le passer quelque part*». Il y a aussi ce qu'il appelle de «*grandes suicidaires qui se mutilent sans arrêt*», des «*anorexiques*» et des jeunes avec des problèmes de santé mentale dont «*quelques schizophrènes*». Toutefois, comme leur mandat est de s'occuper des «*troubles de comportement*», les «*grands cas de santé mentale*» sont de moins en moins leur lot.

Dans le cas de comportements tels la fugue ou la consommation de drogues, Alain remarque une tendance, notamment dans l'intervention auprès des plus âgées, à essayer de comprendre le «*sens du symptôme*» dans une perspective de «*réduction des méfaits*». Ainsi, si le projet de vie d'une «*jeune marginale qui aime la rue*» est de continuer à y vivre, il va être respecté dans la mesure où elle «*réussit à travailler quand même, faire ses choses, avoir un certain équilibre*». Dans le cas des «*grandes consommatrices*», l'idée est de réduire la consommation, par exemple de «*tomber du crack à fumer un ou deux joints par semaine*».

Le fait de puiser ses références professionnelles dans le champ de la psychoéducation balise chez Alain la manière de concevoir les situations de vie en termes de «*dynamiques*» individuelles reliées à des comportements déviants appelés «*troubles de comportement*», comme la toxicomanie et l'automutilation. Ces «*dynamiques*» trouvent selon lui leur genèse dans des événements traumatisants tels les abus sexuels ou des ruptures avec la famille. Dans ce sens, les «*dynamiques*» de la famille sont aussi prises en compte dans la manière de concevoir les problèmes en termes de symptômes.

Ainsi, dans la manière dont Alain catégorise sa «*clientèle*», des références à des concepts psychologiques et biomédicaux apparaissent et s'entrecroisent aux connaissances acquises

et développées lors de la pratique, «*sur le plancher*». Malgré les distinctions selon les types de dynamique, ce qui relierait toutes les jeunes serait leur besoin de «*prise en charge*».

Souvent ces jeunes-là qui vont être dans ces unités-là, ben, des grandes carencées qui ont besoin..., des grandes insécures, des grandes inquiètes qui ont besoin d'être rassurées, d'être prises en charge, des gros bébés, des corps de femmes de 16, 17 ans, c'est un peu ça. Comme je te dis, c'est une multitude de dynamiques. (p.11)

4.3.4 Conception de l'intervention: relation et éducation

Malgré ces références théoriques et taxonomiques en termes de symptômes et diagnostics, Alain fait appel à la relation, au ressenti, à la souffrance de l'autre et à sa capacité d'improviser lorsqu'il élabore le sens de sa pratique. Selon nous, cela peut constituer un indicatif que malgré un cadre organisationnel très structurant et prégnant, l'intervention ne peut uniquement s'y référer car l'aspect relationnel est fondamental.

Peu importe la «*dynamique*» en question, la situation même du placement est, selon nous, problématique. «*La jeune*» vit l'obligation d'être là, «*placée par le juge*» dans un lieu qu'elle n'a pas choisi, loin de ses proches, vivant une rupture des liens sociaux. Dans ce contexte, l'éducateur est *l'autre en face*, celui qui a pour mission à la fois de la protéger et de lui apprendre à instaurer des liens sur d'autres bases. La dimension relationnelle de l'intervention est donc fondamentale. Quelque chose se passe entre les agents, dans la relation qui s'instaure, dans des rapports intersubjectifs, des liens affectifs. Selon Alain, «*la structure*» faciliterait l'instauration rapide d'un lien.

Ben dans la structure le lien se fait assez rapidement je te dirais, je pense qu'on est habitué aussi l'équipe avec qui je travaille de travailler rapidement, de créer un lien plus t'as de l'expérience aussi plus tu le fais, je pense que ça dépend aussi toujours de ton savoir être avec la jeune, si tu démontres une certaine ouverture, une certaine confiance, un niveau d'empathie, une considération, ça paraît rapidement que t'es pas là pour «peser su'l piton» mais pour essayer de comprendre, de travailler la situation. (p. 11)

L'intervention est relation pour Alain, mais elle est aussi un processus éducatif. C'est là l'aspect distinctif du regard d'Alain par rapport aux autres intervenants que nous avons rencontrés. L'intervenant est éducateur, il occupe un «*rôle d'autorité*» en participant à l'organisation du quotidien des jeunes, en les reprenant sur le non-respect des règles, en leur enseignant les comportements «*adéquats*» dans une optique de les socialiser aux normes sociales.

C'est sûr que dans mon intervention j'ai aussi le rôle d'intervenant en position d'autorité. Si le jeune dépasse une règle, une jeune qui est impolie qui ne respecte pas, ben j'ai à prendre des mesures éducatives qui peuvent être de retirer la jeune, d'aller à sa chambre, de faire une réflexion de faire un retour, de faire des mesures de réparation d'un acte qu'elle a posé par exemple, si elle a brisé quelque chose à sa chambre que ce soit de regarder si c'est possible de le payer ou de le... ça peut être de nettoyer une partie, c'est toujours aussi dans un... il ne faut pas oublier qu'on est intervenant mais on est des éducateurs aussi de notre côté, on a le côté éducatif des jeunes à observer. (p.6)

Ainsi, appelé à spécifier son rôle en tant qu'intervenant, Alain réfère à ses fonctions éducatives, d'autorité et d'accompagnement, en mettant en évidence l'importance des aspects de socialisation et de soutien individuel de sa pratique.

J'ai le rôle d'éducateur, la vie de tous les jours, d'alimentation, de l'hygiène, de veiller à ce que la jeune met en question, soit qu'elle ait des soins, puis qu'elle prenne soin d'elle dans le fond, (...) veiller à ce qu'elles développent la sécurité, considérée comme compromis le développement, c'est tout comme les soins de base. J'ai un rôle d'accompagnement, d'accompagner une jeune en question, c'est de faire le suivi voir comment essayer de travailler au niveau de ce qu'elle vit, ce qui l'attriste, ses forces, ses faiblesses. J'ai un rôle d'autorité j'ai un rôle d'intervenant aussi en position d'autorité des situations qui sont plus, qui nécessitent une position plus ferme, plus rigide, c'est mon rôle à moi de le faire. (p.6)

4.3.5 Le genre et le «milieu substitut» comme systèmes sociaux d'appartenance

L'inscription de la pratique d'intervention dans la société est mise en évidence, selon nous, par ses références aux systèmes sociaux d'appartenance. Dans le cas d'Alain, l'appartenance de ses «clientèles» au genre féminin semble avoir des retombées sur la pratique. Si les jeunes encadrés par la *Loi de Protection de la jeunesse* vont être considérés comme ayant besoin de protection et vont voir leurs «dynamiques» considérés comme des troubles de comportement, ceux encadrés par la *Loi sur la justice pénale des adolescents* vont être pris en charge dans une autre optique. Or, les filles étant en majorité encadrées par la première et les garçons par la seconde, Alain remarque un traitement différencié selon le *genre* qui va fortement influencer l'intervention.

Les dynamiques des jeunes comme je te dis ça peut être abus souvent pour des filles, la plupart c'est au niveau sexuel, abus sexuel, les jeunes qui vont venir parce qu'elles ont fait de l'escorte, les jeunes de gang qui fréquentent les gangs de rue, c'est très au niveau sexuel les filles ce qui ressort souvent. Il y a les troubles de comportement évidemment qui sont pour les adolescentes dans le système québécois, elles passent souvent même si elles ont fait un vol, même celle qui a eu une situation où des relations physiques, elles vont passer dans une rubrique de la Loi de la protection de la jeunesse qui s'appelle troubles de comportement. Alors que les garçons souvent, vont passer tout de suite sur la Loi ce n'est plus la Loi sur les jeunes contrevenants

maintenant ça s'appelle la Loi sur la justice pénale adolescents. Donc les garçons vont passer plus majoritairement là-dessus que les filles. Les filles qui viennent sur cette mesure-là sont très rares, pourquoi ? On a une société plus maternante envers les filles que envers les garçons, même dans la pratique c'est très visible aussi. On est beaucoup plus porté à protéger les filles, de faire un espèce de cocon autour, de tout gérer alors que chez les garçons ce que je considère beaucoup plus pour travailler les compétences, travailler l'autonomie (...) c'est vraiment sociétal je pense aussi. (p.8)

Il nous semble que le milieu substitut en lui-même peut être considéré comme un système social d'appartenance dans le sens où c'est dans ce *lieu* qu'une tentative de transformations des rapports des jeunes au monde s'effectue. Ce lieu fonctionne ainsi comme une *microsociété* où l'ensemble de la vie quotidienne est pris en charge et contrôlé. L'intervention va viser des activités les plus intimes comme les soins d'hygiène, jusqu'aux états affectifs et à la fréquentation à l'interne d'agencements institutionnels tels l'école. La prégnance du *lieu* en tant qu'espace de *prise en charge totale*, annonce une sociologie implicite spécifique.

4.3.6 Sociologie implicite : la socialisation aux normes

Le cadre organisationnel a une importance fondamentale dans l'intervention d'Alain, que ce soit en termes de processus, de relation, d'approche et de conception des problématiques. Cette référence fréquente au cadre peut être comprise en prenant en compte ses multiples facettes ou aspects. Tout d'abord, il y a la dimension formelle du cadre en tant qu'*institution étatique* avec une mission de protection de mineurs, encadrée par des lois, ce qui rend l'aspect «sécuritaire» non négligeable. Il y a par ailleurs les dimensions relationnelle et éducationnelle explorées plus haut.

La prégnance du cadre, incarné dans le *lieu*, annonce, selon nous, une conception particulière du social et de l'intervention. La société est considérée comme ensemble de normes de conduite que l'individu doit intérioriser afin de mieux vivre en son sein. Dans ce sens, l'intervention a pour fonction la socialisation des individus à ces normes. L'individu *inadapté* et qui *souffre* serait celui ayant vécu une socialisation défectueuse, c'est-à-dire pour qui d'autres agencements institutionnels, tels la famille et/ou l'école n'ont pas joué positivement leur rôle de socialisation. Il pourra remédier à cela par un apprentissage

ultérieur des normes. L'intervention permettrait ainsi aux jeunes d'avoir accès à d'autres normes de conduite, plus «*adéquates*».

L'apprentissage des normes se fait dans des dispositifs d'intervention où le *lieu* semble jouer un rôle essentiel, et ce, pour deux intervenants pratiquant dans des organismes fort différents : une Maison de jeunes et un Centre jeunesse. L'intervention ne se fait pas uniquement dans un rapport de face-à-face entre intervenant et sujet de l'intervention mais s'actualise pendant toute la période où le/la jeune est présent dans l'organisation. En fait, les dispositifs prévoient aussi des activités de groupe où l'intervenant a un rôle d'animateur, par exemple un repas. Dans ces moments, par leurs attitudes, les intervenants feraient figure de «*modèles*» pour les jeunes qui sont tenus de respecter le cadre et les normes de convivialité.

Cette sociologie implicite que nous appelons *normative* se retrouve donc aussi dans le récit de Yannick, intervenant en Maison de Jeunes. Bien que les contextes de pratique de Yannick et d'Alain soient fort différents, un étant communautaire et l'autre institutionnel, la prégnance du cadre et des normes et la fonction éducative de l'intervenant nous permettent de tisser des ponts entre leurs perspectives. Il est vrai que tous les deux interviennent auprès d'adolescents, de mineurs. Peut-être cette spécificité de la «*clientèle*» incite l'intervenant à occuper une position d'autorité, d'adulte qui a le devoir de les éduquer. Étant donné le nombre restreint d'entrevues, cette considération reste, comme toutes les autres d'ailleurs, hypothétique.

La sociologie implicite clinique traverse, elle aussi, la conception du social d'Alain. Ce dernier situe ainsi son rôle d'intervenant dans cette double fonction de socialisation aux normes et de soutien humain, à travers laquelle adéquation sociale et transformation personnelle sont favorisées.

4.4 Les idéaux-types de sociologie implicite: systémique, informationnel, normatif et clinique

Des récits d'Eloi, Elise et Alain, tout comme dans celui des autres cinq intervenants qui n'ont pas fait l'objet d'une monographie (Roger, Maude, Erika, Richard et Yannick), quatre conceptions du social se dégagent, quatre sociologies implicites que nous abordons comme des idéaux types. Si, dans les perspectives des intervenants, nous trouvons une actualisation

de visions spécifiques du social, il nous appartient en tant que chercheure d'élaborer ses perspectives en termes de vision explicite du social. Dans le processus d'analyse, notre interprétation de la parole des agents participe elle aussi à la construction de ces sociologies implicites et leur regroupement en quatre idéaux type ne traduit ni l'intégralité de la perspective de chacun des agents, ni la totalité des visions du social et des interprétations possibles. Nos propres perceptions et connaissances entrent en ligne de compte dans ce processus interprétatif. Ainsi, même si un effort de rigueur et de fidélité à la perspective des agents se déploie tout au long de notre démarche, nous assumons notre part d'interprétation dans la traduction en termes d'une sociologie explicite, de la sociologie implicite des intervenants.

Cela dit, les quatre conceptions du social et de l'intervention que nous avons repérées/construites s'appuient sur des manières spécifiques de concevoir les problématiques vécues par les jeunes, les pratiques d'intervention, les rapports entre l'individu et la société ainsi que les normes et les marges. Il est vrai que dans les témoignages de nos intervenants, plus d'une de ces quatre sociologies implicites peut être retrouvé. Elles ne sont donc jamais exclusives à un seul agent.

Chacun des idéaux-types de sociologie implicite conçoit le monde social d'une façon particulière. Premièrement comme ensemble de rapport sociaux, deuxièmement comme composé d'individus rationnels, troisièmement comme cadre normatif et quatrièmement comme ensemble d'expériences subjectives allant de la souffrance à l'épanouissement.

a) La société comme ensemble de rapports sociaux : le paradigme systémique. Cette sociologie implicite conçoit la société comme système ou ensemble de rapports sociaux qui peut être *transformé* à travers l'expression et la compréhension entre agents. L'intervention aurait ainsi une fonction émancipatrice, ouvrant des espaces de liberté et aidant les individus à sortir de leur position de *dominés*. Cette sociologie implicite se remarque aussi dans le discours de mouvements sociaux et des teneurs de l'action communautaire autonome jeunesse et de défense des droits des jeunes tels le ROCAJQ.

b) La société comme ensemble d'individus rationnels : le paradigme informationnel. Dans cette sociologie implicite, le monde social est conçu en tant que *société active*. Dominé par le marché du travail, il fonctionnerait selon une logique propre qu'il faut

connaître pour bien être en société. L'intervention a ainsi pour fonction d'informer les individus sur les exigences et contraintes du marché afin qu'ils actualisent leurs choix à travers une *insertion* réussie. Cette sociologie implicite se retrouve dans le cadre normatif actuel d'activation de la main-d'œuvre qui domine les politiques d'insertion.

c) La société comme cadre normatif : le paradigme institutionnel. Dans cette sociologie implicite, la société est conçue comme ensemble de normes et de valeurs partagées socialement et intériorisées par le processus de *socialisation* à l'intérieur d'agencements institutionnels tels la famille et l'école. L'intervention participerait à ce processus en offrant des cadres de vie (centre jeunesse, maison de jeunes) où les *adolescents* apprendraient à fonctionner en société et avec les autres. Les dispositifs d'intervention auraient ici pour fonction de combler les espaces *dysfonctionnels* ou laissés vides dans le parcours de certains jeunes par ces institutions *en crise*. L'intervenant joue ainsi un rôle intermédiaire entre le parent et le professeur en tant qu'*adulte significatif*.

d) Le malaise social et la souffrance : le paradigme clinique. Cette sociologie implicite semble traverser l'ensemble des discours des intervenants rencontrés, même s'ils se situent majoritairement dans les trois précédents. Dans tous les cadres organisationnels, les intervenants ont dû faire face un moment ou à un autre à la souffrance humaine, nommée de différentes manières. Le monde social est conçu comme *monde d'expériences*, où chaque subjectivité vit des expériences qui génèrent des sentiments allant de la souffrance au bonheur. Ainsi, la vie sociale se définit avant tout par le rapport de chacun à soi, à son histoire et à son vécu. Si ce rapport est douloureux, le bien-être en société est compromis. L'intervention a pour fonction d'instaurer une *relation d'aide* où des rapports intersubjectifs positifs et un soutien humain permettent la transformation des rapports des individus à eux-mêmes et au monde, dans une visée d'épanouissement individuel.

Le tableau suivant permet de visualiser les quatre idéaux-types de sociologies implicites. Afin de les distinguer, nous les avons situés selon leurs manières de concevoir la fonction de l'intervention et des thèmes proprement sociologiques (le social, le rapport individu société et l'action sociale).

Tableau IV – Portrait des idéaux-types de sociologie implicite

Sociologies implicites	a) Systémique	b) Informationnelle	c) Normative	d) Clinique
Conception du social	Société comme système, ensemble de rapports sociaux	Société active, ensemble d'opportunités et contraintes	Société comme ensemble de normes, valeurs et institutions	Société comme monde d'expériences
Fonction de l'intervention	Émanciper, Ouvrir des espaces de liberté	Informier sur les contraintes et possibilités visant l'insertion	Socialiser aux normes, aider à s'adapter	Pallier à la souffrance, transformer l'individu
Rapport individu - société	Positions sociales et liens sociaux entre agents	Ensemble d'individus rationnels opérant des choix	Degré varié d'adaptation aux normes	Ensemble de trajectoires subjectives : rapport à soi

5 Conceptions de l'intervention, de la jeunesse et des ensembles sociaux: mise en perspective transversale

«L'adolescence est
antérieure à la solidification complète et de là vient qu'on éprouve
auprès des jeunes filles, ce rafraîchissement que donne le spectacle des
formes sans cesse en train de changer, de jouer en une instable
opposition qui fait penser à cette perpétuelle recreation des éléments
primordiaux de la nature qu'on contemple devant la mer» Marcel
Proust - À l'ombre des jeunes filles en fleur

Les intervenants jeunesse que nous avons rencontrés situent leur pratique en s'appuyant sur trois sphères ou dimensions. Ils s'appuient tout d'abord sur la dimension formelle, celle qui est la plus visible et à laquelle une lecture des sites Internet des organismes permet d'avoir accès, où les objectifs de l'intervention coïncident avec ceux du cadre organisationnel, qu'il soit alternatif, institutionnel ou hybride. Dans cette dimension, les interventions en employabilité vont avoir l'*insertion professionnelle* comme but alors que celles en centre jeunesse auront la *protection* et celles en travail de rue la *mise en relation avec les institutions*. Si cette référence au cadre formel de la pratique traverse le discours des intervenants d'une manière plus ou moins prégnante selon le cas, d'autres dimensions moins saisissables d'emblée vont aussi être mobilisées dans l'élaboration du sens de leur pratique : ce sont les dimensions relationnelle et sociétale.

L'intervention peut ainsi être abordée sous plusieurs angles. Elle peut être abordée en tant que *processus* dans lequel des agents s'engagent dans des «activités» telles que des ateliers de groupe et des rencontres individuelles, où la référence aux cadres organisationnels est importante. Elle peut aussi être vue en tant que *relation* entre les professionnels et la «clientèle», relation conçue par certains intervenants comme «relation d'aide». Elle peut enfin être abordée en tant que *pratique* agissant sur des problèmes sociaux et visant sinon à les régler du moins à amoindrir ses dégâts donc ayant une *fonction sociale*. Comme nous avons pu voir dans le chapitre précédent, dans la manière dont les intervenants élaborent ces diverses facettes de l'intervention et l'importance variable accordée à chacune, des conceptions du social se dégagent, des sociologies implicites émergent.

Dans chacune des quatre sociologies implicites, nous pouvons repérer des conceptions particulières de l'intervention et de ses dimensions relationnelle et fonctionnelle, tant en ce qui concerne le rapport de la pratique au contexte social plus large qu'au sujet visé par

l'intervention. Des manières particulières d'élaborer et constituer les problématiques, la « clientèle » et le sens de l'intervention ont été mises de l'avant dans le chapitre précédent. Maintenant nous proposons d'approfondir ces aspects d'un autre mode, non plus en plongeant dans la perspective de quelques agents, mais dans un effort de transversalité prenant en compte les témoignages de tous les huit intervenants que nous avons rencontrés.

Les conceptions du social et de l'intervention présentes dans le savoir pratique des intervenants, dans leur manière de donner sens à la pratique d'intervention, varient d'un intervenant à l'autre. Parmi ces variations de point de vue, nous avons repéré quatre régularités ou quatre sociologies implicites que nous avons appelées systémique, normative, informationnelle et clinique. Si des points en commun relient certaines d'entre elles, chacune adopte une perspective particulière en ce qui concerne le sens de l'intervention, ses objectifs, ses fonctions sociales et les formes de sa pratique. Selon que l'intervenant adhère à l'une de ces quatre visions du social, la réponse à la question « pourquoi intervient-on auprès des jeunes? » va prendre des tournures et des contours particulières en termes de socialisation, insertion, transformation et soutien humain.

5.1 Conceptions de l'intervention

La catégorie de sens la plus utilisée par les intervenants en ce qui concerne l'intervention est celle d'«outil». Presque tous les intervenants ont eu recours à elle. Ainsi, la fonction de l'intervention la plus répandue parmi nos praticiens est celle d'«outiller» les individus. Cette catégorie en englobe plusieurs autres: l'outil peut être «des informations», des «conseils», «la connaissance de soi», la «confiance», la «référence à des ressources», «comment faire un CV ou se comporter en entrevue», etc.

Concevoir l'intervention comme outil peut faire appel à différentes facettes telles que la relation jeune - intervenant, la mise en relation avec d'autres ressources et les effets de l'intervention sur le jeune. Appelé à expliciter ce qu'il entend par «donner des outils», Roger s'exprime ainsi :

Ben, lui donner confiance en lui, lui donner les ressources qui l'entourent, lui donner la présence, le faire changer d'idée, lui faire voir d'autre chose que ce qu'il vit, l'aider à se prendre en main, oui si on veut, lui donner des outils pour lui permettre d'être bien entouré, que ce soit individuel, matériel, oui c'est ça. (Roger, p.11)

Par sa part, Maude considère son rôle comme étant celui d'un outil pour les jeunes: «*Nous, c'est vraiment la liberté des jeunes. Nous, on est comme un outil*». Cette association entre l'intervention comme outil et le respect de la liberté des sujets, révèle une conception de la pratique comme étant «*neutre*» et non intrusive, celle surtout des travailleurs de rue que nous avons rencontrés, Maude et Roger. Pour Maude, ce sont les jeunes «*qui décident l'endroit et qu'est-ce qu'on fait*». L'intervenant les aide à «*cheminer*» mais n'indique pas le chemin. Ainsi, tant la définition de ce qui est considéré comme étant un problème que les démarches à effectuer pour régler ce problème appartiennent aux jeunes; l'intervenant l'«*aide*» mais «*c'est les jeunes qui disent, c'est eux qui disent ce qu'ils veulent réussir*». Roger adhère, lui aussi à cette conception non intrusive où les valeurs et les croyances de l'intervenant sont mises entre parenthèses.

Les intervenants en travail de rue que nous avons rencontrés adhèrent majoritairement à une perspective systémique. Leur pratique est «*large*», par l'implication de plusieurs personnes et le fait que l'intervention ne vise pas les jeunes individuellement mais leur «*milieu de vie*» et le «*quartier*». Elle est aussi «*généraliste*» puisqu'elle touche diverses «*réalités*»: «*la prostitution*», «*la dope*» et «*la santé mentale*» par exemple. Une relativisation de la notion même de «*problématique*» est mise de l'avant par Maude et Roger. Selon eux, les «*réalités*» telles la consommation de substances illicites ou la prostitution ne sont pas problématiques en soi et ne le deviennent seulement lorsqu'elles sont vécues d'une façon problématique par les jeunes concernés.

Cette perspective d'intervenir à partir de la définition propre aux jeunes de ce qui est par eux considéré et vécu comme étant problématique, c'est-à-dire de la définition par les sujets de leurs propres «*besoins*», peut parfois s'avérer difficile. Maude l'exprime ainsi:

Quand les gens sont mélangés dans leur tête, c'est difficile de pouvoir les aider parce qu'eux autres ils savent pas qu'est-ce qu'ils veulent fait que t' sais, t'essaie de donner des consignes mais là ça marche pas toujours parce qu'eux autres sont mêlés. Ça c'est un peu difficile. Sinon tout dépend d'eux. (Maude, p.11)

Dans cette perspective, le but de l'intervention est de permettre aux jeunes de «*prendre pouvoir sur leur vie*» et l'intervenant facilite ce processus mais ne l'oriente pas, ce que Maude définit comme étant une approche d'«*empowerment*». Roger évoque plutôt l'image de «*pont*» afin de situer son rôle: «*On est beaucoup le pont entre les gens isolés, le terrain et les ressources*». Ainsi, dans la sociologie implicite systémique, l'intervention joue certes

un rôle d'aide et soutien mais aussi de mise en lien avec d'autres ressources et institutions. D'ailleurs selon Roger un des mandats du travail de rue est celui de «*démystifier ce qui est institutionnel*». L'accent est mis aussi sur le caractère volontaire de l'intervention par opposition aux interventions institutionnelles considérées comme pouvant être «*imposées*».

Pour les intervenants adhérant plutôt à une perspective *informationnelle*, la pratique est conçue comme ayant toujours l'objectif d'insertion en emploi mais les moyens pour y accéder dépendent des «*besoins du client*» donc c'est du «*cas par cas*». Selon Erika, intervenante en CJE «*on établit un plan d'action selon la demande du client*». L'intervention consiste ainsi à faire de l'«*écoute active*» par un dispositif de «*counselling individuel*» et à donner des informations aux clients selon leurs demandes. Elle «*sert à aider les jeunes à atteindre leur but*» en leur donnant accès à des informations sur les «*façons de faire*» en ce qui concerne le marché du travail et le système scolaire.

L'objectif de l'intervention dans une perspective informationnelle est «*d'essayer de donner le plus d'informations possible autant au niveau de la recherche d'emploi autant au niveau de l'ISEP [Information Scolaire et Professionnelle], puis donner de l'information pour justement les aider dans leur réussite de recherche d'emploi ou de retour aux études.*» (Erika, p.9) Cette conception de l'intervention se veut aussi neutre et non intrusive par la mise à disposition des «*clients*» d'informations jugées nécessaires par les intervenants en vue d'une insertion professionnelle réussie.

Pour Yannick, dans sa Maison de Jeunes, l'intervention est aussi animation et le but explicite de l'organisme est de «*rendre les jeunes actifs, critiques et responsables*». Des activités sont proposées tout comme une «*ambiance familiale*» et le cadre est «*extrêmement structuré*». Yannick l'explique par le fait que «*les jeunes sont à la recherche d'un cadre*». Pour Yannick, les organismes qui n'ont pas un programme d'activités structuré et qui n'offrent que «*du libre*» (un accueil sans activité prévue d'avance) «*cultivent la nonchalance*» alors que sa conception de l'intervention est justement de «*mobiliser les jeunes*» dans une perspective de valorisation de la «*réussite scolaire*» et de l'«*effort*».

Yannick se considère avant tout un animateur. Selon lui, sa pratique consiste en «*la prise en charge et la mobilisation*». D'une part, il anime des activités de groupe, «*cultive beaucoup de plaisir avec les jeunes*» et se perçoit comme étant «*très, très rassembleur avec*

les jeunes». D'autre part, il se voit aussi comme intervenant par sa disponibilité à «jaser» avec les jeunes en individuel.

Dans la perspective de Yannick, l'importance du cadre est fondamentale, c'est la raison pour laquelle nous la situons en tant que sociologie implicite *normative*. Il évoque des exemples de jeunes qui ont été exclus de la Maison de Jeunes parce qu'ils «*dysfonctionnaient le groupe*» ou n'avaient pas le «*désir de socialiser*».

On essaye en fait d'avoir un cadre de vie harmonieux, la règle de base c'est le respect et l'harmonie, si tu ne fonctionnes pas dans ce cadre-là, tu n'est pas le bienvenu dans la Maison de Jeunes. Et c'est aussi avoir le désir de socialiser avec les gens. Il y a des jeunes qui sont venus et qui ne voulaient pas du tout socialiser ni avec les autres jeunes ni avec les intervenants parce qu'ils venaient ici de force. Ben, ça fonctionne pas parce que le jeune il peut pas s'asseoir sur le divan toute la soirée, ici il se passe de quoi, quand on fait une soirée artistique il faut que tu participes à la soirée artistique. (Yannick, p.17)

Le but de rendre les jeunes qui fréquentent l'organisme «*actifs, critiques et responsables*» révèle une conception de l'intervention en tant que moyen de transformation et socialisation des individus. Une perspective bien plus intrusive que les deux premières et qui semble assumer le rôle de fabrication des individus présente dans l'expression de Yannick: «*faire des jeunes critiques*». Ainsi, dans cette manière de concevoir l'intervention et le social, l'intervenant assume un «*rôle d'autorité*» et les demandes des jeunes peuvent être écoutées ou non, selon son discernement.

Dans une perspective clinique, qui se retrouve dans le discours de presque tous les intervenants, l'intervention est perçue comme moyen d'accéder à la connaissance de soi et de dépassement des problématiques individuelles par une relation d'«*aide*» et de «*confiance*», par un «*attachement*» et «*lien*». Cette dimension relationnelle de l'intervention mérite que nous nous y attardions un peu.

5.2 L'intervention comme relation: une implication existentielle

Dans leur premier travail sur la sociologie implicite des intervenants en santé mentale, Rhéaume et Sévigny définissent les intervenants comme des acteurs ayant recours à la relation comme outil de l'intervention (Réhaume et Sévigny 1988). Cette dimension relationnelle du travail d'intervenant est ressortie dans les récits de tous nos répondants.

Au delà des variations en termes de contexte organisationnel, dispositif et mission, l'intervention est largement présentée en tant que lieu d'échange humain, de création de «liens de confiance» ou d'instauration d'une «relation d'aide». Toutefois, si dans certains cadres organisationnels l'instauration de la relation est essentielle et indispensable pour que la pratique d'intervention aille lieu comme dans le travail de rue, dans d'autres, comme dans le CJE où travaille Erika, la relation n'est pas centrale. Dans ce cas, la pratique se restreint parfois à un service d'information offert. Mais, même là, quelques fois la «*relation d'aide*» a lieu, lorsque ses «*clientes*» sont des femmes vivant des «*situations difficiles*» par exemple.

Je pense que quand j'ai fait ça, quand j'ai été dans des situations comme ça, on en parle je leur donne des conseils et c'est sûr qu'il y a un lien de confiance qui se crée, un attachement même je dirais qui se fait mais lorsque ça c'est réglé, les femmes peuvent passer à autre chose et c'est de cette façon qu'elles vont atteindre leur objectif. Comme les petits oiseaux qui vont partir, voler de leurs propres ailes par la suite, c'est ça. (Erika)

De ce point de vue, le rôle de l'intervenant se définit comme étant celui d'un «*autre significatif*» en dehors des ancrages relationnels habituels (famille, amis, travail), ce qui permettrait aux jeunes de vivre un autre type de relation, un rapport positif avec un adulte: «*Étant donné que moi, je suis une inconnue, il y a cette ouverture qui est un peu plus facile à faire*» (Erika). Cette manière de concevoir le rôle de l'intervenant se retrouve dans d'autres cas aussi.

Selon la sociologie implicite en question, la manière de donner sens à l'intervention comme relation va varier. La relation intervenant-jeune comme processus d'apprentissage d'un mode positif d'interaction et comme mise en contact avec le modèle de conduite de l'intervenant nous semble être celle de la vision *normative*. Dans la perspective *systémique*, c'est la relation jeune-intervenant qui est prônée comme moyen de sortir les gens de l'«*isolement*», et la mise en relation avec d'autres (personnes, ressources, institutions, métiers) est alors envisagée. Dans la perspective *informationnelle*, la relation n'est pas au centre de l'intervention, et elle n'a lieu que si le besoin s'en fait sentir. Dans la perspective *clinique*, elle est centrale et fondamentale : c'est par la relation, donc l'instauration du transfert et du contre-transfert, que la transformation de l'individu peut s'opérer.

Cette dimension relationnelle de l'intervention engage des dimensions existentielles qui dépassent le cadre formel et professionnel de la pratique. Si dans plusieurs équipes, des

«*rencontres cliniques*» permettent aux intervenants d'échanger avec ses collègues à ce sujet, dans d'autres contextes organisationnels les rencontres de l'équipe se restreignent à l'organisation du travail.

Cette instauration et ce développement de relations sociales entre intervenant et jeune supposent un engagement existentiel de l'intervenant impliquant aussi ses affects. Cela est une dimension non négligeable de la pratique: gérer ses propres émotions face à l'autre et mesurer les limites de l'implication existentielle. Dans les pratiques où le cadre organisationnel est plutôt souple comme le travail de rue, le dépassement de l'univers strict du travail peut se faire encore plus facilement, ce qui a amené Eloi à quitter son travail dans le quartier Madeleines car : «*c'est devenu trop lourd* ».

Confrontant parfois seul le malaise social et la souffrance humaine, l'intervenant a comme arme la relation, mais elle ne marche pas toujours. Faire face de près au suicide ou *la mort comme projet de vie* nous semble être un phénomène mettant en évidence non seulement les limites humaines de l'intervention mais aussi l'énorme charge émotionnelle que les intervenants peuvent avoir à gérer. Nos répondants nous ont parfois parlé de leurs propres émotions impliquées dans la pratique : l'«*angoisse*» d'Elise quand Nicolas n'appelait pas ou la «*peur*» d'Alain de se confronter de nouveau à un suicide.

Cette dimension fondamentale de l'intervention en tant que *soutien humain*, basé sur la relation et permettant ainsi la construction de rapports intersubjectifs et d'interactions sociales au sein des dispositifs, révèle une des raisons d'être des interventions sociales. Au delà des objectifs et missions de l'intervention qui peuvent varier grandement selon le dispositif et le cadre organisationnel, l'intervention comme relation s'actualise dans des rencontres de face à face, dans des rapports de don et contre-don. Roger exprime cette implication existentielle ainsi: «*Je dis toujours qu'en travail de rue, tu peux pas faire ça un été, c'est un don de soi, c'est un investissement*» (Roger).

5.3 Spécificités de l'intervention jeunesse: pourquoi cibler les jeunes?

Le point commun qui relie les intervenants des divers cadres organisationnels, en plus de la relation, est ceux à qui leur pratique s'adresse, leurs clients, usagers ou participants, «*les jeunes*». Mais, qui sont-ils? Comment les intervenants conçoivent ceux avec qui ils travaillent? Dans le savoir pratique des intervenants, la jeunesse constitue-t-elle une

catégorie sociale spécifique? Pourquoi intervenir auprès d'eux? Les réponses à cette question générale dépassent le cadre strict de la pratique d'intervention et semblent mettre en jeu la position générationnelle des intervenants. Leur sociologie implicite est ainsi moins déterminante.

5.3.1 Spécificités de la jeunesse

Pour certains intervenants, notamment ceux prônant une vision du social systémique, la jeunesse n'est pas une catégorie ou clientèle spécifique. Les arguments pour soutenir cela varient selon l'intervenant. Ainsi, pour Richard les «*problématiques*» vécues par les jeunes telles que la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, l'isolement et ce qu'il appelle le «*décrochage social*» ne sont pas des contingences de la jeunesse mais sont tout aussi vécues par les adultes, «*clientèle*» auprès de laquelle il travaille actuellement.

Je pense que l'époque fait que l'âge a de moins en moins d'importance. Il a une durée de vie très large et un corps qui a 20 ans de route, 30 ans, 50, 60 peu importe là mais l'époque fait en sorte qu'on est tous devant les mêmes questionnements : l'identité, les choix, le pouvoir, le décrochage, le raccrochage, l'implication, la non-implication, la vie privée, l'espace social, entre autres, j'ai l'impression qu'il y a une espèce de nivellement... pas de nivellement mais de... l'époque fait que... j'ai l'impression qu'à peu près à tous les âges là, tout le monde est confronté aux mêmes choses. C'est la première fois là que je suis venu à toucher à ça mais il me semble qu'on est dans une époque où l'âge n'a pas grande importance. Je trouve que beaucoup de gens plus jeunes sont aussi maganés physiquement que du monde plus vieux, pour toutes sortes de raison : l'alimentation, la pollution, surtout le stress, il y a pas mal de stress. (Richard, p.22)

Pour Eloi, la jeunesse semble se définir en termes de précarité et non de classe d'âge. Alors que pour Roger, étant donné que l'intervention ne cible pas des individus, ce ne sont pas les jeunes qui sont la cible de la pratique d'intervention mais le quartier. Cette perspective ne met donc pas l'accent sur ce qui est spécifique aux jeunes : ils sont situés par rapports à d'autres, moins jeunes, aussi concernés par l'intervention.

D'autres situent la spécificité de la jeunesse en l'associant à la «*crise*» ou «*rébellion*» de l'adolescence. Cette crise serait marquée par des questionnements existentiels profonds, par l'expérimentation et par une façon débridée de vivre les émotions. Yannick, Elise et Alain y font référence. Elise l'associe à une rébellion où un rejet de la société aurait lieu et Alain à un moment propice à l'intervention justement par la réflexivité suscitée par un

questionnement existentiel. Pour Yannick, ce que d'autres intervenants appellent «*problématiques*» sont des phénomènes normaux de l'expérimentation des crises adolescentes et l'emphase mise sur ces questions contribuerait à la diffusion d'une «*image négative*» de la jeunesse. De son point de vue, l'association, véhiculée socialement, entre jeunesse et délinquance participerait au renforcement d'une «*culture de la délinquance*» comme modèle de conduite pour les adolescents.

Je trouve que souvent il y a une image très négative qui est véhiculée par la société, c'est pas seulement les médias mais les médias contribuent à ça, il y a une image négative qui est véhiculée de l'adolescence en général et je trouve que c'est, souvent c'est faux. Les jeunes sont pas juste des jeunes drogués, c'est pas des jeunes délinquants, c'est pas, on parle beaucoup d'hyper sexualisation en ce moment, c'est épouvantable, je parle de ça mais tu sais, je pense que c'est pas juste ça, je pense que les jeunes, c'est des gens, les jeunes adultes ou des futurs adultes qui découvrent la vie, qui découvrent des nouvelles choses, qui découvrent l'alcool, qui découvrent la sexualité, qui découvrent des choses que nous les adultes on a assimilé et on vit dans nos quotidiens puis qui font partie de notre vie mais eux le fait qu'ils découvrent... l'adolescence c'est un moment où les jeunes vivent les émotions à 300% en fait, quand un jeune se suicide parce qu'il s'est fait laisser par sa blonde, on s'entend que le jeune il voit ça plus grand. (Yannick, p.8)

Certains intervenants conçoivent les jeunes comme des êtres en formation, méconnaissant les normes de fonctionnement et codes du monde adulte. Ils peuvent ainsi avoir une «*pensée magique*» relative au marché du travail dans les mots d'Elise par exemple ou ne pas connaître les principes de responsabilité et sociabilité comme le signale Yannick. Ainsi, les jeunes seraient des êtres pas encore compétents socialement, manquants d'outils et habilités nécessaires pour devenir des adultes. L'intervention servirait à les «*outiller*» en les permettant d'acquérir les connaissances et compétences manquantes.

Une autre conception, proche de cette dernière, est celle d'une *malléabilité* de la jeunesse où rien n'est encore entièrement solide et figé. Ainsi, la jeunesse serait un moment spécifique du cycle de vie particulièrement propice aux changements. Selon la sociologie implicite des intervenants, ces changements proposés ou suggérés dans l'intervention vont prendre des formes différentes. Ils peuvent prendre les formes d'une adaptation des comportements au marché du travail, d'une construction identitaire, etc. Toutefois, cette vision de la jeunesse comme malléable est très répandue et en accord avec le principe de prévention. Un groupe social particulièrement sensible à la prévention, voici une particularité de la jeunesse selon nos intervenants.

Une autre spécificité de la jeunesse, soulignée par certains, serait l'appartenance à une culture jeune (Dubet 1996) par la valorisation de l'«*apparence*», «*la consommation*», «*le cash*» et «*la reconnaissance par les pairs*». Les jeunes, notamment les adolescents, transiteraient ainsi dans un univers spécifique où «*posséder*» et «*paraître*» seraient des valeurs essentielles. Si pour Yannick cet univers est spécifique à la jeunesse, Maude l'attribue aux valeurs actuelles de la société où jeunesse et consommation sont fortement associés. Dans cette «*société de consommation*», les «*jeunes prostitués*» auprès desquels elle travaille ne perçoivent plus leurs pratiques comme étant de la prostitution mais des «*échanges*» permettant de consommer.

La société a changé maintenant. La société c'est des publicités de caleçons, c'est une grosse Porsche. Tu veux? Porte-la quand tu veux. La petite fille à moitié toute nue... donc la jeunesse c'est très important, c'est l'argent, consommer, ça consomme. C'est la société qui fait que les jeunes... bon ça a toujours existé, la question c'est pas ça là mais... tu sais, à cet âge quand tu n'a pas un chandail mille piasses... Comment ils font pour avoir cet argent-là? C'est des échanges, des échanges qu'ils disent. Mais c'est toute la société qui fait ça aussi là. C'est très important que tu sois beau, que tu sois jeune, que tu sois épilé. (Maude p.4)

Pour Maude, cette valorisation de la jeunesse par la société de consommation en envoyant une image de beauté et force physique et en poussant les jeunes à consommer, aurait transformé les rapports de ces derniers à la société en évacuant le caractère politique et «*revendicateur*» présent auparavant dans les manières de vivre et revendiquer les droits liés au travail du sexe et à l'homosexualité par exemple. Un désinvestissement de la rue et du trottoir pour occuper des espaces privés, rend aussi les «*jeunes prostitués*» moins accessibles aux intervenants.

On ne peut pas dire que des jeunes sont dans la misère. C'est des jeunes... sont bien habillés, ont le parfum, je veux dire, ils sont à la mode là, maintenant là. Avant c'était plus revendicateur, c'était plus marginalisé. Ils revendiquaient le droit du travail, ceux qui ont le droit à l'homosexualité ou pas parce qu'il y en a qui ne sont pas mais ils revendiquaient quelque chose. Maintenant ils sont à la mode, eux autres c'est avoir de l'argent, du plaisir. C'est souvent dans des partys, des endroits privés (Maude, p.3)

Ainsi, si une vision de la jeunesse comme à la fois aliénée par la société de consommation et participant pleinement à son développement est présente dans le récit de quelques intervenants, la référence à l'importance du «*cash*» pour les jeunes (avoir de l'argent)

apparaît dans la majorité de nos entretiens. Ce lien entre jeunesse et consommation nous semble être une des manières de concevoir la jeunesse.

Malgré ces visions d'ensemble sur ce qui relie les jeunes ou la spécificité de la catégorie jeunesse en général, les intervenants ont aussi nommé des types spécifiques de jeunes. Parfois ces catégorisations s'inspirent des catégories gouvernementales, parfois elles se construisent à partir des manières de nommer des problématiques spécifiques.

5.3.2 «Jeunes en action», «jeunes ethniques» et «jeunes alternatifs»

Plusieurs intervenants dans le domaine de l'employabilité se réfèrent à un type particulier de sujets de leurs intervention comme étant «*les jeunes de Solidarité Jeunesse*» ou «*les jeunes en action*». Selon eux, ce sont les jeunes «*les plus poqués*» ou les plus «*éloignés du marché*» et «*en difficulté*». On y associe aussi à la «*culture de l'aide sociale*» héritée au sein de la famille et à la précarité matérielle. Il est intéressant de remarquer comment un programme gouvernemental destiné à prévenir l'aide sociale perçue comme risque (Lima 2004) en engageant les organismes dans une démarche d'accompagnement et activation n'arrive pas à enlever le stigmate de la condition d'assisté mais arrive à opérer un changement de catégorisation. Aucun intervenant ne s'est référé à la catégorie de jeune à l'aide ou assisté.

Les catégories «*jeunes ethniques*», «*nouveaux arrivants*» et «*jeunes issus d'ailleurs*» apparaissent dans le récit de certains intervenants, notamment ceux travaillant dans des quartiers avec une dense population d'immigrants de première et deuxième génération ou de québécois ayant d'autres appartenances identitaires et culturelles, appelés dans le jargon d'usage «*communautés ethnoculturelles*». Les particularités de ce type de jeunes seraient de se confronter à des barrières plus importantes pour accéder au marché du travail tout comme à des incompréhensions par d'autres à leur égard, comme nous l'avons développé dans le chapitre précédent (voir monographie 1).

Une autre catégorie est apparue dans le récit d'un de nos intervenants, celle des «*jeunes alternatifs*» qui feraient contraste avec le «*conformisme*» d'une bonne partie de la jeunesse. Richard, le seul intervenant que nous avons rencontré appartenant à une autre génération et ayant vécu les années 1960-1970, a parlé des jeunes non seulement comme «*clients*» des

organismes mais aussi comme un groupe générationnel, ce qui l'a amené à parler de ceux qui ne fréquentent pas forcément les organismes et qu'il a rencontré lors du Forum Social Québécois : les jeunes alternatifs.

Ce sont des jeunes qui sont marginaux si on veut parler du courant dominant parce que le courant dominant aujourd'hui est beaucoup plus fort qu'il l'était dans les années 1970 quand moi j'avais vingt ans là, à ce moment là il y avait beaucoup... le courant dominant aujourd'hui et le message continuuel: «si t'as une job, t'es bien chanceux puis garde-la» (...) Alors quand moi, j'avais le même âge, le courant de conformisme était faible, c'était le courant de changement qui était dominant. Et nous, les jeunes, faisons partie... Moi, je trouve que c'est beaucoup plus difficile pour un jeune d'être marginal aujourd'hui que ça pouvait l'être à l'époque parce qu'à l'époque, on était tous marginaux, on était tous contre le système, on était tous contre ce que nos parents avaient fait avant (Richard, p.16)

Pour Richard, le conformisme de la jeunesse s'actualise chez les «*jeunes professionnels qui, un certain nombre se prend très au sérieux*». La marge et la norme sont ainsi conçues en tant qu'adhérence ou refus du professionnalisme comme norme de conduite. Cette référence constante des intervenants aux agencements institutionnels et à certains systèmes sociaux d'appartenance tels les communautés ethnoculturelles est révélatrice de leur vision du social.

5.4 Agencements institutionnels: le marché, l'école et la famille

Sur la base d'une analyse des propos de nos intervenants, la pratique d'intervention jeunesse peut selon nous être conçue comme opérant une articulation ou ouvrant un espace de médiation entre l'expérience des agents sociaux, «*les jeunes*» et l'état actuel de la société. Ce dernier étant composé d'agencements institutionnels et de systèmes sociaux d'appartenance, les intervenants donnent sens d'une manière différente à ces ensembles sociaux selon la sociologie implicite prégnante dans leur vision du monde. Les modalités de cette médiation vont aussi varier selon le dispositif.

Un des agencements institutionnels auquel plusieurs intervenants réfèrent la pratique d'intervention est le *marché du travail*. Même les intervenants agissant en dehors du domaine de l'employabilité ont parlé de l'insertion en emploi comme exemple d'intervention réussie. Cela est compréhensible si nous prenons en compte le poids normatif du marché dans une société active.

Dans une perspective *informationnelle*, l'intervention permet d'informer les jeunes sur les exigences et possibilités du marché du travail et de la formation en les permettant ensuite de faire des choix éclairés. L'intervenant dans le champ de l'employabilité informe également les jeunes sur les comportements à adopter afin de réussir leur insertion en emploi. La référence, de la part de certains intervenants en employabilité, au marché du travail comme «*réalité*» à laquelle les jeunes doivent s'adapter tout en faisant des choix de métier permettant un épanouissement personnel fait en sorte que l'intervention peut (ou du moins vise à) transformer les rapports des jeunes au marché du travail. Par un processus d'exploration des possibilités visant un choix rationnel et éclairé, l'intervention permettrait au jeune de vivre les contraintes structurelles de la société active plutôt comme un univers de possibles à explorer selon ses propres envies et aspirations.

Toutefois, certaines conditions défavorables peuvent empêcher les jeunes de faire ces choix éclairés et de construire un «*projet de vie*». Les difficultés d'accès au logement, le milieu familial et l'histoire de vie tout comme la situation émotionnelle vont être évoqués par certains intervenants comme des obstacles à une insertion réussie. Dans ces cas, avant d'entamer des démarches visant directement l'insertion professionnelle, une «*écoute active*» s'installe et la relation gagne en importance. Mais la relation d'aide est ici vue comme une étape préalable et nécessaire pour certains au développement de l'employabilité proprement dite. Ce que la notion de «*pré-employabilité*» traduit clairement.

C'est sûr que la personne si elle a des bobos, c'est sûr qu'elle pourra pas faire un retour aux études ou elle ne va pas réussir sa recherche d'emploi. Premièrement, la personne doit régler ses problèmes pour être capable de passer à autre chose, tant que ça, ça n'est pas réglé, faut que ça soit réglé (Erika p.11)

Dans la perspective *normative*, l'insertion en emploi fait partie des normes sociales auxquelles les jeunes doivent s'adapter mais elle n'est pas un objectif déterminant de l'intervention. Si dans cette perspective, l'impératif de l'activité et de l'occupation est fondamental parmi les normes que les jeunes doivent intérioriser, comme il s'agit d'adolescents, l'occupation d'un emploi stable n'est envisagée qu'à posteriori.

Dans une perspective *systémique*, si l'insertion au marché peut être envisagée, un questionnement des contraintes et de la dynamique de ce dernier peut aussi avoir lieu. Comme dans la perspective informationnelle, le marché de l'emploi est perçu et présenté aux jeunes comme une «*réalité*» existant en soi. Mais alors que dans la perspective

informationnelle c'est l'adaptation et conformation à cette «réalité» qui est prônée, dans la perspective systémique, le marché est perçu comme un agencement du capitalisme avec lequel les jeunes peuvent faire «des compromis».

On trouvait des jeunes plus difficiles et plutôt des jeunes qui avaient de la difficulté à répondre aux exigences du marché du travail actuel ou qui ne voulaient pas se mouler. Alors j'avais développé un truc que tu mettais un tableau comme: «ça c'est le marché du travail aujourd'hui là, concurrence, mondialisation, nan nan nan; et ça c'est le jeune, ses aspirations, ses limites, son histoire, etc. puis ça c'est une négociation entre vous et le marché du travail». Souvent une question qui était importante avec le type de jeunes qu'on avait: «Quel compromis t'es prêt à faire? Quel compromis t'es pas prêt à faire? Puis, quel effort t'es prêt à faire?» (Richard, p.9)

Dans l'organisme en employabilité où Richard a travaillé et Eloi travaille, les ateliers en employabilité sont aussi l'occasion de dresser une critique de cet agencement, ce qui transparait dans la manière dont Richard parle d'un de ses anciens collègues: « *Quand Marcel donnait un atelier sur l'économie, il descendait le système capitaliste de A à Z là.* » (Richard, p. 4)

Une autre façon qu'ont les intervenants d'aborder le marché du travail, toujours dans la perspective systémique, mais cette fois dans le cadre du travail de rue est de faire état de la «précarité» vécue par les jeunes et leurs familles occupant des emplois au salaire minimum. Eloi et Roger évoquent les difficultés que les habitants des quartiers dans lesquels ils travaillent (Madeleines et St-Jacques) rencontrent pour surmonter la précarité matérielle malgré leur insertion professionnelle. Roger l'associe aux taux élevés de décrochage scolaire dans le quartier.

Il y a 51% des jeunes qui entament l'école et qui ne finiront pas le secondaire à St-Jacques donc ça, qu'est-ce que ça fait? Ça fait une précarité au niveau de l'emploi donc ils ont pas une variété d'emplois énormes et quand ils trouvent un emploi, salaire minime donc il n'y a pas de stabilité donc ils bougent beaucoup.(Roger p.4)

Cette association causal entre taux de décrochage et précarité d'emploi annonce déjà l'importance d'un agencement institutionnel qui apparaît dans le récit de tous les intervenants : l'école. Évoquée parfois comme participant à la genèse des problématiques dans le cas des «jeunes décrocheurs», parfois comme institution avec laquelle certains intervenants collaborent et fondamentale dans le processus de socialisation, parfois comme

institution désinvestie par les jeunes ou comme lieu d'intervention, de prévention et de diffusion des activités des organismes.

La sociologie implicite *normative* semble être celle qui valorise le plus et qui tisse des liens les plus étroits au niveau de l'intervention avec l'institution scolaire. Cette valorisation est logique étant donné d'une part la spécificité de «*la clientèle*» des teneurs de cette perspective parmi nos répondants, des adolescents fréquentant l'école, et d'autre part le rôle majeur de l'institution scolaire dans le processus de socialisation et de reproduction des normes sociales. Les interventions en Centre jeunesse et Maison de jeunes occupent ainsi une part du temps social des jeunes adolescents, en complémentarité avec l'école. Le rôle des intervenants est aussi conçu comme celui d'éducateur et de figure d'«*autorité*». Dans la Maison de Jeunes où travaille Yannick la «*réussite scolaire*» est très valorisée, certaines activités se font en partenariat avec l'école et cette dernière «*réfère*» des jeunes à l'organisme. Comme nous avons vu dans le Centre jeunesse où travaille Alain, les jeunes fréquentent l'école à l'interne, ce qui est une obligation du placement, et les professeurs sont parfois impliqués dans le plan d'intervention. L'attachement des jeunes à l'école étant perçu comme gage de la réussite de leur «*projet de vie*», la perspective normative semble être celle qui adhère le plus à ce que Dumont appelle l'«*idéologie de la scolarisation*» (Dumont, 1986) mais cette croyance en l'école ou plutôt dans la «*formation*» comme moyen privilégié d'accéder à des meilleures conditions sociales reste présente dans le discours de la majorité des intervenants que nous avons rencontrés.

Dans la perspective informationnelle, «*la formation*» est perçue comme un préalable indispensable et fondamental à une insertion réussie en emploi. Spécialisée dans le champ de *l'Information scolaire et professionnelle*, Erika s'occupe dans le CJE où elle travaille des interventions en ce domaine. L'accès au Cégep n'étant pas toujours facile pour les jeunes et les démarches auprès des ordres professionnels étant parfois très longues et laborieuses pour les «*nouveaux arrivants*» avant qu'ils puissent exercer leurs professions, Erika les informe et les soutient dans leurs démarches. Ainsi, les institutions éducatives ne sont pas seulement valorisées mais l'intervention vise explicitement à mener les jeunes à les intégrer.

Dans les quartiers Madeleines et St-Jacques, nos travailleurs de rue sont confrontés plutôt à un détachement vis-à-vis de l'école de la part des jeunes. Entamer des études postsecondaires (Cégep) peut être même motif de moquerie: « *Je peux te parler de jeunes qui se sont inscrits au Cégep puis qu'ont fait rire d'eux parce qu'ils allaient au Cégep parce que [à St-Jacques] c'est une infime minorité de gens qui vont au Cégep.* » (Roger). Selon Roger, cela s'explique par une «*culture*» transmise par la famille et inscrite dans l'«*origine ouvrière*» du quartier.

Étant donné ce détachement vis-à-vis de l'école qui est parfois expliqué comme provenant d'une difficulté de vivre l'obligation d'étudier sans qu'un sens y soit associé ou d'«*expériences négatives*» à l'intérieur de l'école, des stratégies d'intervention misant sur la «*formation informelle*» peuvent être prônés par certains intervenants à la place de pousser les jeunes à réintégrer l'institution scolaire. C'est le cas d'Eloi. La socialisation aurait ainsi lieu, à travers une mise en contact avec des normes ou «*règles du jeu*» mais d'un mode informel et à l'extérieur de l'agencement institutionnel qui est l'école.

Le troisième agencement institutionnel évoqué par tous nos intervenants est *la famille*. Comme nous avons pu voir dans le chapitre précédent, la famille est souvent évoquée comme étant responsable des problèmes vécus par les jeunes que ce soit sur le plan affectif ou matériel. Les familles à l'aide sociale sont évoquées par certains comme particulièrement responsables des situations problématiques dans la mesure où elles ont offert aux jeunes un environnement «*violent*» et «*instable*» où le «*modèle*» du travailleur et celui de l'étudiant sont absents.

Dans la perspective systémique, l'influence de la famille sur les jeunes est importante mais elle est située. Que ce soit par rapport à l'histoire du quartier ou aux conditions d'immigrant. Ainsi, Eloi évoque les conditions matérielles et d'emploi difficiles des familles à Madeleines comme un élément composant avec d'autres, le désespoir et la galère. Roger situe la «*culture*» des familles du quartier St-Jacques dans une histoire ancienne et transmise «*de génération en génération*», celle d'un ancien quartier «*d'ouvriers*» :

Toutes les manufactures étaient là donc c'était beaucoup des ouvriers qui travaillaient là à l'époque donc les gens sont beaucoup attachés à ce quartier-là. De génération en génération, les gens demeurent dans ce quartier-là. Au niveau du sentiment d'appartenance c'est très, très fort. Bon, c'est sûr qu'au niveau socio-

économique il y a beaucoup de gens sur le bien-être social, une culture du bien-être social souvent de génération en génération, les parents sont sur le bien-être social, les enfants le sont aussi, ça en fonction du décrochage scolaire hein c'est un phénomène aussi je pense. (Roger p.4)

La famille est ainsi perçue comme participant, malgré elle, aux difficultés vécues par les jeunes par la reproduction de modes de vie qu'elle n'a pas choisis. En d'autres mots, dans une perspective systémique, le rôle de la famille est important mais les parents ne sont pas tenus responsables des problématiques. Roger situe aussi la famille comme moyen d'émancipation pour les jeunes de St-Jacques, non pas la famille d'origine, mais la famille que les jeunes constituent.

Beaucoup de jeunes parents, précocité parentale, c'est voulu. Moi, je dis beaucoup que les gens qui s'émancipent pas à travers les études vont s'émanciper à travers la famille donc quand tu as pas étudié longtemps, quand tu as décroché, toi par exemple, tu n'auras pas d'enfant parce que tu étudies, ça peut arriver mais quand tu étudies pas il y a une façon de s'émanciper souvent c'est par les enfants donc la réalité de St-Jacques c'est ça. (Roger p.4)

Dans la perspective *informationnelle*, comme le marché et l'école sont les deux agencements institutionnels centraux, la famille n'est pas très importante. Elle va être perçue parfois comme contrainte à l'épanouissement personnel dans le cas des familles à l'aide sociale ou des jeunes femmes immigrantes éprouvant des difficultés avec leurs conjoints.

Dans la perspective *normative*, il n'est pas étonnant de remarquer que tout comme l'école, la famille est perçue comme un agencement institutionnel central du processus de socialisation des jeunes. L'intervention va justement combler les vides laissés par les défaillances parentales en ce qui concerne l'éducation des enfants. Dans le cas d'Alain, le dispositif même fonctionne comme milieu substitut au foyer familial et le rôle de l'éducateur est celui d'un parent substitut. Yannick regrette les difficultés de collaboration avec les parents et l'image conçue par ses derniers de la Maison de Jeunes comme lieu où les jeunes viennent «*se faire garder*». Ainsi, le rôle d'autorité revendiqué par ces deux intervenants semble révéler une image de soi les approchant de ce qu'ils idéalisent comme le bon parent, à la fois calme et ferme, qui s'*«amuse avec les jeunes»* et fait respecter le cadre.

L'histoire familiale est très souvent évoquée pour expliquer les problèmes des jeunes, ce qui est en accord avec une perspective *clinique* où le vécu, le subjectif et l'émotionnel y

sont centraux. Plusieurs intervenants font référence à des difficultés d'attachement issues d'une enfance semée de «violence» et de «manque d'amour». Alain appelle les jeunes vivant ce phénomène d'«*enfants téflon*». La relation d'intervention peut se butter sur cela mais elle peut aussi fonctionner par la création d'un lien émotionnel positif.

Il est intéressant de noter l'amalgame entre classe et famille. Les origines de classe, soit l'appartenance aux classes populaires, vont être interprétés dans le discours des intervenants comme appartenance familiale, à une famille défavorisée et à la «*culture de l'aide sociale*». Ici, les explications psychologiques, voire psychologisantes, semblent avoir emporté sur les explications marxistes dominantes dans le milieu communautaire pendant les années 1970. Les théories nord-américaines en termes de «culture de la dépendance» qui ont fortement influencé les réformes du système d'aide sociale au Québec (Lima 2004, White et Lévesque 2002) semblent avoir pénétré le discours des intervenants et ce dans des dispositifs aussi diversifiés que l'intervention en employabilité et en travail de rue.

5.5 Systèmes sociaux d'appartenance: classe sociale et immigration

Sans qu'on pose explicitement la question, les intervenants ont référé leurs pratiques à des systèmes sociaux d'appartenance des jeunes pour expliquer les «*problématiques*» qu'ils vivent, pour situer les difficultés et défis rencontrés ou pour dégager des différences et particularités parmi les jeunes. Les appartenances de classe et culturelles ont été évoquées par la plupart des intervenants. Nous l'aborderons en tissant des liens avec la sociologie implicite en question.

5.5.1 Une classe sans conscience de classe: milieu défavorisé, pauvreté et aide sociale

Plusieurs intervenants ont utilisé des catégories de sens telles que «*famille*», «*milieu ou quartier défavorisés*», ou «*culture de l'aide sociale*» afin de parler d'une situation ou position sociale particulière, marquée par la «*précarité d'emploi*» et le «*décrochage scolaire*». Seul Richard a utilisé la notion de «*classe sociale*», unique intervenant plus âgé et appartenant donc à une autre génération. La notion de classe sociale a ainsi été presque absente du langage des intervenants que nous avons rencontrés. Et pourtant, selon nous, plusieurs phénomènes par eux décrits concernant «les jeunes» semblent pouvoir être associés à une position de classe ou à un *ethos* de classe populaire. Mais il est vrai qu'une conscience de classe semble absente et cette catégorie désuète dans le savoir pratique des intervenants ou le *Lexus* de leur connaissance du monde.

La question qui s'impose est celle de savoir si ce manque de réflexivité en ce qui concerne les positions de classe, tant en ce qui concerne l'intervenant que le jeune, ne sert pas à masquer ou à ne pas voir les positions de pouvoir différenciés occupés par chacun. Plusieurs auteurs attirent l'attention sur le processus de normalisation des classes populaires à un habitus de classe moyenne qui se produirait à travers des dispositifs d'intervention étatiques auprès des familles de classe populaire (Cousin et Odier 2005, Serre 2004). D'autres signalent l'absence de questionnement des rapports de pouvoir inhérents à la relation d'aide (Lemay 2004). Blais parle de «tache aveugle» des intervenants (Blais 2005). Est-ce que l'absence d'un questionnement en termes de positions de classe et de rapports de pouvoir et domination dans le discours des intervenants peut être interprétée comme un indicatif qu'ils participent bel et bien, et peut-être de façon inconsciente, aux processus de domination et normalisation des classes populaires?

La question reste ouverte et il serait intéressant d'entendre l'avis des intervenants eux-mêmes sur ce sujet. Force est toutefois de constater que plusieurs intervenants évoquent une position sociale différenciée occupée par certains jeunes et leurs familles. Ils parlent de «pauvreté», de manque d'argent «pour acheter le ticket d'autobus», pour payer le loyer et pour manger, des jeunes «les plus poqués» et «marginiaux». Dans le récit des intervenants en employabilités ce sont les «jeunes de solidarité jeunesse» ou «les jeunes en action», les programmes gouvernementaux servant ainsi de référence pour nommer ce groupe spécifique.

Les intervenants adhérant à la perspective *systemique* vont expliquer les «réalités» vécues par les jeunes particulièrement touchés par la précarité matérielle et les difficultés de changer cette situation en les reliant à un contexte plus large. La précarité va ainsi être associée pour Roger à des conditions de vie et valeurs transmises de génération en génération. Pour Eloi, elle est associée à l'incompréhension de la part des autres (habitants du quartier, élus, commerçants) qui perçoivent les jeunes en tant que classe dangereuse. Dans le cas de Richard, elle est plutôt liée à un manque de «croyance dans le collectif», un embourgeoisement et un conformisme généralisé. Enfin Maude le lie davantage à un détachement de la part des jeunes de combats plus contestataires.

Dans les perspectives informationnelle et normative, l'appartenance à un «milieu défavorisé», nommé en termes de culture de l'aide sociale, pauvreté et dépendance, est vue

comme obstacle à l'épanouissement des individus et à une insertion réussie. Comme les interventions fonctionnent dans une logique d'égalité de chances, des tentatives d'effacer les inégalités de position entre les jeunes peuvent avoir lieu dans les dispositifs d'intervention. C'est le cas dans la Maison de Jeunes où travaille Yannick.

On s'en va en camp dans la semaine de relâche, c'est un camp qui coûte 3000 dollars, on dit aux jeunes: «si tu veux venir ça coûte rien, il faut faire les emballages avec nous» parce que justement, pour pas favoriser que les jeunes qui sont aisés vont venir et ceux qui sont moins aisés ne viennent pas (...) Beaucoup ce sont des jeunes qui sont très, très aisés puis on voit et des jeunes qui sont en situation financière très difficile, ça aussi on voit. Mais on essaye... ici on a le but que ça apparaisse pas trop justement il a des repas pas chers et même quand un jeune dit: «J'ai faim et j'ai pas d'argent», on s'arrange. Jamais on va dire à un jeune: «Si tu as pas d'argent tu mange pas». On s'est toujours arrangé, toujours, toujours (Yannick, p. 18)

La prégnance de la perspective clinique et du paradigme psychologique dans l'explication des différences de position sociale font en sorte que ce qui est nommé comme le «milieu d'origine» ou la famille «dysfonctionnelle» est souvent situé comme étant à la source des problèmes vécus par les jeunes. Ce lien transite par une reproduction de la «culture de la dépendance» vis-à-vis de l'État à travers le système d'aide sociale ou par des expériences traumatisantes tels les abus et les violences. Il revient au jeune de casser la chaîne des dépendances et de surmonter les expériences passées vers une autonomie et un épanouissement personnel. La précarité matérielle et l'appartenance aux classes populaires est ainsi perçue comme un obstacle à surmonter dans le «cheminement» de l'individu.

5.5.2 La question délicate de l'immigration: richesses, barrières et embuches du «système»

Un autre système social d'appartenance présent dans les récits des intervenants et que nous avons déjà abordé brièvement est l'immigration ou l'appartenance des jeunes à d'autres repères culturels que ceux des québécois francophones constituant la majorité. La manière d'élaborer la question varie d'un intervenant à l'autre et elle est d'autant plus centrale pour ceux travaillant dans des quartiers fortement habités par les «gens issus d'ailleurs» comme Roger, Erika et Eloi.

Il nous semble important de situer le contexte dans lequel notre recherche s'est déroulée, soit celui d'une prégnance du thème de l'immigration dans les médias suite à la diffusion télévisuelle des témoignages de citoyens québécois à la Commission Bouchard-Taylor sur

les Accommodements raisonnables¹. Des questionnements sur la place de la religion dans l'espace publique, sur les possibilités de recul concernant les droits des femmes et des dangers de dissolution de l'identité québécoise face au multiculturalisme ont teinté les débats publics. Des propos ouvertement xénophobes ont été télédiffusés lors des consultations de la commission. Erika s'exprime sur les méfaits de cet exercice:

C'est sûr que au niveau de ma clientèle, nous ici il y a une méconnaissance des immigrants, il y a beaucoup de préjugés, c'est sûr que là avec les enquêtes, comment on appelle ça? La Commission Bouchard-Taylor, ç'a vraiment pas aidé parce que nous ici on a des Maghrébins, eux autres ne demandent pas leur heure de prière et ce n'est pas tous les Maghrébins, tous les musulmans qui vont demander ça, c'est non, c'est pas vrai, c'est des préjugés que parfois la Commission est venue mettre sur la table mais qui n'est pas général, il y en a des personnes qui vont le faire, il y en a d'autres non, il y a d'autres il y a plein d'autres aspects comme ça qui font en sorte que à la place d'apporter un point positif au niveau de l'insertion, je trouve que ça a plutôt nui. (Erika p.16)

Cet aspect de méconnaissance, préjugés et stéréotypes envers les minorités est conçu par Eloi comme constitutif du phénomène de la délinquance alors qu'Erika les perçoit comme des barrières à l'insertion. Cela révèle encore une fois, des conceptions différentes du social. Dans la perspective systémique, les rapports basés sur des stéréotypes produisent de l'exclusion et l'intervenant a pour rôle entre autres de défaire les préjugés en facilitant la compréhension entre agents.

Dans la perspective informationnelle, l'intervention auprès des «nouveaux arrivants» sert à les informer sur la «réalité» des «façons de faire québécoises». Toutefois, les informations ne suffisent pas car les obstacles du marché pour les personnes immigrantes sont, selon Erika, trop élevés. À travers l'«écoute active», l'intervention peut aussi apaiser la personne quant aux frustrations liés à la non-reconnaissance afin qu'elle persiste dans ses démarches.

Un immigrant qui arrive ici, qui n'arrive pas à se trouver des emplois, là nous on fait de l'écoute active parce que lui il a une frustration envers la société, envers l'immigration, ça fait que là c'est le petit cas social qui rentre en ligne de compte, il

¹ La notion d'accommodement raisonnable est définie par la *Commission Bouchard-Taylor* (désignée officiellement Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles) comme «notion issue de la jurisprudence associée au monde du travail, désigne une forme d'arrangement ou d'assouplissement visant à combattre la discrimination qu'une norme apparemment neutre peut entraîner dans ses effets (en général, porter atteinte au droit à l'égalité d'un citoyen)». <http://www.accommodements.qc.ca/commission/mandat.html>

faut l'écouter, il faut échanger jusqu'à temps pour essayer de l'apaiser et par la suite, qu'il continue sa démarche (Erika, p.4)

Ces barrières structurelles auxquelles les «*nouveaux arrivants*» font face comme les procédures longues et dispendieuses exigées par les ordres professionnels sont perçus comme des obstacles à l'insertion devant lesquels l'intervenant est impuissant. Erika doit jongler avec cette frustration dans sa pratique.

Malheureusement, ça ne dépend pas de moi, moi je peux lui donner l'information mais c'est le système qui est fait comme ça, comme lui par exemple [un cardiologue français] dans les 5 prochaines années, il va avoir différents tests dans l'Ordre des médecins, c'est habituellement un examen et il faut attendre une année pour passer un deuxième examen et ainsi de suite, apparemment il y a 3 examens, ça fait que dans chaque ordre va avoir ses propres critères et sa propre façon de faire, j'ai pas parlé des coûts encore parce qu'il y a des coûts qui sont liés à ça, ça fait que on peut rien faire, puis on trouve ça un peu décevant parce qu'on aimerait bien aider ces personnes-là, nous ce qu'on fait c'est de dire: «Bon voilà la réalité et là c'est à vous de décider ce que vous en faites». (Erika, p.9)

Pour Erika, le «système» ne s'adapte pas aux nouveaux arrivants, ce qu'elle regrette mais intervenir étant conçu comme donner accès à l'information, des informations sur la «réalité», il n'appartient pas aux intervenants de tenter de la changer. Dans la perspective informationnelle, le changement social peut être souhaité par les agents qui peuvent critiquer les contradictions structurelles mais ils ne se perçoivent pas, ni ne perçoivent les «clients», comme agents de changement. L'insertion est ainsi envisagée comme adaptation aux normes, dans ce cas, aux «normes québécoises», ce qui rapproche la perspective informationnelle parfois de la perspective normative: «L'intervention est là pour leur montrer comment faire un CV qui suive les normes québécoises» (Erika).

Toujours selon la sociologie implicite informationnelle, l'intervenant a un rôle de traducteur des normes et codes de la «société d'accueil» perçues comme neutres et existant en soi. Un paradoxe émerge car la croyance des intervenants en une «réalité» sociale, notamment celle du marché du travail, même s'ils ne sont pas toujours d'accord, participe à sa réification à travers la transmission aux «nouveaux arrivants» d'informations sur cette «réalité» à laquelle ils doivent s'adapter. Une question reste ouverte, celle de savoir qui définit ces normes et codes présentés comme existant en soi. La perception du social de

l'intervenant semble influencer la manière dont il les perçoit et les explique aux nouveaux venus.

D'autres intervenants qui n'ont pas comme mission l'insertion professionnelle de jeunes immigrants, abordent la question sous un autre angle. C'est le cas de Roger qui situe ce qu'il appelle « *la réalité multiethnique* » comme une des difficultés de sa pratique d'intervention.

Dans une réalité multiethnique comme nous autres on vit aujourd'hui d'être un blanc ce n'est pas toujours facile, dans un groupe de latinos, de rentrer dans différentes communautés culturelles, pourquoi? A cause des codes, pas facile de saisir les codes à cause de la culture, ce n'est pas facile donc moi je trouve ça difficile (Roger, p.14)

Si l'immigration est un enjeu important pour plusieurs intervenants, cette catégorie est, elle aussi, exclue de leur langage. Le jargon d'usage est « *ethnicité* », « *communautés culturelles* » et « *multiculturalisme* ». Les difficultés vécues par les jeunes immigrants concernant leur insertion en emploi tout comme les difficultés rencontrées par Roger pour les approcher sont révélatrices d'un système social d'appartenance source de controverse où incompréhension, discrimination et méfiance peuvent être expérimentés. L'intervention va fonctionner parfois comme ouverture au dialogue et à la compréhension mais parfois aussi comme participant à la normalisation.

6 Intervenir auprès des jeunes au Québec: paradoxes et pistes de réflexion

6.1 Aider, encadrer, transformer

En guise de conclusion, revenons maintenant à notre question de départ: Pourquoi intervient-on auprès des jeunes dans l'état actuel de notre société? De nombreuses réponses à cette question ont été élaborées tout le long de notre démarche de recherche. Plusieurs chemins ont été pris pour répondre en prenant en compte les sociologies implicites des intervenants. Trois réponses à cette question se dégagent de notre lecture du savoir pratique des intervenants : l'intervention comme aide, comme cadre ou comme espace de liberté.

On intervient auprès des jeunes pour les *aider* à s'insérer dans le marché, à se connaître, à surmonter des expériences difficiles, à s'adapter, à se «prendre en main», à être autonome, à s'épanouir, etc. Cette conception de l'intervention comme aide est prégnante dans le discours des intervenants. Aider l'individu, voici un but largement partagé qui conçoit l'intervention comme action auprès d'individus ayant *besoin* d'aide. Les manières de concevoir et repérer ces besoins varient et les moyens de cette aide peuvent être l'information, l'animation, l'accompagnement, l'écoute ou le soutien.

On intervient auprès des jeunes aussi pour les *encadrer*, pour les apprendre à mieux fonctionner en société à travers une socialisation aux normes dans des dispositifs et «cadres de vie» précis. Cet apprentissage et socialisation passe aussi par un positionnement de l'intervenant en tant que modèle d'adulte significatif où le cadre est prégnant. C'est la réponse normative à la question de pourquoi intervient-on. Cet effet d'encadrement peut être présent dans plusieurs types d'intervention et dispositifs et non uniquement dans ceux centrés sur le cadre ou milieu de vie.

On intervient auprès des jeunes aussi pour les *transformer* tout comme leurs rapports au monde social. Cette transformation peut prendre les voies de la normativité, donc une transformation en tant qu'adaptation comme elle peut aussi être envisagée comme émancipation des jeunes par l'ouverture d'espaces de liberté et champs de possibilité non prescrits d'avance par les normes de conduite dominantes dans le monde adulte. L'intervention comme moyen de transformation peut être conçue non seulement comme transformation individuelle mais aussi comme transformation sociale car l'ouverture d'espaces de liberté et d'expérimentation permettrait l'expression de modes de socialité

alternatifs. La pratique d'intervention peut permettre cette ouverture, et même si dans certains dispositifs elle est plus facilement envisageable que dans d'autres, il nous semble que l'intervention en tant que relation entre agents est en soi une interaction qui peut être investie et vécue comme ouverture du champ de possibles et d'espaces de liberté.

Entre l'aide, l'encadrement et la transformation, les interventions jeunesse nous semblent participer à l'actualisation de processus sociaux à la fois importants et délicats. L'aide et la transformation peuvent-elles être envisagées sans contrôle ?

6.2 Pourquoi intervenir auprès des jeunes?

L'objectif commun qui relie nos intervenants de différents milieux et perspectives nous semble être de contribuer au bien être des individus. L'insertion ou intégration sociale sont bien sûr envisagées mais ce n'est pas la cohésion sociale ou le bon fonctionnement de la société la fonction principale de l'intervention mais plutôt le bon fonctionnement des individus en société. En fait, il nous semble qu'une vision du social comme totalité irréductible aux parties individuelles est pratiquement absente des sociologies implicites de nos intervenants. Même dans la perspective systémique, celle qui se rapproche le plus d'une telle perspective, les relations entre les parties sont importantes mais le tout, le système, ne dépasse pas ses composantes individuelles. Ainsi, nous pouvons avancer l'hypothèse que dans le binôme individu-société, c'est l'individu qui l'emporte dans les tendances actuelles de l'intervention jeunesse au Québec.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'intervention renforce l'individualisme. Cette fonction répandue de l'intervention peut être comprise dans le cadre social plus large de valeurs d'épanouissement et réussite personnelles comme buts de la vie en société et de la recherche du bonheur collectif. N'oublions pas que les intervenants en tant qu'agents sociaux sont eux aussi situés dans le cadre normatif et de valeurs de leur époque.

Malgré cette fonction explicite commune de contribuer au bien être des jeunes, les interventions jeunesse auraient des fonctions sociales différenciées selon l'ancrage organisationnel et la vision du social de l'intervenant.

Nous pouvons concevoir la fonction sociale de l'intervention en termes de participation à des processus sociaux déjà en cours ou défailants tels la reproduction sociale, la socialisation, l'insertion et la transformation. Dans les sociologies implicites de nos

intervenants, nous trouvons l'association de l'intervention à ces processus. Le tableau suivant nous permet de les visualiser.

Tableau V– Processus sociaux de l'intervention selon le type de sociologie implicite

Sociologie implicite	Systémique	Informationnelle	Normative	Clinique
Processus sociaux en jeu	Transformation et socialisation	Insertion et socialisation	Reproduction et socialisation	Transformation de l'individu

Tel qu'illustré dans le tableau précédent, la *socialisation* semble être un point commun et peut-être une spécificité de l'intervention jeunesse en comparaison à d'autres interventions sociales. La socialisation en tant que permettant l'intériorisation des normes mais aussi en tant qu'actualisation de liens sociaux, possible par l'instauration de rapports de socialité. Les interventions auprès des jeunes nous semblent ainsi influencées par le modèle éducatif de prise en charge, par l'idée que les sujets de l'intervention sont des êtres en formation pouvant être éduqués et transformés.

Les orientations de *prévention* et *activation* nous semblent aussi influencer fortement les perceptions du social et ses liens avec la pratique des intervenants. Nous avons constaté que ces orientations, idées ou principes traversent le discours des intervenants et malgré ce que nous pouvons croire d'emblée, il n'a pas de rapport direct entre milieu d'intervention et orientation préventive ou d'activation. Certes, les dispositifs en employabilité ont l'activation (participation au marché du travail) comme orientation explicite et les dispositifs alternatifs peuvent avoir la prévention. L'activation comme moyen de « s'en sortir » reste pourtant une croyance largement partagée et transcende les ancrages organisationnels tout comme le principe de prévention. L'activation apparaît comme une réussite de l'intervention alors que la prévention apparaît plutôt comme la source de justification d'une intervention précoce ou spécifique.

Les liens entre les principes de prévention et d'activation se traduisent dans la croyance qu'il faut intervenir pendant qu'il est encore temps, que les jeunes en tant qu'êtres en formation peuvent encore être transformés vers une insertion professionnelle (actuelle ou future) permettant l'autonomie et l'épanouissement individuels. L'intervention jeunesse

trouve ainsi sa spécificité dans la mise en relation de ces deux principes. Prendre en charge les « jeunes en difficulté » ou prévenir les comportements à risque avant que les difficultés s'instaurent afin de produire des « jeunes actifs ». La « jeune relève » ou les « jeunes professionnels » comme modèle et norme dominante nous semble prégnant aussi dans le champ des interventions sociales. Seuls les intervenants des dispositifs « alternatifs » teneurs d'une vision du social systémique, dressent des critiques et signalent les paradoxes de ce « modèle de réussite ». Parmi ces paradoxes, nous trouvons le conformisme, le désespoir de ceux qui peinent à y accéder à cause d'embûches structurelles (comme les jeunes immigrants), et l'aliénation et la difficulté de mobilisation dans une société de consommation qui aurait comme valeurs centrales le travail et le « cash ».

6.3 Émancipation ou contrôle: agents de changement ou de normalisation?

Un autre chemin de réponse à la question de pourquoi intervient-on auprès des jeunes est celui de considérer que l'intervention instaure quelque chose, qu'elle engendre des mécanismes sociaux qui lui sont propres et desquels les intervenants ne sont pas toujours conscients. En prenant ce chemin, la question de la fonction sociale de l'intervention se pose moins en termes pragmatiques (à quoi elle participe ou sert?) mais plutôt en termes de savoir qu'est-ce qu'elle engendre ou produit, des mécanismes de contrôle, pouvoir et domination ou, à l'envers, des mécanismes d'émancipation, participation et transformation sociale?

La réponse n'est pas évidente mais nous osons avancer l'hypothèse qu'elle engendre les deux, à la fois le contrôle et l'émancipation. Le contrôle par une « prise en charge » majeure et généralisée. Les jeunes n'échappent pas à l'« observation » des intervenants même dans les activités les plus banales du quotidien comme aller prendre une bière au bar du coin ou se poser dans un parc. Le contrôle et l'encadrement sont aussi omniprésents par la prégnance de la logique du projet, de l'ethos d'entreprise et de l'*habitus* de classe moyenne : les jeunes sont incités à élaborer leurs « projets de vie », à se « prendre en main », à devenir des êtres stratégiques, rationnels et compétents. Le contrôle les incite à se « mouler » à la figure de la *jeune relève qui réussit*. Ainsi, dans les diverses fonctions mises de l'avant dans les sociologies implicites des intervenants, des mécanismes de contrôle apparaissent en filigrane. Étant donné que ce sont des jeunes, donc des êtres encore en développement et pas toujours considérés comme des citoyens à part entière, le contrôle et

la surveillance s'affichent d'autant plus ouvertement au non de la prévention et de la protection. Cette conception de l'intervention sociale comme moyen de contrôle et encadrement des classes populaires est la perspective adoptée par quelques teneurs de la sociologie critique (Mauger 2001, Serre 2004).

L'émancipation par sa part nous semble s'opérer sous deux aspects : d'une part dans la dimension relationnelle de l'intervention et d'autre part dans l'ouverture du champ de possibles. Les liens humains tissés et la possibilité pour certains de sortir d'un désert social (que les intervenants rapportent à l'«isolement» ou au «décrochage social»), la rencontre de l'autre et son empathie dans des situations de souffrance extrême sont un aspect non négligeable de l'intervention jeunesse.

D'ailleurs, cette prise en charge du malaise social par l'instauration d'une relation humaine est souvent négligée dans les interprétations en termes de contrôle social et selon nous, c'est l'argument le plus solide pour justifier la légitimité et la pertinence des interventions sociales, sa fonction de *soutien humain*. Ainsi, si l'intervention vise souvent l'individu, ce qui se produit se produit toujours entre deux ou plus et cette actualisation dans la pratique même d'intervention de rapports entre individus fait de l'intervention non seulement une pratique mais aussi une interaction sociale.

L'intervention participe aussi à la transformation sociale par l'ouverture avec les jeunes d'espaces de liberté et de soutien de leurs propres manières de s'exprimer et d'être dans le monde. Elle peut participer aussi à accroître la compréhension entre agents sociaux par la déconstruction des stéréotypes. En occupant une position d'ouverture compréhensive à l'autre, l'intervenant social peut occuper un espace intermédiaire, de médiation et traduction entre les conditions sociales et les expériences existentielles vécues par les jeunes et d'autres types d'agents impliqués dans les parcours de vie de ces derniers comme les professeurs, les parents, les employeurs, les élus, et même les chercheurs.

6.4 Rapports de pouvoir comme tâche aveugle de l'intervention

Si les idéaux d'émancipation qui étaient le lot des premières générations d'intervenants continuent d'être présents dans le milieu communautaire, une logique professionnelle normalisatrice semble traverser une partie des interventions jeunesse, notamment dans les milieux institutionnel et de l'insertion par l'économique. En se référant aux interventions dans le domaine de l'insertion par l'économique en France, Mauger attire l'attention sur le

fait qu'une homologie s'est instaurée entre l'«éthique du travail social» et l'«esprit du néolibéralisme». Par conséquent, ces dispositifs participeraient à l'accroissement du poids normatif de l'entreprise (Mauger 2001:14). Suite à nos analyses et prenant en compte le savoir pratique des intervenants, il est difficile de démentir cela. Comme nous avons pu voir, l'affirmation de l'agencement actuel du marché comme «réalité» que les jeunes doivent connaître le fonctionnement, les contraintes et possibilités afin de faire des choix permettant une insertion réussie dépasse même le champ des interventions par l'économique et se retrouve aussi dans le récit d'intervenants hors du domaine de l'employabilité. Nous pouvons affirmer alors que les interventions auprès des jeunes peuvent fonctionner comme dispositif de normalisation par l'apprentissage des exigences du marché du travail comme norme de conduite. Ces exigences sont facilement associables à un habitus de classe moyenne que l'intervention participerait à inculquer: bien s'habiller, être poli, bien se présenter, marcher «comme il faut», serrer la main avec une force modérée, etc. Toutefois, il est important de signaler que les intervenants ne perçoivent pas leur pratique comme participant à un processus de normalisation. Ils sont convaincus d'aider les jeunes pour qu'ils réussissent leur insertion car eux aussi, ils ont intériorisé ses normes comme étant ce qu'«il faut faire», la bonne attitude à avoir non seulement pour être employé mais aussi pour bien vivre en société.

Voici un constat qui fait réfléchir, les intervenants que nous avons rencontrés n'ont pas du tout abordé une question pourtant connue, celle des rapports de pouvoir. La «relation d'aide» suppose que celui qu'aide est dans une position de *pouvoir* aider et que celui qui est aidé a *besoin* d'aide. Cela peut paraître évident mais cette inégalité de position dans la relation nous permet de penser cette dernière dans une perspective foucauldienne en tant que rapport de domination où des mécanismes de pouvoir se cachent derrière les meilleures intentions.

Lemay a étudié les rapports de pouvoir au sein des interventions axés sur l'empowerment. Selon l'auteure, cette approche, dominante actuellement dans le domaine des pratiques d'intervention au Québec, prône un idéal de relation égalitaire et produit des effets en termes de déni du pouvoir présent dans le rapport «professionnel-client» (Lemay 2004). Ainsi, la dominance de l'empowerment contribue à masquer les inégalités et rapports de

pouvoir présents dans la pratique d'intervention en la concevant comme moyen pour les «clients» de reprendre pouvoir sur leurs vies.

La relation d'intervention peut être pensée comme actualisant des rapports inégaux de pouvoir où la jeunesse en tant que cible des interventions est fabriquée comme sujet d'examen et de contrôle. Elle participe ainsi au contrôle et surveillance des marges et à l'encadrement des classes populaires. Sans réduire la pratique d'intervention uniquement à cette perspective, nous trouvons que ce sont des questions que les intervenants pourraient se poser dans le sens de tenter de ne pas reproduire des rapports inégaux de pouvoir et de ne pas opérer une *violence symbolique*. Mais cet exercice n'est pas facile car il exige une reconnaissance de la part des intervenants d'un côté *sombre* de leur rôle que les bonnes intentions explicites et conscientes ne suffiraient pas à écarter. Ainsi, pour le reconnaître, un exercice réflexif de *dépersonnalisation* nous semble nécessaire dans le sens de penser la pratique pas uniquement sous l'angle individuel en tant qu'action rationnelle d'une personne ayant des motivations et missions explicites, ce qui semble être la vision dominante parmi tous nos répondants, mais tout aussi comme ayant des conséquences non intentionnelles, participant à des processus sociaux de classement, contrôle et régulation qui dépassent la volonté et les motivations de l'agent.

Notre démarche d'essayer de comprendre la sociologie implicite des intervenants, tout comme les facettes multiples de la pratique, se situe justement dans une perspective de contribution à ce processus de réflexion sur les dimensions moins explicites de la pratique. La relation pensée comme *rapport de pouvoir* en est une. Ce pouvoir semble s'exercer d'autant plus naturellement et sans questionnement du fait que les sujets de l'intervention (les jeunes) sont considérés comme des êtres incompetents dans le sens de ne pas avoir encore les connaissances ou outils requis pour bien fonctionner en société. La différence d'âge et d'expérience marque ainsi une différence de position qui s'ajoute à celle de la relation aidant-aidé. Cela est particulièrement pertinent dans le cas des interventions auprès des adolescents.

6.5 L'intervention comme médiation et l'enjeu de la participation des jeunes

Intervenir auprès des jeunes est ainsi une pratique complexe où plusieurs mécanismes sociaux s'opèrent et plusieurs agents peuvent être impliqués. Elle participe à un processus symbolique de traduction auprès des jeunes des normes et possibilités sociales et auprès des

moins jeunes des «réalités» ou problématiques jeunesse. Dans ce sens, la position des intervenants en tant que messagers entre le monde adulte et «les jeunes» nous évoque l'image de l'Exú, entité opérant la communication entre le monde humain et celui des Orixás dans le Candomblé¹ et qui est appelé d'abord à chaque rituel afin d'ouvrir le chemin pour les autres.

Cette position de l'intervenant en tant que messager est délicate et soulève plusieurs enjeux. Par exemple, il reste la question de savoir qui définit les contours de ce monde adulte, souvent présenté aux jeunes comme «réalité». Une part d'arbitraire nous semble présente car les perceptions du social des intervenant participent à la construction et réification de ce monde adulte comme étant tel quel, «comme ça» alors que tant l'idéologie, les références théoriques, éthiques et politiques comme les expériences vécues par les intervenants rentrent en ligne de compte dans leur perception et construction du social. Ensuite, le contexte social de la pratique donc l'ancrage de l'intervention dans un organisme, quartier, approche et visée particulières vont aussi teinter leur perception de la «réalité» sociale. La valorisation de la scolarisation et de l'emploi comme seuls moyens d'insertion sociale par exemple vont être plus prégnantes dans les organismes en employabilité même si elles ne sont pas exclusives.

Bref, pour continuer dans un style imagé, ce sont des messagers mais, qui écrit le message? À qui appartient la définition des «réalités», «besoins» et des actions envisagées dans l'intervention? Au gouvernement? Aux Conseils d'Administration, coordonateurs et directeurs des organismes? Aux intervenants, aux jeunes, aux chercheurs? Est-ce que ces différents agents sont vraiment impliqués dans l'élaboration du sens et de la pertinence sociale des interventions jeunesse?

Il est difficile de répondre à ces questions mais il nous semble que la participation des jeunes à ces processus-là est moindre. Ils sont souvent conçus comme la «clientèle» à laquelle l'intervention s'adresse et si dans le communautaire autonome la participation des usagers aux prises de décision est parfois présente comme dans le cas des Maisons de jeunes, elle ne semble pas aller jusqu'à la co-construction du sens des interventions.

¹ Religion polythéiste afro-brésilienne dans laquelle lors des rituels de possession, les initiés dansent possédés par les Orixás, divinités de la mythologie Yoruba (Bastide, 2000 (1958))

Certains élaborent cela en termes de «transformation du communautaire» (Le Goff 2004) vers une professionnalisation de l'intervention où la participation des usagers se restreint à une «clientèle de services». C'est un enjeu majeur du milieu communautaire au Québec et des interventions auprès des jeunes en particulier : des organismes auparavant de participation et prises de décision collectives peinent à survivre alors que des structures bureaucratisés et en complémentarité avec l'action gouvernementale, tels les CJE, se consolident.

L'enjeu de la participation des jeunes eux-mêmes aux orientations et interventions les concernant nous semble fondamental car il implique non seulement les conceptions de pourquoi il faut intervenir mais aussi des jeunes comme des citoyens ayant le pouvoir de parole et décision sur l'action sociale jeunesse ou, à l'inverse, des clients qui ont besoin d'aide et sont incompetents sur les plans politique et social.

La présence des *Forums jeunesse régionaux* est souvent présentée comme solution au manque de participation des jeunes aux lieux de prise de décision mais à notre avis elle ne règle pas le problème. Il est vrai que les Forums ont une influence sur les décisions politiques régionales et locales concernant la jeunesse mais ce sont des « jeunes leaders » qui y siègent et le principe de représentation se base sur la catégorie d'âge, comme si être jeune voulait dire avoir des intérêts partagés. Dans les Forums, les usagers des organismes jeunesse sont sous-représentés et l'action sociale jeunesse n'est pas toujours un thème qui les intéresse.

Ainsi, une question reste ouverte que notre recherche n'est pas en mesure de répondre mais qui mériterait, à notre avis, une attention particulière : Quelle place aux premiers concernés - les jeunes participants - dans l'élaboration des savoirs et dispositifs d'intervention les concernant ? En d'autres mots, est-ce que le point de vue des usagers est pris en compte au delà du suivi individuel de son «cas»? Es-ce que les jeunes participants des processus d'interventions sont perçus et approchés comme des sujets politiques?

La participation effective des jeunes aux orientations des dispositifs d'intervention les concernant nous semble être une piste possible pour contrecarrer les inégalités de pouvoir présentes dans le rapport d'intervention.

6.6 Les sociologies implicites comme révélatrices du contexte social contemporain

Les témoignages des intervenants tout comme leurs sociologies implicites ou visions du social nous semblent révéler ou participer à la construction de quelques éléments importants de la société Québécoise contemporaine et sa *mutation postmoderne* (Freitag 2002).

Tout d'abord il a l'élément déjà abordé de valorisation de l'ethos du travail comme norme sociale. Très présent dans les perspectives normative et informationnelle, il l'est moins dans les perspectives systémique et clinique. Étant donné que le principe d'activation est central dans l'organisation sociale et les politiques publiques québécoises, il reste à savoir si cette tendance lourde va dominer le champ des interventions sociales au Québec. Pour l'instant ce n'est pas le cas car les organismes communautaires autonomes et des dispositifs tels le travail de rue continuent de résister aux tentatives d'instrumentalisation et à affirmer leurs pratiques alternatives.

Un phénomène qui traverse l'ensemble des témoignages est celui de l'individualisation. Comme nous l'avons déjà signalé, la croyance partagée par tous est celle en l'individu comme pilier central de la société et cible de l'intervention. Épanouissement des jeunes en tant qu'individus en « cher et os », voici l'objectif partagé. Parfois, perçu comme sujet rationnel et stratégique, parfois comme subjectivité affective, parfois comme être en formation, l'intervention vise toujours la singularité individuelle même si ses visées peuvent être plus globales comme dans la perspective systémique. Cette tendance peut prendre parfois la forme d'une psychologisation du social.

Un phénomène en accord avec le précédent est celui d'évacuation de la notion de *solidarité*. L'intervention n'a aucunement été conçue comme permettant la solidarité entre pairs ou au sein de l'organisation. Les jeunes sont ainsi perçus comme des individus en difficulté ayant des besoins particuliers et la mise en lien des jeunes entre eux est envisagée que dans des activités de groupe animés par l'intervention. Les problématiques ne sont pas conçues comme pouvant être mieux vécues par un partage d'expériences et un développement de liens entre participants. Seule la perspective systémique envisage le lien

et la solidarité entre jeunes comme possibilités à explorer dans la pratique d'intervention.

La marchandisation est un autre phénomène remarquable. Elle apparaît dans les témoignages de presque tous les intervenants lorsqu'ils font référence aux valeurs des jeunes. Ce serait « le cash », avoir de l'argent et consommer les valeurs centrales des jeunes. Cela sert d'argument à certains intervenants pour justifier auprès des jeunes l'importance de travailler. D'autres regrettent la marchandisation des rapports sociaux et considèrent qu'elle va trop loin quand la prostitution est dédramatisée au point d'être nommé par les jeunes d'« échanges » de services sexuels contre de l'argent.

Selon nous, les interventions fonctionnant selon la perspective informationnelle prennent la forme d'échanges marchands dans le sens où elles offrent des informations et services « neutres » aux « clients ». Ces derniers peuvent simplement les consommer sans qu'aucune relation sociale ou implication existentielle se produisent.

En accord avec cette marchandisation du social, nous remarquons aussi une évacuation du politique, du caractère politique de l'intervention en tant que participation à la vie publique de la polis. Les conceptions répandues de l'intervention comme étant « neutre » et dépendant des demandes individuelles font en sorte que les dispositifs ne sont pas perçus comme des agencements pouvant avoir un impact sur l'avenir collectif. L'espace public a été investi par un de nos intervenants comme espace de luttes politiques, le parc de Madeleines, mais aucun de nos intervenants ne perçoit leurs dispositifs d'intervention comme des espaces politiques d'échange d'idées et de transformation sociale.

Face à ces phénomènes de marchandisation, individualisation et évacuation de la solidarité, l'intervention sociale nous semble encore plus pertinente et nous pouvons poser la question si elle est un besoin social. En fait, la facette interactionnelle de l'intervention, en tant qu'espace de relation et soutien humain, nous semble fondamentale face à la marchandisation des rapports sociaux et à l'isolement que certains peuvent éprouver. Le paradoxe étant que l'intervention semble participer, elle aussi, aux phénomènes sociaux qu'elle tente de contrecarrer.

Sur ce point, l'exemple des Centres jeunesse et de l'aide sociale sont frappants. Ce sont des

dispositifs qui ont été mis en place afin d'aider les jeunes et qui sont dorénavant perçus comme produisant de la dépendance et de l'exclusion. Des stratégies se développent pour éviter le placement et la première demande à l'aide sociale. Cette bifurcation des dispositifs par une mise en avant de ses effets négatifs sur les trajectoires des jeunes opère une transformation symbolique importante de *droits* en *risques*. Cette vision dominante des dangers d'une « carrière de dépendance » présente dans les témoignages de plusieurs intervenants, trouvent ses sources théoriques dans des recherches nord-américaines. Voici l'exemple de l'influence possible du champ scientifique sur le champ des interventions sociales.

6.7 Pour une sociologie clinique critique

En assumant pleinement une approche clinique et critique, un dialogue entre sociologues et intervenants sociaux est selon nous indispensable et notre démarche s'inscrit dans cette visée. Nous abordons tous les deux le même objet-sujet, l'humain en sa dimension relationnelle, d'interaction avec d'autres et d'appartenance au monde social. L'intérêt envers les problèmes sociaux tant par la pratique que par la théorisation (l'une n'est jamais entièrement séparée de l'autre) nous relie intervenants et sociologues malgré nos ancrages institutionnels distincts. Toutefois la distance persistante peut s'expliquer par deux résistances majeures, les réticences de certains chercheurs de se *salir les mains* et celle des intervenants d'être analysés ou « remis en question ».

Nous ne défendons pas l'idée que les sociologues n'ont rien qui les distingue des intervenants. L'appartenance de chacun à des champs professionnels et de pratiques spécifiques n'est pas mise en cause ici. Nous soutenons plutôt la perspective de ne pas craindre la critique et le débat, voire la discorde avec des agents sociaux car l'effort de comprendre et expliquer le social participe selon nous aussi à la transformation sociale, est une forme d'intervention. En espérant ne pas avoir sur-interprété la parole des intervenants rencontrés, notre rôle n'est pas uniquement de rendre compte de leur parole en la traduisant par l'écriture mais aussi de nous positionner. N'oublions pas que tout travail de traduction opère aussi une trahison...

Il nous semble qu'une sociologie clinique critique aurait pour mission non pas de participer à la légitimation des interventions mais plutôt de participer à un exercice collectif avec les intervenants et les jeunes de réflexion sur le sens et la pertinence sociale des pratiques d'intervention. Étant donné les paradoxes soulignés dans le champ des interventions jeunesse au Québec, notamment l'enjeu de la participation des jeunes cet exercice nous semble encore plus pertinent et notre démarche de recherche a tenté de participer à cela.

Un questionnement des rapports entre savoir et pouvoir dans le trinôme jeunes-intervenants-chercheurs s'impose si nous voulons comprendre la complexité de la fabrication de la jeunesse comme catégorie d'interventions sociales. Il est vrai que dans notre recherche il manque la voix des premiers concernés, les jeunes... à poursuivre dans des travaux à venir.

Bibliographie

- Assogba, Y. (2000) *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société : l'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Bastide, R. (2000 [1958]) *Le candomblé de Bahia*, Paris, Plon.
- Bauman, Z. (2000 [1989]) « Introduction : Sociology after the Holocaust », in *Modernity and the Holocaust*. Ithaca, Cornell University Press, p. 3-13.
- Beaulieu, A. (dir.) (2005) *Michel Foucault et le contrôle social*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Beck, U. (2001(1986)) *La société du risque*, Paris, Flammarion.
- Bernier, J. (2007) « Les mutations dans les formes d'emploi et leurs conséquences sur les jeunes » in BOURDON, S. et VULTUR, M. (dir.) (2007) *Regard sur... les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p.247-258.
- Blais, L. (2005) « Pouvoir et domination chez Foucault. Balise pour (re)penser le rapport à l'Autre dans l'intervention » dans Beaulieu, A. (dir.) *Michel Foucault et le contrôle social*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.159-172.
- Boismenu, G. (1998) « L'action publique visant les sans emploi: Similarité et Complémentarité de l'assurance chômage et de l'assurance sociale au Canada », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 11 (1), p.128-152.
- Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu, P. (1998) *Contre-feux*, Paris, Liber Raison D'Agir.
- Bourdieu, P. (1994) *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P.(1993) *La misère du Monde*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (1980) « La « jeunesse » n'est qu'un mot » dans *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, p.143-154.
- Bourdieu, P. (1986) « De quoi parle-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse » ? » dans Percheron, A. (dir.) *Les jeunes et les autres: contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Vaucresson, CRIV, p. 229-234.
- Bourdieu, P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdon, S. et Vultur, M. (2007) « Vingt ans après, les nouveaux visages du travail des jeunes » dans Bourdon, S. et Vultur, M. (dir.) *Regard sur... les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 1-21.

Bouffartigue, P. (2006) «Faire ses preuves, socialisation professionnelle et trajectoire sociale intergénérationnelle», *La socialisation de la jeunesse*, Enquête numéro 6, www.enquete.revues.org/document142.html (Consulté le 25 mai 2007).

Boyчук, G. (2001) *À la remorque de l'OCDE ? Sécurité du revenu et valorisation du travail au Canada et aux États-Unis*, Lien social et politique, RIAC no 45 p. 41-53.

Castel, R. (1998), «Relation d'aide et politique d'État en matière d'intervention sociale : du modèle clinique au modèle systémique», dans Freyssinet, M., Magri, S., *Les rapports sociaux et leurs enjeux*, Centre de sociologie urbaine, p.45-57.

Castel, R. (1995) *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

Colombo, A., Gilbert, S. et Lussier, V. (2008) «Être jeune et marginal aujourd'hui», *Nouvelles Pratiques Sociales*, 20 (1), p.39-49

Conseil Permanent de la jeunesse - CPJ (2001) *Emploi atypique et précarité chez les jeunes : une main-d'oeuvre à bas prix, compétente et jetable!* Québec, Le Conseil.

Cousin, P.-F. et Odier, L. (2005) *La normalisation des familles au travers de deux dispositifs de protection de l'enfant. La « protection de l'enfance » au XIXe siècle et la « maltraitance » à la fin du XXe siècle : deux révélateurs des rapports sociaux de sexe et de classe*, Mémoire de maîtrise, Université de Genève.

De Gaulejac, V., Hanique, F. et Roche, P. (sous la dir.) (2007) *La sociologie clinique : Enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris, Éres.

Déniger, M.-A. (1996) «Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale», *Sociologie et sociétés*, XXVI (1), p.73-88.

De Singly, (2000) «Penser autrement la jeunesse», *Lien Social et Politique*, Montréal, RIAC, 43, p.9-21.

Dubet, F. (1997), *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard.

Dubet, F. (1996), «Des jeunes et des sociologies. Le cas français» *Sociologie et sociétés*, XXVII (1), p. 23-35

Dufour, G. Beaudoin-Jobin, C et Rocher, G.(2008) «Je me souviens» d'un projet pour l'éducation... » dans *Le Devoir*, (7 avril), www.ledevoir.com/2008/04/07/183932.html

Dumont, F. (dir.) (1986) *Une société des jeunes?* Institut Québécois de recherche sur la culture, Québec.

Enriquez, E., Houle, G., Rhéume, J. et R. Sévigny, (dir.) (1993) *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, Montréal, Éd. Saint-Martin.

- Esping-Andersen, G. (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, Toronto, Oxford University Press.
- Foucault, M. (1975) *Surveiller et Punir. Naissance de la Prison*, Paris, Gallimard.
- Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Galland, O. (2007), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- Galland, O. (2001), «Qu'est-ce que la jeunesse ?» dans *Les Jeunes*, Paris, INSEE, p.9-12.
- Gagnon, M.-J. (1996) *Le travail : une mutation en forme de paradoxes*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Garneau, S. (2000) «Le Sommet alternatif : mise en perspective » dans Gauthier, M., Duval, L., Hamel, J. et Ellefsen, B., *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC, , Presses de l'Université Laval, p141-146.
- Gauthier, M. (2007) «De « jeunes chômeurs » à « jeunes travailleurs » : évolution de la recherche sur les jeunes et le travail au Québec depuis les années 1980 » dans Bourdon, S. et Vultur, M. (dir.) (2007) *Regard sur... les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, p.23-50.
- Gauthier, M. (2003) « La jeunesse, au cœur des changements de la société québécoise » in *Regard sur... La jeunesse au Québec*, Collection Regards sur la jeunesse du monde, Les Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p.9-23
- Gauthier, M. (2000), « L'insertion professionnelle des jeunes au cœur d'une nouvelle définition du centre et de la marge », dans Geneviève Fournier et Bruno Bourassa, dir. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Sainte-Foy, PUL, p. 59-82.
- Gauthier, M. (1996) «Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes» dans *Jeunes en difficulté : De l'exclusion vers l'itinérance*. Cahiers de recherche sociologique, UQUÀM, Montréal, 27, p.17-30.
- Giddens, A. (1994 (1990)) *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Giddens, A. (1987) *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Godefroy, T. (1996). «Nouvelle donne sur le marché du travail, nouvelle économie répressive?» dans *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte, 449-459.
- Gouvernement du Québec (2006) *Stratégie jeunesse 2006-2009 : Pour une jeunesse engagée dans sa réussite*, Québec, Secrétariat à la jeunesse.

Gouvernement du Québec (2002) *Stratégie Nationale de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion Sociale*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Gouvernement du Québec (2001a) *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, SACA.

Gouvernement du Québec (2001b) *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*, Québec, Secrétariat à la jeunesse.

Gravel, P.-L. et Gauthier, M. (2003) « La participation des jeunes à l'espace public au Québec, de l'associationnisme à la mobilisation » dans *Regard sur... La jeunesse au Québec*, Collection Regards sur la jeunesse du monde, Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, p. 91-104.

Hamel, J. (2007) «Le rapport au travail et la «génération numérique»» dans Bourdon, S. et Vultur, M. (dir.) *Regard sur... les jeunes et le travail*, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC, , Presses de l'Université Laval, p.69-87.

Hamel, J. (2001) *Sur les notions de travail et citoyenneté à l'heure de la précarité*, Montréal, Labour/Travail, 48, p.109-123.

Hamel, J. (2000) « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité» in *Lien Social et Politique*, Montréal : RIAC, 43, p.133-142.

Hamel, J. (1999) « La jeunesse n'est pas qu'un mot... Petit essai d'épistémologie pratique » dans Gauthier, M et Guillaume, *Définir la jeunesse ? : d'un but à l'autre du monde*, Québec, Presses de l'université Laval, p. 29-44

Hamel, J. (1997) *Étude de cas et sciences sociales*, Montréal, Harmattan.

Hanique, F. (2007) « De la sociologie compréhensive à la sociologie clinique » dans De Gaulejac, V., Hanique, F. et Roche, P. (sous la dir.) *La sociologie clinique : Enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris, Éres. p. 91-113

Houle, G., (1987) « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et Société*, XIX (2), PUM, Montréal, p. 77-86

Houle, M.-A. (1995) *Les valeurs et les pratiques des jeunes face au travail et au non-travail*, Montréal, ROCAJQ

Interjeunes (2007) Manifeste pour la reconnaissance d'espaces alternatifs pour les jeunes, www.rocajq.org

Jenson, J. (2004) *Les nouveaux risques sociaux au Canada: Des orientations pour une nouvelle architecture sociale*, RCPRPP, Rapport de recherche F/43, www.rcrpp.org.

Le Goff, F., McHall, C. et Montgomery, C. (2005) *La transformation du communautaire : Expériences d'intervention auprès de jeunes sans-emploi*. Montréal, Editions Saint-Martin.

Larche, J.-P. (2000) Sommet du Québec et de la jeunesse : Le défi a été relevé, dans la cour des grands, les jeunes s'en sont bien tirés, www.csn.qc.ca/Pageshtml17/txts470/SommetJeunes470.html

Lemay, L. (2004) *Conditions et conséquences des pratiques d'empowerment. Une étude interdisciplinaire et intersystémique des rapports de pouvoir Professionnels – Clients*, Thèse de doctorat, Université de Montréal

Libois, J. et Wicht, L. (2004) *Travail social hors murs, Créativité et paradoxes dans l'action*, IES Éditions : Genève

Lima, L. (2004) L'État social et les jeunes : une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille II – de la Méditerranée

Mauger, G. (2001) *Les politiques d'insertion, une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail*, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 136, no.1, p. 5-14

McDaniel, S. A. (2004) *Generationing Gender: Justice and the Division of Welfare*, University of Alberta.

McDaniel, S. A. (2003) « Politiques sociales, changements économiques et démographiques et vieillissement de la population canadienne : leurs interactions » dans *Cahiers québécois de démographie*, 32, p.77-105

Mauss, M. (1967) *Manuel d'ethnographie*, Paris : Payot

Mauss, M. (2003) *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France

Méda, D. (1995) *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Paris : Flammarion

Martuccelli, D. (2007) *Pourquoi la sociologie s'intéresse-t-elle à l'individu ? Pourquoi les individus s'intéressent-ils à la sociologie ?* communication présentée au colloque La relation individu-société : aspects cliniques, sociopolitiques et transculturels, Université de Montréal.

Mercure, D. (2007) « Les jeunes et le travail : un fait social total » in BOURDON, S. et VULTUR, M. (dir.) (2007) *Regard sur... les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p.283-303

Monstpetit, É. (2000) « Corporatisme québécois et sommet du Québec et de la jeunesse » *Options Politiques*, pp.58-61

Myles, J. (2005) *Vie adulte différée : Comment faire face aux nouvelles inégalités économiques*, Conseil Canadien de développement social, www.ccsd.ca, p.1-9

Patte, Y. (2005). «Le «champ» : réalité sociale ou outil méthodologique ?», Recherches Européennes en sociologie des médias, www.sociomedia-europe.com/document.php?id=162, (Page consultée le 01/03/2007).

Paugam, S. (2000) *Le salarié de la précarité, les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris, Presses universitaires de France.

Parazelli, M. (2008) « Jeunes en marge : Perspectives historiques et sociologiques », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 20 n.1, p.50-79

Parazelli, M., et Colombo, A. (2006), « Intervenir aux marges de la citoyenneté : une application du dispositif-Mendel auprès des jeunes de la rue à Montréal », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 2, p. 87-109.

Rabello de Castro, L. et Correa, J. (org.) (2005) *Juventude contemporânea : Perspectivas nacionais e internacionais*, Rio de Janeiro, Nau Editora

Rhéaume, J. (2007) « L'enjeu d'une épistémologie pluraliste » dans De Gaulejac, V., Hanique, F. et Roche, P. (sous la dir.) *La sociologie clinique : Enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris : Éres. p.57-74

Rhéaume, J., R. Sévigny, R. et Tremblay, L. (2000), *La sociologie implicite des intervenants en contexte pluriethnique*. Rapport de recherche présenté au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Montréal, CLSC Côte-des-neiges, Centre de recherche et de formation.

Rhéaume, J. et Sévigny, R. (1988a), *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale. I- Les pratiques alternatives : du groupe d'entraide au groupe spirituel*, Montréal, Éd. Saint-Martin

Rhéaume, J. et Sévigny, R. (1988b), *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale. II- La pratique psychothérapeutique : de la croissance à la guérison*, Montréal, Éd. Saint-Martin,

Rhéaume, J. et Sévigny, R. (1988c), « Pour une sociologie de l'intervention en santé mentale », *Santé mentale au Québec*, 13 (1), p.95-104

René, J.-F., Duval, M., Cloutier, G., Pontbriand, A. (2007) Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abri du Québec. Rapport de recherche, Montréal, Regroupement des Auberges du cœur.

Roberge, M.-C. et White, D. (2000) « L'ailleurs et l'autrement des pratiques communautaires en santé mentale au Québec » dans *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 19 (2), p.31-55.

ROCAJQ (2005) *Ouvrir une brèche à la parole des jeunes : Le difficile dialogue avec les services de protection de la jeunesse*, Actes du colloque, Montréal, ROCAJQ.

Rouleau-Berger, L. (1993) «La construction sociale des espaces intermédiaires : l'exemple de jeunes en emploi précaire face aux politiques sociales», *Sociétés contemporaines*, n.14/15, p.91-209.

Saint-Martin, D. (2002) «Apprentissage social et changement institutionnel: La politique de « l'investissement dans l'enfance » au Canada et en Grand-Bretagne», *Politique et sociétés*, 21 (3), p.41-67

Santos, M. (2008) *Por uma outra globalização, do pensamento único à consciência universal*, Rio de Janeiro, Editora Record.

Schehr, S. (2004) «Jeunesse et précarité professionnelle» in Pugeault-Cicchelli, Catherine, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Presses Universitaires de France, , p.129-141

Schwartz, O. (1993) «L'empirisme irréductible», postface in Nels Anderson (1923), *Le hobo, sociologie du sans-abri*. Paris, Nathan.

Senett, R. (2000) *Le travail sans qualités, les conséquences humaines de la flexibilité*. Paris, Éditions Albin Michel.

Serre, D. (2004) *Désordres familiaux et pratiques d'encadrement. Les assistantes sociales face aux «enfants en danger»*. École d'hautes Études en sciences sociales, Paris.

Sévigny, R. (1996) « La complexité des interventions : éléments pour une classification » in *Jeunes en difficulté : De l'exclusion vers l'itinérance*, Cahiers de Recherche sociologique, Montréal ,Département de sociologie de l'UQUAM, n. 27, p. 73-86

Sévigny, R. (1993) « L'approche clinique », in ENRIQUEZ E. et al. (dir), *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, Edition Saint-Martin, Montréal, p.13-28

Sévigny, R. (1986) *La construction sociale du champ de la santé mentale*, Santé Mentale au Québec, vol. XI, no.2, p.13-20

Shields, G. (2006) *Dynamiques partenariales dans le champ de la main d'œuvre (1996-2003). Le défi d'une nouvelle gouvernance québécoise impliquant les organismes communautaires d'insertion*, LAREPPS/UQAM

Trottier, C. (2000) « Questionnement sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ». *Lien Social et Politique*, Montréal : RIAC, 43, p. 93-101

Vultur, M. (2005a). «Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle : Étude sur les jeunes «désengagés»», *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), p.95-108.

Wacquant, L. (2004) *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Marseille, Agone.

Wacquant, L. (1999). *Les prisons de la misère*. Paris, Raisons d'Agir.

Walters, W. (1997) "The active society: new design for social policy" in *Policy and Politics*, 25 (3), p. 221-234.

White, D., Dufresne, J. et Brum Schäppi, P. (2008) *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi*, Montréal, CPDS.

White, D. et col. (2008) *La gouvernance intersectorielle à l'épreuve : Évaluation de la mise en œuvre de la Politique de Reconnaissance et de Soutien de l'action Communautaire (PRSAC)*, Montréal, CPDS.

White, D. (2002). «Harnessing a Movement, Taming and Ideology on the State and the Third Sector in Québec», in *Improving Connections Between Government and Nonprofit and Voluntary Organisations*, Kathy L. Brock, editor, Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press, p.143-162.

White, D. et Lévesque, M. (2001) « Les paradoxes du développement de l'employabilité des personnes assistées sociales », *Problèmes sociaux : Études de cas et intervention sociale*, Montréal, PUQ, p.209-236.

White, D. (1994) « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien Social et Politique – RIAC*, 32, p.37-51.

Annexes

Annexe I

Cadres organisationnels et dispositifs d'intervention: action communautaire, employabilité et action institutionnelle

Nous proposons ici une description des trois types de dispositif d'intervention, en nous attachant sur les cadres organisationnels dans lesquels nos intervenants travaillent.

1 Action communautaire autonome : travail de rue et maison de jeunes

L'action communautaire des organismes d'ACA est définie par ses agents comme consistant en des pratiques alternatives et autonomes. Ces pratiques peuvent varier de l'hébergement à des activités culturelles pour et par les jeunes. Ils valorisent l'« approche de milieu » et globale; la promotion et la défense des droits des jeunes ainsi que la participation et l'entraide de ces derniers et le développement d'une citoyenneté active.

Parmi les intervenants par nous rencontrés, Maude, Roger, Eloi et Yannick travaillent ou ont travaillé dans des organismes communautaires autonomes. Deux dispositifs ont été ainsi par nous approchés dans la vaste panoplie des pratiques alternatives, le travail de rue et les Maisons de jeunes. Ils sont tous en place depuis plus de 20 ans.

1.1 Mission et activités proposées

Le travail de rue est un dispositif mis en place par des organismes alternatifs ayant pour mission de rejoindre les jeunes « en difficulté » par une intervention dans leur « milieu de vie », en interaction avec d'autres organismes de la communauté et d'autres « acteurs sociaux » tels les institutions d'enseignement.

Les activités des travailleurs de rue consistent en faire de la médiation, informer, référer à d'autres ressources, faire de la prévention sur le suicide, la toxicomanie, la prostitution, l'itinérance, etc., accompagner et assurer des suivis. Certains organismes définissent les travailleurs de rue « créant des liens entre les jeunes et la société », par la mise en relation avec les services et les organisations de cette dernière.

Parmi les trois travailleurs de rue par nous rencontrés, Roger et Eloi travaillent dans les quartiers X et Y respectivement. Des quartiers composés d'une importante population de jeunes, dont une

bonne partie n'ayant pas fini les études secondaires. Les revenus moyens sont au dessous de la moyenne de l'île et le secteur d'emploi occupé est la fabrication et le commerce de détail. Dans Y les taux de décrochage scolaire sont plus que le double de la moyenne montréalaise.

Le travail de rue de Maude ne se situe pas dans un quartier précis mais dans le domaine de la prostitution juvénile. L'organisme a comme mission l'intervention auprès des jeunes mais aussi la formation et d'information auprès de multiples acteurs sociaux comme les institutions d'enseignement, les organismes communautaires et les médias.

L'autre dispositif *alternatif* que nous avons approché est une Maison de jeunes. Les maisons de jeunes existent depuis les années 1970 et fonctionnent comme des lieux où les adolescents âgés de 12 à 17 ans se rencontrent et participent à des multiples activités et projets. Les jeunes participent à la vie démocratique des maisons de jeunes par l'entremise des Conseils de Jeunes où leur voix peut être plus ou moins écouté selon l'organisme. Chaque maison de jeunes en tant qu'organisme autonome détermine sa propre mission et orientation et le point commun qui les relie est une approche par « milieu de vie ». Dans les maisons de jeunes les intervenants sont aussi des animateurs.

Dans la maison de jeunes où travaille Yannick, l'intervention vise à offrir des services aux adolescents âgés de 12 à 17 ans par la mise en place d'un lieu de rencontre où «*les adolescents ont la possibilité, sur une base volontaire et au contact d'adultes significatifs, de devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.*» L'intervention est définie comme écoute, information, accompagnement et référence à d'autres ressources face aux démarches et problématiques vécues par les jeunes.

La maison de jeunes où travaille Yannick propose aux jeunes la réalisation de projets et la participation à «des activités structurées et encadrées». Parmi ces activités proposés par l'organisme nous trouvons : l'improvisation théâtrale, la boxe, le hockey sur gazon, des soirées artistiques et culturelles, des projets multimédia, des sorties et soirées entre autres. Les jeunes usagers de l'organisme siègent dans les instances décisionnelles telles le Conseil d'administration et le Conseil des jeunes. La MJ présente son approche comme étant «du pour-par-avec les

jeunes».

1.2 Organisation du travail et niveau de formalisation

Dans les organismes *alternatifs* où travaillent certains de nos intervenants, l'organisation du travail se fait par une équipe d'intervenants soutenue par une coordination. Dans le cas des travailleurs de rue, chacun travaille seul sur le terrain et des rencontres hebdomadaires de l'équipe avec la coordination ont lieu. Lors de ces rencontres dans certains cas appelées «cliniques», on fait le point sur les situations individuelles, sur le plan d'intervention et sur les difficultés et pistes d'action. Quant aux suivis individuels, aucun support écrit n'est utilisé et l'écriture se restreint au plan d'intervention et au rapport d'activités annuel.

Dans la MJ le travail se fait toujours en équipe et toutes les décisions et informations concernant les suivis individuels sont communiqués à l'ensemble des intervenants. Pour cette raison, un support écrit est utilisé et à chaque jour les intervenants écrivent. « *On note tout pour que tout le monde dans l'équipe soit au courant de tout ce qui se passe tout le temps mais c'est pas des gros sujets cliniques* » (Yannick, p.7).

Tous les intervenants dans ce contexte organisationnel signalent la large marge de manœuvre dans le cadre de leur pratique. Des contraintes liées aux difficultés de financement sont signalées par les intervenants en travail de rue.

2 L'intervention en employabilité

Le champ des organismes visant le développement de l'employabilité est très large au Québec et approximativement 500 organismes existent. Le but de ses interventions étant de préparer les personnes à une insertion au marché du travail, les pratiques d'intervention en place pour atteindre ces objectifs varient grandement d'un dispositif à un autre : orientation professionnelle, consultings individuels, ateliers de groupe, expérience en entreprises d'entraînement (virtuelle) ou en entreprise d'insertion (White 2008). Parmi ces organismes, plusieurs ciblent spécifiquement les jeunes.

Le statut d'organisme communautaire (ou associatif) à ces organisations est source de controverse dans le milieu communautaire québécois depuis de nombreuses années. En effet, même si les organismes en employabilité sont à but non lucratif, du fait d'orienter leur action vers une

insertion au marché et d'avoir des missions proches voir identiques de celles de l'agence étatique Emploi-Québec, le principal bailleur de fonds de a plupart d'entre eux, leur autonomie est questionné et ils sont souvent perçus comme des « sous-traitants » de l'État.

D'ailleurs, avec le récent changement de mission de l'agence Emploi-Québec dans le processus en cours de *convergence* entre cette dernière et la Sécurité du Revenu, un élargissement de la mission de l'agence qui inclue dorénavant l'insertion sociale et la lutte à la pauvreté a lieu. Ainsi, les services offerts par les organismes financés pas Empli-Québec à une « clientèle éloigné du marché du travail » sont nommés par les agent sous le vocable de *pré employabilité* et les frontières entre l'insertion par l'économique et l'insertion sociale deviennent plus ambiguës.

Parmi les intervenants en employabilité par nous rencontrés, deux travaillent dans un organisme communautaire en employabilité existant depuis plus de 25 ans, Elise et Eloi. Richard a déjà travaillé dans le même organisme qu'Eloi alors qu'Erika travaille dans un CJE qui existe depuis 10 ans.

2.1 Mission et activités

L'organisme communautaire en employabilité où travaillent Eloi a pour mission d' 'accompagner les personnes « en démarche d'insertion sociale et professionnelle » en « affichant clairement une détermination à offrir des services d'emploi aux clientèles de toutes origines » et d'aider les jeunes adultes à « se définir un avenir», «stabiliser leurs conditions de vie » et définir un « projet de formation et/ou accéder au marché du travail.»

L'organisme où travaille Elise a pour mission de favoriser «l'intégration sociale et professionnelle des jeunes fortement défavorisés sur le plan de l'emploi». Pour ce faire, un conseiller en emploi est «attitré à chaque jeune» et l'accompagne dans sa démarche. Cet organisme privilégie une approche «individualisée et personnalisée». L'intervenant suit individuellement plusieurs jeunes mais des ateliers de groupe ont aussi lieu tout comme dans l'organisme d'Eloi.

Dans ces deux organismes et dans le CJE où travaille Erika, le programme Jeunes en Action est offert. Le public cible est des jeunes de 16 à 35 ans et les intervenants occupent la fonction de conseillers en emploi.

La mission affichée du RCJEQ est de « favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes. »¹ L'action des CJE consiste en l'accompagnement des jeunes vers trois chemins possibles : l'emploi, le retour aux études ou la création de son propre emploi à travers la mise en place d'une petite entreprise (entrepreneuriat). Les activités proposés par le CJE où travaille Erika sont la recherche d'emploi, l'aide à la rédaction de CV et des lettres de présentation, la simulation d'entrevues, des ateliers de groupe, du « consulteling » individuel et l'information scolaire et professionnelle (ISP).

Si dans les organismes où travaillent Erika et Eloi, situés proches du centre-ville, les jeunes usagers sont touchés par la précarité et les difficultés matérielles, dans celui d'Erika, situé dans un quartier fortement pluriethnique ce sont plutôt des jeunes très scolarisées mais éprouvant des difficultés liées à leur condition d'immigrants et «nouveaux arrivées», la grande majorité de la « clientèle » de l'organisme.

2.2 Organisation du travail

Si sur le plan de la mission et des activités proposés, les trois organisations se ressemblent, sur le plan de l'organisation du travail des distinctions apparaissent. Dans les organismes communautaires en employabilité, les rencontres d'équipe sont aussi des lieux d'échange parfois cliniques sur les situations de vie des jeunes mais aussi sur les activités de l'organisme. Il y a une ouverture à ce que des nouveaux projets et activités soient proposés et une marge de manœuvre au niveau de l'intervention. Dans l'organisme d'Elise, une supervision individuelle de la directrice auprès du personnel a aussi lieu et les suivis des cas individuels sont approfondis.

Dans le CJE où travaille Erika, il n'y a pas d'échange au sein de l'équipe sur les interventions individuelles ni sur les orientations et approches privilégiées. Les rencontres de l'équipe se

¹ <http://www.cjereseau.org/> Visité le 17 juin 2008

résumé à une « gestion interne » de l'organisme.

3 L'intervention en Centre jeunesse : la protection

Les Centres jeunesse sont : *«des établissements publics qui, dans chaque région du Québec, sont chargés de fournir une aide spécialisée aux jeunes qui connaissent des difficultés graves et à leurs familles, ainsi qu'aux jeunes mères qui vivent des problèmes sévères d'adaptation. Ils sont régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur la protection de la jeunesse, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et le Code civil.»*²

L'ensemble de centres jeunesse compte dans son personnel avec plus de 8000 intervenants ayant des formations en psychologie, travail social, criminologie et psychoéducation. Les centres jeunesse sont des « milieux substituts » accueillant des enfants et adolescents jusqu'à 18 ans et sont encadrés par la Direction de protection de la jeunesse (DPJ). La mission principale de ce dispositif est de protéger les adolescents en risque ou en danger. Parmi les intervenants par nous rencontrés, Alain travaille dans un centre jeunesse, dans une unité pour jeunes adolescentes.

3.1 Organisation du travail

Le travail en Centre jeunesse étant régi par des lois, les procédures sont précises et la structure est bureaucratise. Tout est écrit. L'équipe de travail tout comme les décisions prises sont suivies de près par le chef de service.

La présence des jeunes dans les centres jeunesse n'est pas toujours volontaire, elle peut avoir lieu suite à un signalement, ce qui distingue cette organisation de toutes les autres par nous abordées où la participation des jeunes est volontaire et parfois accompagné d'un incitatif dans le cas de certains programmes en employabilité.

² <http://www.acjq.qc.ca> visite du 14 juin

Annexe II

Formulaire de consentement éclairé

Le savoir pratique des intervenants « jeunesse »

Étudiante: Paula Brum Schäppi, candidate à la maîtrise en sociologie, Université de Montréal

Directrice de recherche : Deena White, professeur titulaire, Université de Montréal

A. Renseignements

Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche vise à :

- Mieux comprendre les liens entre les situations de vie des jeunes, les pratiques d'intervention et la société québécoise contemporaine
- Rendre compte des diverses conceptions qu'ont les intervenants de leur propre rôle social auprès des jeunes, ainsi que de l'intervention, sa pertinence sociale, ses objectifs et difficultés
- Contribuer aux réflexions sur les fondements des pratiques d'intervention auprès des jeunes

Votre participation à cette recherche

Votre participation à cette recherche consiste à participer à un entretien individuel afin de nous renseigner sur :

1. Votre expérience d'intervention auprès des jeunes.
2. Votre perception de la jeunesse et des problématiques vécues
3. Le contexte de votre pratique

L'entretien durera environ une heure et demi.

Confidentialité

Les informations que vous fournirez dans le cadre de cet entretien seront confidentielles. Cette confidentialité sera préservée à travers les procédures suivantes : chaque participant(e) à la recherche se verra attribuer un numéro et seul le chercheur aura la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée.

L'entrevue sera enregistrée afin d'éviter la prise de notes pendant qu'on parle et d'assurer l'exactitude dans le rappel de vos propos. L'enregistrement sera détruit dès que la transcription écrite sera prête, quelques jours après l'entrevue et la transcription (anonyme) de cette entrevue, à l'intérieur de 3 ans.

Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de ne pas répondre à des questions tout en poursuivant le reste de l'entrevue. Vous pouvez vous retirer de la recherche en tout temps par avis verbal, sans devoir justifier votre décision. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B. Consentement

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur _____ Date : _____

Nom (lettres moulées) :

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir compris le but et la nature de cette recherche ainsi que ma part dans celle-ci et avoir obtenu les réponses à mes questions.

Je consens librement à prendre part à cette recherche, sachant que la confidentialité des informations que je fournirai sera préservée.

Signature _____ Date : _____

Nom (lettres moulées) :

Je consens à l'enregistrement de cet entretien, sachant que l'enregistrement sera détruit après validation de la transcription et que la confidentialité sera préservée.

Signature _____ Date : _____

Nom (lettres moulées) :

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez vous adresser à :

Paula Brum Schäppi
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P.6128, Succursale centre-ville
Montréal Qc H3C 3J7
514- 343 61 11 # 4928
p.brum.schappi@umontreal.ca

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca.